

Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15534 – 7 F — JEUDI 5 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Repli américain

S'IL faut encore une preuve de la phase isolationniste que traversent les Etats-Unis, la nouvelle majorité républicaine, qui s'installe mercredi 4 janvier au Congrès, se chargera de l'apporter rapidement. Car si les républicains – qui, pour la première fois depuis quarante ans, dominent à la fois le Sénat et la Chambre des représentants – n'ont pas les idées très claires ni les coudées très franches en politique étrangère, ils ont au moins un objectif prioritaire dans ce domaine : diminuer l'aide aux pays en voie de développement et limiter, sinon prohiber totalement, la participation des Etats-Unis aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Comme le disent certains à Washington, c'est un « parti de pingres » qui s'installe sur la colline du Capitole, où l'on avait, jusqu'à présent, une vision plus ambitieuse de l'Amérique et plus généreuse de son rôle sur la scène internationale. Le programme républicain, « le contrat avec l'Amérique », ne dit rien ou presque de la diplomatie. Mais il spécifie que les Etats-Unis doivent diminuer de 170 millions de dollars leur contribution aux opérations de maintien de la paix menées par les Nations unies. Autant de moins, donc, pour l'ONU, à l'égard de laquelle les Américains sont déjà débiteurs de 660 millions de dollars.

IL est vrai que pour le nouveau président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le très réactionnaire Jesse Helms, l'ONU « est l'ennemi de millions d'Américains », sans doute parce qu'y siègent des pays qui ne votent pas toujours avec Washington. Le « speaker » de la Chambre, Newt Gingrich, l'inspirateur du programme républicain, juge, lui, que « le système de maintien de la paix de l'ONU a échoué » et que les Etats-Unis n'ont plus à y participer.

Le tiers-monde ne sera pas mieux traité par la nouvelle majorité. M. Helms exploite un thème populaire en Amérique, en laissant entendre que l'aide à l'étranger, c'est de l'argent pris sur les petits contribuables américains, pour être donné à des bourgeois corrompus du tiers-monde. « L'aide à l'étranger, c'est jeter de l'argent dans des trous à rats », tonne le vieux sénateur de Caroline du Nord. L'assistance directe à l'Afrique et à l'Amérique latine, notamment, devrait être réduite, de même que la contribution des Etats-Unis à la Banque mondiale.

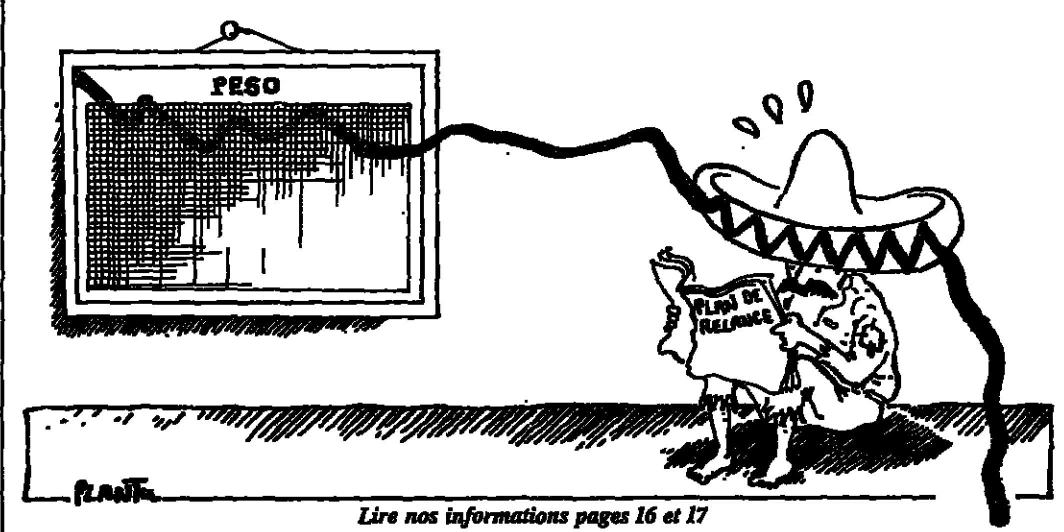
TRADITIONNELLEMENT, le parti républicain était le gardien de l'activisme américain à l'étranger ; les tendances à l'isolationnisme étaient plus marquées chez les démocrates. Même si les républicains n'obtiennent pas toutes les coupes qu'ils souhaitent dans l'aide à l'étranger, leur revirement témoigne du profond mouvement de repli sur eux-mêmes que connaissent les Etats-Unis. La guerre en Tchétchénie pourrait fournir opportunément des arguments à Washington pour remettre en cause aussi l'aide à la Russie et amorcer ainsi un virage fondamental dans la politique extérieure.

page 6

Avec l'appui financier de la communauté internationale

Le Mexique adopte un plan d'austérité draconien

Le président mexicain, Ernesto Zedillo, a annoncé le mardi 3 janvier un programme d'austérité draconien destiné à stabiliser le cours du peso et à redorer l'image du Mexique. Cette remise en ordre vise à remédier à l'effondrement du peso et à restaurer la confiance dans la situation économique du pays. Ce programme prévoit notamment une limitation de la hausse des salaires, un contrôle des prix, la réduction des dépenses publiques et de nouvelles privatisations. En consentant à Mexico une aide de 18 milliards de dollars (95 milliards de francs) au total, dont la moitié provenant des Etats-Unis, la communauté internationale entend soutenir un « modèle » qui, jusqu'à présent, faisait figure d'exemple dans les pays en développement.



Lire nos informations pages 16 et 17

L'autre Nice

Le quartier déshérité de l'Ariane où un policier a été tué cette semaine s'est résigné à vivre dans la violence

NICE

de notre envoyée spéciale

Au milieu du parking, entre les HLM, la dépanneuse recule, manœuvre et dégage enfin les voitures criblées de balles. Un policier s'avance, une besace à la main. Et sur le bitume taché de sang il éparpille du sable, bras arrondi, geste lent, comme on lance une brassée de fleurs sur un cercueil porté en terre. C'est ici que la veille, lundi 2 janvier, à minuit, Georges Janvier, policier de trente-cinq ans, a été tué d'une balle en pleine tête, et son collègue, Guy Deshayes, trente ans, grièvement blessé, alors qu'ils tentaient d'intervenir dans une bagarre entre habitants de l'Ariane, dans la banlieue de Nice. « *Des gars se battaient depuis deux heures au moins. Il faisait noir et froid. Lorsqu'une R 19 est arrivée avec quatre types en blouson à l'intérieur. Une des deux bandes a cru que c'était le renfort d'une autre bande, ils ont tiré. Quelqu'un est tombé.* » Mohamed reprend son souffle, explique qu'il était là, juste à côté.

Yasmine, elle, était à son balcon. Elle a entendu crier : « *Georges, Georges, réveille-toi.* » Elle s'est penchée un peu plus. « *Ils étaient nombreux autour d'un homme couché. Je me suis dit : Tiens, un voyou est touché.* » Elle a regardé longtemps. Au petit matin, en écoutant la radio, elle a compris que c'était un policier qu'elle avait vu mourir. Elle n'en revient pas. « *C'est vraiment incroyable d'avoir abattu un flic.* » Elle insiste encore : « *Dommage que ce ne soit pas un règlement de comptes, parce que là, c'est vraiment dur.* » Pour le reste, Yasmine ne cille pas. La bagarre, les armes brandies, les tirs, la mort : tout au bout de Nice barricadée de collines, le quartier de l'Ariane s'est résigné à vivre dans un autre univers.

Loin du centre, juste avant le panneau qui indique la fin de l'agglomération, Ariane est un de ces faubourgs où les grandes métropoles aiment loger ceux qui grattent à leur porte.

FLORENCE AUBENAS

Lire la suite page 13

Le Kremlin déchiré par la Tchétchénie

L'enlisement des militaires russes à Grozny attise les divisions dans l'entourage de M. Eltsine

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« *Il n'y a pas d'autre choix que d'aller jusqu'au bout.* » Si Boris Eltsine, absent comme d'habitude, se tait sur la tragédie qu'il a déclenchée, son bras droit, Viktor Iliouchine, « *premier assistant du président* », a résumé aussi clairement qu'il est possible, mardi 3 janvier, la position du Kremlin. Quel que soit le prix à payer, il faut continuer. Les tirs ont donc redoublé sur Grozny, et l'aviation russe s'est livrée, mardi, au plus grand massacre de civils depuis le début de l'opération de reconquête de la Tchétchénie, dans le village de Chali et a même « débordé » sur l'Ingouchie voisine.

Les chefs militaires persistent à refuser toute trêve, ne serait-ce que, comme leur proposent les Tchétchènes, pour évacuer les cadavres des soldats russes, toujours plus nombreux autour du palais présidentiel, alors que le premier devoir des combattants tchétchènes est de ramasser leurs propres morts et de les enterrer avant le coucher du soleil. Pendant ce temps, le service d'information officielle du gouvernement, faute de meilleure idée, continue à répandre de rocambolesques histoires sur ces Tchétchènes aux poches pleines de bagues qui détroussent les morts et fusillent les volontaires de l'extrême droite ukrainienne qui tenteraient de fuir Grozny, où afflueraient par contre des Afghans ou Jordaniens... A Moscou, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, s'est entretenu à huis clos avec les présidents de la Douma et de la Chambre haute, MM. Rybkine et Choumeïko. Ces trois hommes ont, s'ils le voulaient, les moyens d'arrêter l'opération, mais rien n'a percé de leur entretien, et rien n'indique qu'ils en aient l'intention.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Les candidatures à l'élection présidentielle

Edouard Balladur a confirmé, mardi 3 janvier, au cours d'un déjeuner auquel il avait convié l'ensemble du gouvernement à l'hôtel Matignon, que le mois de janvier sera celui où « *chacun* » se déterminera pour l'élection présidentielle. Le premier ministre n'a rien laissé paraître de ses propres intentions. De son côté, Philippe de Villiers se préparerait à annoncer sa candidature le 8 janvier sur TF 1. Quant aux proches du président de la République, ils pressent les socialistes de désigner leur candidat d'ici à la fin du mois.

page 8

Les geôliers de l'Airbus

Dans l'avion détourné à Alger, l'équipage avait su gagner la confiance des pirates

Il était le dernier du commando à se battre contre le GIGN dans le cockpit de l'Airbus d'Air France. Ses trois frères d'armes avaient été tués, vraisemblablement par les deux tireurs d'élite embusqués dans la tour de contrôle de l'aéroport de Marseille. Lui, l'hystérique, qui ne parlait pas le français et que les passagers avait baptisé « le Maboul » pour ses prêches islamistes enflammés, aurait pu liquider d'une rafale de pistolet-mitrailleur le commandant de bord et l'officier-mécanicien qui se tassaient dans leur coin pour échapper aux tirs. « Le Maboul » a regardé les deux hommes et ceux-ci ont compris qu'il ne leur ferait pas de mal. De même que ses frères n'avaient à aucun moment cherché à se venger sur les autres otages dans l'assaut du GIGN, « le Maboul » est reparti au combat et il est tombé à son tour quelques minutes plus tard. La politique de confiance menée par l'équipage tout entier se concluait le 26 décembre par un étonnant succès. Il n'était pas acquis d'avance.

Le détournement commençait évidemment le 24 décembre dans la cabine de l'avion par une tension extrême. Une passagère reçoit une gifle au cours d'un contrôle d'identité que les terroristes simulent d'abord. Une hôtesse, qui s'approche pour aider à ce contrôle, est bousculée. On sait très vite à quoi s'en tenir lorsque les harangues islamistes et les sourates sur la mort retentissent dans l'avion. Et, surtout, lorsque la nouvelle se répand de l'assassinat d'un policier algérien – « *parce qu'il a torturé ses frères* », dit un pirate – et d'un diplomate vietnamien – « *c'était un bouddhiste plein de diplômes* ». Les femmes doivent porter sur la tête des couvertures en guise de hidjab.

« *Ils nous ont dit qu'on n'avait rien à craindre si on obéissait* », raconte une hôtesse. Et au début du détournement, à Alger, l'équipage applique ces consignes à la lettre, demandant l'autorisation de se porter au secours d'une femme en crise d'hyperventilation ou d'un diabétique. C'est l'évacuation des femmes, des enfants et des malades qui crée les premiers liens entre les stewards ou hôtesses et leurs geôliers.

ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 6

Cessez-le-feu au Sri-Lanka

Une délégation du gouvernement de Colombo et les rebelles séparatistes des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont conclu, mardi 3 janvier, un projet de cessez-le-feu. C'est un tournant dans la guerre civile qui ensanglante le Sri-Lanka depuis 1983.

page 4

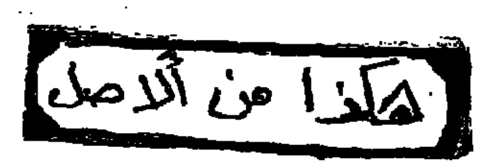
Les jésuites réunis à Rome

La 34e congrégation générale de la Compagnie de Jésus se réunit à partir du jeudi 5 janvier à Rome. Les 230 délégués de ce « parlement » jésuite devaient recevoir, jeudi, les directives du pape. Cette assemblée est l'occasion d'un bilan pour un ordre religieux qui recule en Europe et en Amérique du Nord, mais progresse en Asie et en Amérique latine.

page 14

M 0147 - 0105 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 790 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2.10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 3 $).



L'AVENIR DE LA FRANCE

La démocratie du citoyen

Il est nécessaire de trouver un nouvel équilibre entre bien public et libertés individuelles. La responsabilisation du citoyen sur le plan local ne doit pas se faire au détriment de cette communauté de destin qu'est la République. Seule l'Europe communautaire peut permettre de préserver la spécificité de notre système républicain. C'est dans ce cadre que la France doit entreprendre une reforme constitutionnelle qui tourne le dos à la tentation de la démocratie par l'individu, pour retrouver la démocratie du citoyen, c'est-à-dire la République.

par François Fillon

LE collectivisme totalitaire a entraîné dans sa chute la dictature des idéologies, mais la fête de la liberté à l'Est s'achève par un constat paradoxal : avec l'intégration mondiale des économies et de l'information, les politiques prétendant incarner une dimension collective se trouvent disqualifiées. Cette crise du politique engendre chez nous une crise de l'identité citoyenne parce que les Français ont, plus que d'autres, fondé leur idéal républicain sur le pouvoir de la chose publique à exprimer la volonté collective de la nation.

L'élection présidentielle doit ouvrir la voie pour adapter nos institutions à ce contexte nouveau. Pour endiguer l'indifférence à l'égard du débat politique, combattre la rupture entre le peuple et ses représentants, la réforme institutionnelle est désormais inévitable. Déclarés ou virtuels, tous les candidats partagent le souci de réaménager les rapports entre l'Etat et les citoyens. Les remèdes diffèrent, mais suivent une même ligne directrice : il serait temps de *« démocratiser la République »*. Un nouvel équilibre est à trouver entre exigence collective et respect de la voix de chacun, entre bien public et libertés individuelles, le mal proviendrait d'un déficit démocratique inhérent à une pratique institutionnelle encore trop empreinte du volontarisme jacobin. C'est l'éternel débat entre République et démocratie qui est au cœur de la question institutionnelle.

Parmi les propositions avancées, le récent rapport de l'Assemblée nationale a souligné la nécessité d'une interdiction du cumul des mandats électifs. Rendre incompatible le mandat de député avec toute fonction exécutive locale importante vise à recentrer la représentation nationale sur sa tâche : faire la loi. Mais a-t-on pensé qu'en adoptant cette mesure dans le cadre exclusif de la lutte contre la corruption, sans l'intégrer à une réforme institutionnelle renforçant les pouvoirs du Parlement, on risque l'effet inverse de celui qui est recherché ? Entre les vraies responsabilités d'un mandat local et une Assemblée trop impuissante, les élus feront vite leur choix. Si l'on y ajoute la possibilité offerte à une fraction minoritaire du Parlement d'en appeler au peuple contre la loi, pour contester par référendum un texte déjà voté, un coup fatal serait porté à la légitimité de l'Assemblée de représenter les Français. Associons un régime quasi absolu d'incompatibilités au référendum d'initiative minoritaire, sans rééquilibrer les pouvoirs au profit du législateur, et nous aboutirons à un exécutif encore plus mal contrôlé et à une France des féodalités.

Solidarités de proximité contre solidarité nationale

Tout cela est au fond conforme à la pente de l'esprit « démocratique », qui voit les solidarités de proximité se substituer à la solidarité nationale. Le principe de décentralisation n'est ici, bien sûr, pas en cause. Pouvons-nous cependant continuer à fermer les yeux sur ses insuffisances ? D'un côté, l'Etat se déleste année après année sur les collectivités de charges et de compétences lui incombant. De l'autre, nulle séparation appropriée des pouvoirs ne permet aux assemblées locales d'exercer un véritable pouvoir de contrôle à chaque niveau de responsabilité territoriale. Nous sommes là au cœur de la notion d'intérêt général. Sans un effort accru de l'Etat pour la redistribution nationale, notre pratique de la décentralisation creusera encore les inégalités entre régions riches et pauvres. Au nom du gouvernement de proximité et de la responsabilisation du citoyen sur le plan local, prenons garde à ne pas accélérer le passage de cette communauté de destin qu'est la République au repli sur la collectivité décentralisée.

Les effets pervers d'une responsabilisation mal comprise du citoyen peuvent être mieux mesurés encore avec une autre idée, consistant à ouvrir pour tout un chacun la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel afin de faire contrôler la loi sur le fond. Les libertés publiques s'en trouveraient mieux protégées, et les Français pourraient mieux faire respecter leurs droits. L'intention est louable, mais protection et respect de l'individu contre quoi ? Contre les empiétements de la loi, c'est-à-dire, en démocratie, contre la volonté générale. L'institutionnalisation rampante des droits de l'individu entraîne en effet que les droits reconnus à chacun deviennent une norme supérieure à la loi. Or c'est le principe exactement inverse qui est à la base de notre système républicain. Les rédacteurs de la Déclaration de 1789 n'ont rien voulu dire d'autre en décidant de conférer à la loi, c'est-à-dire au législateur, le soin de déterminer les bornes entre lesquelles les droits naturels du citoyen pourront s'exercer.

La saisine directe consacrerait en fait le renversement de la hiérarchie des normes à l'œuvre depuis quelques années. Rien ne limiterait la pratique du Conseil constitutionnel de vérifier la conformité des lois au préambule de la Constitution. Rien ne saurait l'empêcher de se transformer en cour suprême érigée en premier défenseur des libertés publiques contre la loi, contre le Parlement. Le renversement juridique, politique et culturel serait tel qu'aucune procédure parlementaire, je le crains, ne parviendrait à en limiter les effets. La justice de la République céderait le pas à la République des juges. Nous aurions alors changé de logique institutionnelle en basculant d'un modèle où l'égalité des droits est garantie par la loi à un autre où primeraient contrats et jurisprudences. Comment mieux aggraver l'anémie de la chose publique qu'en glissant de la reconnaissance des libertés par la loi à l'encouragement implicite de l'individualisme ?

Toutes ces réformes s'inscrivent dans l'air du temps : nous n'aurions désormais plus d'autre choix que d'accepter la tendance selon laquelle l'extension de la sphère marchande exigerait certes la liberté, mais au détriment de la sphère politique. L'individu supplantant le devenir collectif, l'affaiblissement du débat politique dans la plupart des démocraties occidentales, loin d'être un facteur transitoire, serait une donnée postmoderne fondamentale. Le droit devenant alors une fin en soi, supérieure au bien public, l'Etat n'aurait plus qu'à garantir les libertés fondamentales – droits de l'homme, libre circulation, respect du communautarisme identitaire – nécessaires à l'épanouissement du marché. Un Etat affaibli et sans projet, un Etat désincarné.

Le défi européen

Si les sociétés occidentales sont effectivement appelées à être dominées par le couple marché-individu, il serait vain de limiter nos réflexions institutionnelles à la seule dimension hexagonale. C'est pourquoi le réaménagement de la vie politique française est inséparable du devenir de la construction européenne. Sauf à se fourvoyer dans un repli nationaliste parfaitement illusoire, la spécificité de notre système républicain ne survivra que dans le cadre d'une Europe communautaire sachant elle-même devenir un modèle d'organisation politique marquant sa différence par rapport à la logique néolibérale globale. Vu sous cet angle, l'enjeu capital de la conférence de 1996 sur l'avenir institutionnel de l'Union est bien de donner un sens politique au projet européen.

Les dernières propositions d'Edouard Balladur, qui rejoignent un point de vue exprimé de longue date par Philippe Séguin sur la révision de la mécanique communautaire, nous engagent dans la bonne direction : renforcement des attributions du Conseil appelé à devenir un véritable exécutif politique, responsabilité accrue de la Commission devant le Conseil, contrôle législatif exercé tant par les Parlements nationaux que par le Parlement européen. Pour faire entrer tout cela dans les faits, il faut avoir l'audace de répondre un « non » pour deux « oui » au récent rapport de la CDU-CSU sur l'avenir de l'Union européenne. Non à une petite Europe fondée sur la monnaie unique, ce noyau dur qui serait nécessairement un avatar du fédéralisme allemand. Mais oui à une Europe politique où les Etats et les Parlements assumeraient enfin leurs responsabilités et oui encore à l'axe franco-allemand pour jouer ensemble un rôle décisif dans la définition de la singularité politique du nouveau projet européen.

Cette relance communautaire doit correspondre, en France, à une réforme institutionnelle tournant le dos à la tentation de la démocratie *par* l'individu, pour retrouver la démocratie du citoyen qui n'est rien d'autre que la République. Si l'on veut réhabiliter la chose publique et le débat politique, il faut intensifier la seule expression légitime de la volonté générale, celle du souverain. Et le souverain, en République, ne saurait être un ensemble d'intérêts particuliers, mais le peuple et rien que lui. Les Français souhaitent être mieux associés à la vie publique. Ils veulent que l'Etat et leurs représentants ne décident rien d'essentiel qui ne corresponde à leur volonté profonde, mais néanmoins qu'ils décident. C'est donc avant tout notre capacité de décision collective qu'il faut améliorer. L'électorat doit mieux orienter à travers ses représentants et, le cas échéant, arbitrer directement les grands choix nationaux qui s'imposent pour préparer le pays à son avenir. Dans nos institutions où le peuple s'exprime par le suffrage universel en désignant avant tout un président de la République et une majorité de l'Assemblée nationale, deux modifications de la Constitution en découlent.

Il faut d'abord permettre au Parlement de retrouver un rôle afin que majorité et opposition puissent personnifier un législateur digne d'une démocratie moderne. L'Assemblée nationale devrait siéger en une session annuelle unique de huit mois et disposer de son ordre du jour pendant la moitié de cette session. L'article 49, alinéa 3, de la Constitution devrait être abrogé. Les commissions devraient pouvoir éclairer leurs travaux grâce à un véritable pouvoir d'enquête. Enfin, le vote personnel devrait être systématisé. Ce rééquilibrage des pouvoirs ne nous ramènerait nullement aux errances de la IVe République. Le contrôle de l'exécutif serait assuré et il n'en deviendrait que meilleur. Leur faculté d'initiative retrouvée, les députés se consacreraient nécessairement mieux à leur tâche. C'est dans le cadre de ce rétablissement de la fonction législative qu'il sera souhaitable de renforcer les incompatibilités professionnelles et les interdictions de cumul.

A ce rétablissement institutionnel doit répondre un renforcement de la capacité de décision de l'exécutif émanant expressément du peuple. A cette fin, il conviendrait de lier l'indispensable réduction à cinq ans du mandat présidentiel à un élargissement du domaine d'application du référendum prévu par l'article 11 de la Constitution. Cela permettrait au président de la République de recourir à la voie référendaire pour que les Français puissent se prononcer directement sur toute question d'intérêt national. Afin d'écarter toute tentation plébiscitaire, le président ne pourrait déclencher la nouvelle procédure qu'une ou deux fois par session parlementaire, ou sur proposition des deux Assemblées. Quant aux principes de la démocratie représentative, le rétablissement concomitant du pouvoir législatif en garantirait le respect.

Ces modifications constitutionnelles, aussi importantes soient-elles, demeureraient cependant à elles seules insuffisantes pour rendre à nos institutions toute leur cohérence. Le rétablissement de la loi au rang qui lui revient doit être la clef de voûte de l'adaptation du régime aux temps nouveaux. Réinventer la République passe par une remise à l'endroit de notre système juridique pour que soit pleinement respecté le principe fondamental selon lequel la loi est l'expression de la volonté générale.

▶ François Fillon est ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Egalité ou équité ?

La mise en avant, par la Commission sur la France de l'an 2000 présidée par Alain Minc, de la notion d'équité, a suscité un débat. A ceux qui, notamment dans nos colonnes, ont cru y discerner l'abandon de l'espérance républicaine d'égalité, Alain Minc répond que, sous couvert d'égalité, la France d'aujourd'hui devient une société d'exclusion à l'américaine. Refusant les anathèmes, il plaide pour une lutte responsable et efficace contre le chômage, cette inégalité cardinale.

par Alain Minc

LES mots ne sont pas innocents. Nous en étions convaincus, mes collègues de la Commission sur les défis de l'an 2000 et moi-même, en mettant l'accent sur le « devoir d'équité » en parallèle à « l'impératif d'efficacité ». Que n'avons-nous, depuis lors, entendu ? Fossoyeurs de l'idéal républicain d'égalité, fourriers d'un libéralisme échevelé, militants reaganiens, contempteurs des acquis sociaux... L'anathème ne peut tenir lieu de raisonnement articulé. C'est à dessein que nous avons voulu marquer l'épuisement du compromis social de l'après-guerre, fondé sur une machine égalitaire visant à l'extension indéfinie de la classe moyenne et appuyé sur des politiques de redistribution keynésienne.

Avec, pour toile de fond, une économie dont la mondialisation interdit toute relance dans un seul pays, une société qui voit croître sans limite l'exclusion et dont le chômage constitue l'inégalité cardinale, des questions nouvelles liées à la répartition des efforts collectifs entre actifs et inactifs et entre générations, qui peut se satisfaire de la vieille réponse égalitaire traditionnelle ? Le débat est loin d'être théorique. Exemple : distribuées sans référence au revenu, et qui plus est défiscalisées, les allocations familiales rapportent, après prélèvement, deux fois et demi davantage à un cadre supérieur imposé dans la tranche la plus élevée de l'IRPP qu'à un smicard.

Exigence minimale de justice

L'égalité n'a-t-elle pas bon dos ? Exemple : l'application des mêmes méthodes pédagogiques aux enfants des quartiers les plus difficiles et à ceux de Neuilly ne peut permettre aux premiers de rattraper leurs handicaps sur les seconds. L'égalité des chances y trouve-t-elle son compte ? Exemple : le principe égalitaire valant, pour les sacrifices autant que pour les avantages, le forfait hospitalier est le même pour le président d'une entreprise que pour ses ouvriers qualifiés. L'égalité paraît-elle, en la matière, incontestable ? Exemple, plus téméraire encore : la gratuité des troisièmes cycles de l'enseignement supérieur favorise, à l'évidence, les étudiants issus des milieux aisés, infiniment plus nombreux à poursuivre leurs études jusqu'à ce stade ultime. L'égalité rime-t-elle, en cette matière, avec une exigence minimale de justice ? La société sent cette évolution mieux que ses corps intermédiaires.

Lorsqu'en juillet 1992 les chauffeurs routiers bloquent la France afin d'obtenir que le permis à points ne s'applique pas, de la même manière, aux professionels et aux chauffeurs du dimanche, ne s'élevaient-ils pas contre le dérapage qui voit toujours l'égalité se muer en uniformité ? Jamais, lors de nos réflexions, nous n'avions ni imaginé, ni souhaité que l'immense appareil social, contruit pour l'essentiel avec l'égalité pour fondement, soit mis à bas. Mais nous avons, en revanche, marqué haut et fort que les prochaines réformes de l'Etat-providence devraient faire prévaloir le principe d'équité, de manière à infléchir un système qui, pour les « siècles des siècles », demeurera marqué au coin de l'égalité. Mais, mythe pour mythe, comment définir l'équité par rapport à l'égalité ? Elle est naturellement plus complexe, plus insaisissable, et donc plus contestable, mais la difficulté ne peut servir d'argument pour perpétuer une machine égalitaire à rendements décroissants et dont la dérive automatique aboutit à des prélèvements désormais incompatibles avec la concurrence qui prévaut entre systèmes socio-économiques, et générateurs, depuis vingt ans – entre autres causes – de l'accroissement du chômage.

L'inlassable quête de l'équité suppose – notre rapport l'avait indiqué – quelques principes de base. Premier principe : un débat sur les droits fondamentaux à assurer à chacun. Si le droit au travail prime sur tous les autres, la société doit accepter les réformes qui toucheront, pour le faire prévaloir, aux traditionnels « droits acquis ». C'est à cette aune-là que se pose le problème de la répartition du surplus, entre hausse du pouvoir d'achat et création d'emplois, comme celui d'une réduction des charges sociales sur les bas salaires gagée sur une hausse de la fiscalité. Mais au-delà d'un droit au travail qui prévaut aujourd'hui dans les discours davantage que dans la réalité, de nouveaux droits se profilent à l'horizon : droit à l'insertion, droit à l'activité, droit au temps choisi, auxquels notre Etat-providence est incapable de répondre avec ses procédures uniformes et égalitaires.

Deuxième principe : il n'existe pas de droits sans devoirs. La société a naturellement un devoir essentiel à l'égard de chacun de ses membres et surtout des plus défavorisés, mais eux aussi sont débiteurs, à leur mesure, de devoirs : les instigateurs du RMI l'avaient compris, qui avaient assorti le droit au revenu d'une exigence d'insertion ; de même les bénéficiaires d'une allocation-chômage doivent-ils, en contrepartie, accepter de rechercher un emploi. Evidence, prétendront d'aucuns. Rien n'est moins sûr dans une société qui a vu l'extension infinie des droits se faire, par la force des choses, sans la réaffirmation des devoirs. Si la lutte contre la marginalisation et l'exclusion exige un effort plus intense de la collectivité, et équivaut à un devoir plus marqué des catégories les mieux insérées, celui-ci ne sera acceptable que si les bénéficiaires de cette aide accrue sont, eux-mêmes, mais à leur mesure, redevables à l'égard de la société.

Une application souple et décentralisée

Troisième principe : dans une société de plus en plus complexe, les mécanismes de l'Etat-providence s'identifieront de moins en moins à des règles uniformes et identitaires. Ils exigeront une application souple et décentralisée et devront faire une place croissante aux relations contractuelles. Ainsi, lorsque le droit au temps choisi aura pris sa pleine dimension, exigera-t-il une application différenciée : il ne pourra pas fonctionner de la même manière pour les cadres dirigeants – par exemple sur une base pluriannuelle – et pour les ouvriers. De même un parcours efficace d'insertion ne se conçoit-il pas avec des étapes identiques dans une région de vieille tradition industrielle et dans le monde rural. Nier la diversité de la réalité, au nom du principe égalitaire, c'est engendrer des frustrations et des inadaptations, dont, fatalité sociale, pâtissent toujours les plus modestes.

Quatrième principe : l'équité déborde la stricte application de « l'égalité des chances ». Elle exige ce que les Américains baptisent du mot peu chatoyant de *« discriminations positives »*. Par exemple une politique éducative ciblée sur les jeunes des quartiers difficiles, adaptant les programmes, mobilisant des moyens hors du commun, faisant appel aux meilleurs enseignants, quitte à les inciter financièrement à accepter de tels postes : autant d'actions que l'égalité à la française interdit ou ne tolère qu'à la marge. De même, l'égalité des chances ne prendra-t-elle sa véritable signification que si, au fil du cursus professionnel, existent des cycles de formation qui donnent les mêmes droits que les diplômes initiaux : élaborés à partir de textes « au carré », dans le respect d'une égalité formelle, ils ne rempliront jamais cette fonction. Existe-t-il pourtant plus noble illustration de l'aspiration à la justice que d'essayer d'éviter le syndrome si français des destins à jamais joués dès la fin de l'enseignement ?

La société française fait face à un choix que ni les anathèmes, ni les ritournelles traditionnelles ne permettront de trancher au mieux de ses intérêts. Soit elle gère la stabilisation des dépenses sociales qu'impose la réalité économique, avec pour seul viatique ses principes égalitaires traditionnels, ses mécanismes uniformes et son culte des procédures centralisées : sous couvert d'égalité, elle poursuivra sur la pente qui est aujourd'hui la sienne, ce qui la conduit à devenir une société d'exclusion à l'américaine, mais avec un taux de prélèvement qui n'a rien d'américain et qui la rapproche paradoxalement de la social-démocratie suédoise. Soit elle infléchit la gestion de son système social, en faisant sienne une recherche de l'équité dont elle est peu familière : elle seule peut répondre à la multiplicité des injustices et à la marginalisation croissante de pans entiers de la population qu'induit la loi d'airain de l'économie contemporaine, parallèlement aux progrès et aux avantages que, du même mouvement, elle offre au plus grand nombre. Mais il ne peut exister de devoir d'équité qu'avec une société civile développée, riche en acteurs sociaux, ayant le culte du compromis. Le tête-à-tête de l'Etat et de l'opinion, tel que la France le fabrique, ne le permet pas, lui qui s'accompagne naturellement de la sainte trinité – centralisation, statut, uniformité. L'évolution vers davantage d'égalité ou vers les prémices de l'équité ne résulte donc pas d'un choix politique *ex cathedra* : elle reflétera naturellement notre maturité collective.

▶ Alain Minc a présidé la Commission sur les défis économiques et sociaux de la France de l'an 2000, mise en place par le premier ministre, dont le rapport, « La France de l'an 2000 », a été publié aux éditions Odile Jacob.

Le conflit en Tchétchénie

Le CICR dénonce les bombardements « persistants et indiscriminés » effectués par l'armée russe

Les combats de rue se sont poursuivis, mardi 4 janvier, dans le centre de Grozny alors que la capitale tchétchène était pilonnée sans relâche par l'artillerie russe. Selon le CICR, les bombardements de l'aviation russe sur la ville de Chali, au sud de Grozny, auraient fait une vingtaine de morts et une centaine de blessés.

■ DISSENSIONS. L'échec du premier assaut terrestre russe contre Grozny attise les dissensions au Kremlin tandis que les opposants à la guerre font entendre de plus en plus leurs voix.

■ RÉACTIONS. Tout en déplorant les victimes civiles en Tchétchénie, l'Allemagne et les Etats-Unis relativisent leurs critiques à l'égard de Moscou.

MOSCOU

de notre correspondant

Une centaine de tués, un marché et un hôpital touchés : tel serait, selon un député russe sur place, Anatoli Chabad, le bilan du bombardement de l'aviation russe, mardi 3 janvier, sur la ville tchétchène de Chali, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Grozny. Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), également présents sur les lieux, font état d'un bilan, provisoire et non confirmé, d'une vingtaine de morts et d'une centaine de blessés. Ils précisent que l'hôpital n'a pas été directement touché mais a subi des impacts.

Avant même ce nouveau raid, le chef de la délégation du CICR à Moscou, Thierry Meyrat, s'était élevé, dans une déclaration au *Monde*, contre les bombardements *« indiscriminés et persistants »* de l'aviation russe sur l'ensemble du territoire de la Tchétchénie, alors que les affrontements entre forces indépendantistes et troupes de Moscou sont concentrés autour de et dans la capitale, Grozny. Le président Boris Eltsine avait pourtant promis, la semaine dernière, d'arrêter les bombardements risquant de faire des victimes civiles.

La majorité des quelque 200 000 personnes déplacées en Tchétchénie sont concentrées dans le sud du pays et, toujours selon les estimations du CICR, plus de 100 000 autres personnes ont quitté la petite République (80 000 pour l'Ingouchie et 30 000 pour le Daghestan). Les avions russes ont aussi frappé, mardi, le village ingouche d'Archty, à la frontière tchétchène, tuant une femme et ses trois enfants, selon le chef de l'administration locale, cité par l'agence russe Interfax. Grozny est toujours violemment bombardée, alors que près de 100 000 civils (sur 350 000 à 400 000 habitants avant la guerre) y vivraient toujours, d'après les journalistes sur place. A Grozny, les délégués du CICR ont pu constater qu'au moins deux des hôpitaux de la ville avaient été désertés. Les blessés ont été évacués vers le sud dans les petites villes de Chali et de Stari-Atagui, au pied du Caucase. Ces deux hôpitaux, approvisionnés en médicaments par le CICR, abritaient plus d'une centaine de blessés, avant le bombardement de mardi.

La zone sud du pays, montagneuse, qui n'est pas coupée de Grozny, semble donc déjà servir de base arrière au gouvernement de Djokhar Doudaev. L'éventuelle chute de la capitale ne signifie donc pas un arrêt des combats. Les forces russes, qui ont pénétré par le nord, ont laissé le territoire sans contrôle et se concentrent sur Grozny. Les convois d'aide du CICR peuvent atteindre, par le sud, la capitale tchétchène, attaquée au nord par les forces russes. L'un des premiers convois humanitaire du CICR est ainsi arrivé, mardi, dans le sud de la Tchétchénie en provenance de Géorgie.

Comme le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU, sollicité par Moscou, le CICR rencontre cependant beaucoup de difficultés en raison de *« problèmes administratifs »* du côté russe pour acheminer l'aide humanitaire, notamment des couvertures, précise M. Meyrat. Le principal problème des déplacés est le froid, car les infrastructures (électricité, eau, chauffage) ne fonctionnent plus en Tchétchénie. Le CICR va aussi fournir une aide alimentaire d'appoint aux familles accueillant les réfugiés. Par ailleurs, le chiffre de cent prisonniers russes, annoncé par les Tchétchènes, *« paraît correspondre à la réalité »*, précise M. Meyrat. Le CICR a visité certains de ces prisonniers et a entamé des démarches pour pouvoir visiter les Tchétchènes détenus par les Russes.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

MM. Christopher et Kozyrev devraient se rencontrer prochainement à Genève

Le secrétaire d'Etat Warren Christopher et le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev devraient se rencontrer les 17 et 18 janvier à Genève, a indiqué mardi 3 janvier un haut responsable du département d'Etat.

Le conflit en Tchétchénie devrait être l'un des thèmes de cette rencontre. Le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, a réitéré mardi la *« préoccupation »* des Etats-Unis devant la *« tactique »* adoptée par le pouvoir russe, en accusant l'armée russe d'avoir *« utilisé la force sans discernement dans certains cas »*. Il a toutefois rappelé que Washington estime essentiel le maintien de l'intégrité territoriale de la fédération de Russie.

M. McCurry a invité les dirigeants républicains qui pourraient être tentés de sanctionner Moscou à envisager les conséquences d'un éclatement de la Russie ou d'un affaiblissement de Boris Eltsine. M. McCurry a aussi fait référence à la guerre de Sécession aux Etats-Unis pour expliquer que la Tchétchénie ne pouvait pas décider unilatéralement de quitter la fédération russe. *« Nous sommes conscients de notre propre histoire »*, a-t-il expliqué.

L'opposition de Moscou à un élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe de l'Est devrait être l'un des autres grands thèmes des entretiens Christopher-Kozyrev à Genève. – *(AFP.)*

L'Allemagne prône une attitude « calme et mesurée » des Occidentaux

Après être sortie de sa réserve, lundi 2 janvier, pour critiquer les méthodes utilisées par l'armée russe en Tchétchénie (*le Monde* du 4 janvier), l'Allemagne a tempéré sa position, mardi, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, qui a prôné une réaction *« calme et mesurée »* des Occidentaux face au conflit. *« Le gouvernement russe est dans une situation très très difficile »* et *« personne ne peut contester à la Russie le droit de refuser de laisser une partie d'elle-même prendre ses distances »*, a déclaré le chef de la diplomatie allemande, qui a ajouté que la Tchétchénie n'avait *« aucun droit à revendiquer son indépendance »*. M. Kinkel s'est montré sceptique quant aux chances de succès d'une médiation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'ex-CSCE), évoquée par la France.

Tranchant avec cette prudence, le ministre suédois des affaires étrangères, Mme Léna Hjelm-Wallén, a estimé, toujours mardi, que la situation en Tchétchénie était *« inacceptable »* : *« La façon dont la Russie résout le conflit ne peut être considérée uniquement comme une affaire intérieure russe. »* Le ministère néerlandais des affaires étrangères a également exprimé son inquiétude face au nombre de victimes civiles tout en estimant que l'indépendance de la Tchétchénie n'était *« pas souhaitable »* car elle provoquerait un *« effet domino »* dans la région. – *(AFP, Reuter.)*

Une série d'erreurs militaires majeures

Il y a plus d'un demi-siècle, l'armée rouge avait dû s'employer trois mois durant, avant de réussir – non sans mal – à mettre au pas la résistance en Finlande. Pendant l'hiver 1939-1940, malgré un réel déséquilibre des forces en faveur de Staline, des colonnes de chars soviétiques furent incendiées sur place par des maquisards finlandais qui s'opposaient à l'invasion de leur pays. Apparemment, Boris Eltsine et une partie de son état-major ont oublié la leçon : ils ont commis plusieurs erreurs dans leur guerre en Tchétchénie.

La moindre de ces erreurs n'a pas été de sous-estimer un adversaire qui a toujours su donner du fil à retordre à son agresseur, d'abord contre les armées tsaristes au XVIIIe et au XIXe siècle, puis, plus récemment, entre 1918 et 1920 lors de l'occupation de la Tchétchénie par l'armée rouge.

En imaginant qu'il suffirait de faire tomber Grozny, la capitale, pour régler le problème au plus vite, les généraux russes ont conçu un plan de bataille à la manière de leurs aînés sur d'autres théâtres des opérations, à savoir un bombardement de la ville par l'artillerie et l'aviation qui précéderait un assaut final par les blindés. C'était compter sans les réactions de ce peuple de rudes montagnards qui connaît la tactique traditionnelle des Russes pour avoir lui-même, en son temps, fait partie des forces soviétiques et qui a appris à déjouer un affrontement de longue durée.

Quoi de plus vulnérable, en effet, qu'un blindé dans des combats de rue ! Engager un char dans ces conditions, c'est l'exposer à être détruit par des hommes intrépides sachant manier le lance-grenade, la roquette, voire la bouteille incendiaire. Dans une agglomération soumise à d'intenses bombardements préalables, un blindé a du mal à manœuvrer de surcroît : sa progression est lente devant les décombres. En outre, les raids aériens ou les tirs d'artillerie ont pour résultat que la population apprend à se terrer et à organiser des nids de résistance cachés fatals à un agresseur.

De ce point de vue, l'état-major russe a ajouté à cette tactique inadaptée l'erreur fondamentale qui a consisté à ne pas appuyer le déplacement de ses blindés par une infanterie suffisamment motivée pour investir une ville et pour contrer des harcèlements sur les arrières. S'est-il méfié de ses propres conscrits ? C'est une hypothèse. Mais il y a aussi dans le contingent russe en Tchétchénie des troupes professionnelles et aguerries, comme les forces spéciales du ministère de l'intérieur ou des éléments de « choc » de divisions anti-émeutes. Ont-elles eu peur de se frotter à des Tchétchènes qui, eux, n'ont rien à perdre et qui ont appliqué, cinquante-cinq ans après, la tactique des Finlandais ?

On touche là, sans doute, à une erreur majeure dans l'opération engagée par Boris Eltsine. Pour des raisons qu'il conviendra d'élucider plus tard et qui tiennent peut-être à des refus personnels ou à des désaccords sur le fond entre dirigeants politiques et officiers russes, il y a eu des problèmes de commandement au sein même du dispositif russe.

Des chefs d'unités ont été relevés par Moscou en cours de mission à plusieurs échelons de responsabilité. Certains se sont vu dicter des ordres de bataille – notamment des consignes de passer de vive force et quoi qu'il puisse en coûter – qui se sont révélées inapplicables sur le terrain. D'autres, encore, ne sont jamais parvenus à s'imposer à leurs propres troupes. Quelques uns, enfin, ont purement et simplement refusé de jeter leurs chars contre des civils.

A l'Ouest, on a observé avec beaucoup d'attention ce qu'il faut bien appeler, pour la première fois depuis 1990, *« des comportements d'indiscipline »*, aussi caractérisés de certains officiers russes à l'encontre du régime de Boris Eltsine. Comment imaginer, en effet, que l'institution militaire soit épargnée, plus qu'aucune autre, par la désintégration actuelle de la Russie ? C'est probablement, de l'aveu des experts militaires en Occident, l'un des signes les plus inquiétants, surtout si, dans le même temps, la tournure des événements en Tchétchénie donnait des idées à d'autres Républiques de l'ex-URSS.

JACQUES ISNARD

Le Kremlin déchiré

Suite de la première page

M. Tchernomyrdine s'est essentiellement attaché, jusqu'à présent, à rester à l'écart de l'aventure tchétchène (il n'en a pas dit un mot dans ses vœux de Nouvel An !), ce que certains commentateurs saluent comme le signe d'une grande habileté politique.

Le concert de protestations s'est cependant considérablement accru, mais il est le fait d'opposants ou de quasi-opposants, voire de conseillers présidentiels en disgrâce. L'ancien président Mikhaïl Gorbatchev appelle tous les responsables de *« ce désastre moral, politique et militaire »* à *« s'en aller »*. Le président de la commission de défense du Parlement, Sergueï Iouchenkov, parle *« d'aventure honteuse et sanglante »*. L'ancien premier ministre *« libéral »*, Egor Gaïdar, a, lui aussi, des mots très durs pour un Kremlin qui a opté pour *« l'aventure militaire »*, et souligné que *« seul Boris Eltsine avait le pouvoir de changer la politique actuelle »*. Cependant, M. Gaïdar précise que son parti, Le choix de la Russie, ne demandera pas la destitution du président, par *« pragmatisme »*, parce que *« les institutions démocratiques en Russie sont aujourd'hui extrêmement fragiles »*.

Surtout, cet homme qui a si longtemps été considéré comme le garant des réformes économiques et politiques en Russie, affirme, dans une interview à la BBC, que l'opération en Tchétchénie n'est *« en aucune manière une affaire purement interne de la Russie »* et qu'il souhaite vivement que l'Occident s'en mêle. Sur le même thème, la chaîne privée NTV relève avec ironie que l'Ouest ne répond pas aux appels des *« défenseurs russes des droits de l'homme »* à faire pression sur Moscou, et répète à l'unisson *« comme une leçon bien apprise »* qu'il s'agit *« d'une affaire intérieure à la Russie »*. Au même moment, à Bonn, le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel enfonçait le clou, affirmant que les Tchétchènes n'avaient *« aucun droit à l'indépendance »*. Le seul accent de fermeté est donc venu de Stockholm, où les méthodes russes ont été qualifiées *« d'inacceptables »*.

Dans les rues de Moscou, quelques centaines de manifestants ont protesté contre la guerre. Des *« mères de soldats »* en larmes exigent des nouvelles de leurs fils qu'on a *« trompés »*. A la télévision, un député qui a vu une centaine de détenus russes dans le sous-sol du palais de Grozny, explique que *« ces gamins de dix huit ans »* ont *« reçu leur première nourriture chaude quand ils ont été faits prisonniers »*. L'association de défense des droits de l'homme Memorial multiplie les messages tous azimuts, y compris aux ambassades occidentales, et explique que la guerre en cours n'est pas *« dirigée contre le séparatisme tchétchène ou autre, mais contre la démocratie et la liberté »*.

Le ministre de la défense sur la sellette

Larissa Bogoraz, qui, en 1968, avec une poignée de dissidents, osa manifester à Moscou contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, reprend du service, vingt-six ans plus tard. Le passé revient à toute allure, y compris dans ce commentaire d'un *« expert »* militaire, expliquant que l'une des raisons majeures de l'échec russe à Grozny est que l'armée n'a plus l'expérience de ce genre d'opérations urbaines, la dernière remontant à l'écrasement de l'insurrection hongroise, en 1956.

Dans un tout autre genre, le quotidien populaire *Moskovsky Komsomolets*, le seul à sortir mercredi, publie en première page un montage photographique du meilleur goût : le ministre de la défense, Pavel Gratchev, rigolard devant un tas de cadavres de soldats russes, sous le titre *« le chef militaire le plus incapable de Russie »*. Ce journal a un vieux compte à régler avec le général Gratchev, depuis qu'un de ses reporters qui enquêtait sur la corruption dans l'armée a été tué, à l'automne, par un paquet piégé, dans des circonstances très troublantes. A l'époque, le sort du ministre tenait à un cheveu, mais le général avait sauvé son siège.

La logique voudrait que cette fois il saute, au moins comme un fusible, pour protéger le président. Des hommes de l'exécutif, qui ont eux aussi un très ancien contentieux avec l'ancien officier de parachutistes, plaident plus ou moins ouvertement en ce sens. Le porte-parole du président, Viatcheslav Kostikov (lui-même en disgrâce et sur le départ pour le Vatican comme ambassadeur), explique qu'il ne s'agit pas de s'interroger sur *« la légitimité des actions du président ou du gouvernement »*, mais *« sur le professionnalisme de ceux qui ont mis au point cette opération »*. Le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, qui, lui-même, a plaidé sans relâche pour la solution de force, dénonce, lui aussi, *« le manque de professionnalisme »* des exécutants. Le carnage de Grozny a refait l'unité des factions tchétchènes, unies contre l'agresseur. Pas celle des différents clans du Kremlin.

JAN KRAUZE

La route du nord-ouest, cimetière des soldats de Moscou

GROZNY

de l'un des envoyés spéciaux de l'AFP

Dans le bunker, au sous-sol du palais présidentiel de Grozny, deux hommes remplissent précautionneusement des grenades anti-char d'un mélange d'essence et d'huile. *« Comme ça, ils brûlent beaucoup mieux, nous l'avons vu il y a deux jours »*, sourit Muslim, chef d'un petit groupe de combattants tchétchènes qui s'apprêtent à partir harceler les forces russes repliées au nord-ouest de la ville après l'échec de leur assaut du week-end sur la capitale.

Béret de laine noire sur la tête, bandeau vert des *smertniki* (volontaires de la mort) au front, ils sont treize à sortir en courant par une issue latérale du palais, se protégeant derrière les carcasses de blindés russes et traversant les rues ventre à terre. Le petit groupe – armé, en tout et pour tout, d'un lance-grenades de deux mitrailleuses légères et de fusils d'assaut Kalachnikov, mais où trois hommes ne font que porter les munitions – progresse sur l'avenue de la Victoire, chacun couvrant à son tour le passage des autres devant les rues transversales.

« C'est tout le long de cette route que nous les avons arrêtés », explique Zelimkhan Idigov. A vingt-trois ans, il a gagné dans les combats l'honneur de manier le lance-grenades contre les blindés russes : *« J'en ai eu six. Il faut attendre le bon moment et tirer sur le moteur ou la tourelle. » « Nous leur avons fait un enfer. Les soldats avaient si peur qu'ils n'osaient pas sortir des blindés,* renchérit Saïd. *Jamais ils ne prendront cette ville. »*

Sur la place, devant la maison de la presse, un BMP (blindé servant au transport de troupes) est immobilisé, touché dans les portes arrière. Six cadavres déchiquetés gisent autour du véhicule, trois autres sont allongés dans l'habitacle taché de sang. Un combattant tchétchène retourne du pied un corps, le soldat a été scalpé. Un peu plus loin un autre a une balle dans la tempe. Tout près, des sourdes détonations font trembler le sol. Des soldats russes sont toujours pris au piège. Les bruits de tirs se font tout proches. Accroupis, adossés à une palissade, Muslim et ses hommes attendent. *« Dès qu'il fera sombre, nous les attaquerons et nous en tuerons d'autres. »*

STÉPHANE ORJOLLET

INTERNATIONAL

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Multiples violations de la trêve dans l'enclave de Bihac

La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a fait état, mardi 3 janvier, d'un regain *« préoccupant »* d'activités militaires dans la poche de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie. Edward Joseph, le porte-parole de la FORPRONU dans l'enclave musulmane assiégée par les forces serbes, a précisé qu'une centaine d'obus s'étaient abattus dans le secteur de Velika-Kladusa, tandis que huit autres obus avaient explosé, dans le sud de la poche, autour de la ville de Bihac.

En dépit de ces violations croissantes de la trêve, la FORPRONU s'efforce de consolider l'accord sur la cessation complète des hostilités, qui devrait conduire à la reprise des négociations. Le groupe de contact des grandes puissances doit se réunir, au niveau des experts, *« dans la semaine à Bonn »*, a-t-on indiqué. Mardi, les commissions régionales conjointes se sont rencontrées sous l'égide de l'ONU dans plusieurs régions de Bosnie-Herzégovine, notamment dans la poche de Bihac, à Tuzla, Gornje-Vakuf et Gorazde pour discuter des modalités du déploiement des « casques bleus » sur les lignes de confrontation.

Par ailleurs, la FORPRONU s'est plainte des restrictions à sa liberté de mouvement, imposées par les Serbes qui s'étaient pourtant engagés, en signant la trêve, à lever toutes les entraves à la circulation des « casques bleus » et des humanitaires. Quelques progrès ont toutefois été enregistrés mardi. A Sarajevo, les services de tramways ont repris et l'aéroport, fermé à la suite de l'atterrissage manqué d'un avion cargo russe, a été rouvert. De plus, l'armée bosniaque s'est engagée à évacuer mercredi ses 250 hommes postés sur le mont Igman, au sud-ouest de la capitale, décrétée « zone démilitarisée » par l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

OUZBÉKISTAN : les néocommunistes ont remporté 96 % des sièges du nouveau Parlement. – Dix jours après les élections législatives du 25 décembre en Ouzbékistan, la commission électorale a annoncé, mardi 3 janvier, la victoire écrasante des néocommunistes, qui ont obtenu 96 % des sièges du futur Parlement. Le Watan Tarakiette (WT), un mouvement d'opposition créé de toutes pièces par le chef de l'Etat, Islam Karimov, n'a remporté que sept sièges. Les partis Erk (Liberté) et Birlik (Unité), interdits par le pouvoir depuis 1992 et dont les militants vivent dans une semi-clandestinité, n'ont pas pu présenter de candidats. Par ailleurs, les observateurs internationaux ont relevé de nombreuses irrégularités lors du scrutin. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : onze morts lors *d'une intoxication au champagne* empoisonné au cyanure. – Onze personnes, dont six militaires russes, sont mortes et cinquante-trois autres se trouvaient dans un état grave, lundi 2 janvier, à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, après avoir été intoxiquées dans la nuit par un champagne de fabrication artisanale, délibérément empoisonné au cyanure. Une enquête a été ouverte et deux vendeurs de boissons alcoolisées ont été arrêtés. Les quelque 20 000 militaires russes actuellement au Tadjikistan pour soutenir le régime néocommuniste confronté à une opposition islamiste armée sont, en effet, régulièrement la cible d'attentats. Six soldats russes ont d'autre part été tués le même jour lors d'une embuscade tendue par les rebelles. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Après une brève réunion du comité de liaison avec Israël

Le chef des négociateurs palestiniens craint que le processus de paix ne soit « bloqué »

Quelques heures seulement après avoir repris ses travaux, mardi 3 janvier au Caire, le comité de liaison israélo-palestinien s'est séparé sans aboutir à des résultats. Le chef de la délégation palestinienne aux négociations, Nabil Chaath, a néanmoins annoncé que le premier ministre israélien Itzhak Rabin et le chef de l'OLP Yasser Arafat, se rencontreraient la semaine prochaine, au point de passage d'Erez entre le territoire autonome de Gaza et Israël.

Les discussions porteront sur le *« redéploiement »* de l'armée israélienne en Cisjordanie, qui doit précéder des élections palestiniennes. A ce sujet, Israël *« n'a rien proposé de précis »*, a dit M. Chaath, qui a exprimé des craintes *« que le processus de paix soit bloqué, voire interrompu »*, du fait de la dégradation du climat entre les deux parties. Il a critiqué la récente décision du gouvernement israélien d'autoriser l'extension de la colonie d'Ephrat, en Cisjordanie (*le Monde* du 4 janvier) et réclamé *« un arrêt total de la colonisation, notamment autour de Jérusalem »*.

Le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Peres, a affirmé de son côté avoir expliqué aux Palestiniens que *« la décision prise par le cabinet consiste à ne construire aucune nouvelle colonie, à ne pas confisquer des terrains pour élargir les colonies existantes ou en construire de nouvelles et à ne pas investir d'argent public dans l'extension des colonies »*.

La réunion s'est déroulée dans un climat alourdi par l'accrochage de Gaza, au cours duquel trois policiers palestiniens avaient été tués lundi par l'armée israélienne. Cet incident *« nous a extrêmement troublés »*, a affirmé M. Chaath. *« Nous attendons les résultats de l'enquête et nous aimerions qu'elle débouche sur une claire définition des responsabilités »*, a-t-il ajouté. Il a indiqué que la question des prisonniers palestiniens en Israël – 6 000 selon lui – a été longuement examinée et que la délégation israélienne *« s'est engagée à en discuter rapidement avec son gouvernement »*. *« Ce sont des militants nationalistes qui ont lutté contre l'occupation*, a dit M. Chaath. *J'ai dit à la délégation israélienne que nous refusions ses arguments selon lesquels leurs mains sont tâchées de sang. Je leur ai dit que chaque pilote israélien ayant bombardé un camp palestinien a les mains tâchées de sang, comme chaque dirigeant israélien ayant ordonné de tirer sur les enfants de l'Intifada. »* – (AFP.)

BAHREIN

Amnesty International dénonce des « arrestations massives »

L'organisation Amnesty International se déclare « extrêmement préoccupée par la situation des droits de l'homme qui s'est dégradée à Bahrein », après les émeutes de décembre (*le Monde* du 20 décembre). Dans un communiqué publié mercredi 4 janvier, elle *« demande aux autorités bahreinies d'autoriser ses représentants à se rendre dans leur pays à la fin du mois »*. Affirmant que, malgré ses demandes, elle n'a pu se rendre dans l'archipel depuis 1987, elle fait état d'*« au moins quatre morts »*, lors des récentes émeutes, d'*« arrestations massives »*, de la *« détention ininterrompue de centaines de personnes »* et d'*« informations signalant la torture des détenus »*. Elle réclame l'*« ouverture d'enquêtes indépendantes »* et le droit pour les prévenus de choisir leur avocat et de rencontrer leurs familles.

ASIE

SRI-LANKA

Le gouvernement et les séparatistes tamouls ont conclu un accord de cessez-le-feu

Une délégation du gouvernement et les rebelles tamouls ont conclu, mardi 3 janvier, un projet de cessez-le-feu. C'est un tournant dans une guerre civile qui, depuis une dizaine d'années, a déjà coûté la vie à 30 000 personnes. Il aura suffi d'une seule journée de pourparlers, menés au cœur même du bastion séparatiste, la péninsule de Jaffna – située à l'extrême nord de l'île – pour ébaucher les grandes lignes d'un accord que la présidente Chandrika Kumaratunga doit formellement approuver. Celle-ci devrait préciser le contenu de ce compromis lors d'une allocution devant le Parlement, prévue en fin de semaine.

Ce processus de paix avait en réalité commencé au lendemain de la victoire, aux élections législatives d'août, de la coalition de gauche, conduite par M[me] Kumaratunga, qui s'était engagée à assouplir l'attitude de Colombo à l'égard de la guérilla des Tigres pour la libération de l'Eelam (pays) tamoul (LTTE). Les discussions avaient toutefois été suspendues, fin octobre, après l'assassinat du dirigeant de l'opposition conservatrice, Gamani Dissanayake, qui n'avait jamais fait mystère de son hostilité à toute négociation avec les rebelles tamouls. L'attentat avait alors été imputé par le gouvernement aux Tigres.

Relançant le processus de paix, l'accord de Jaffna prévoit un cessez-le-feu d'une durée de quinze jours, qui devrait être supervisé par des observateurs internationaux. Selon des sources gouvernementales, cinq pays – le Bangladesh, la Norvège, le Canada, l'Indonésie et les Pays-Bas – pourraient être invités à participer à cette mission de contrôle. Afin de prouver sa bonne volonté, les LTTE ont immédiatement libéré quatre des policiers détenus à Jaffna depuis quatre ans. De son côté, le gouvernement s'engagerait à financer une politique de reconstruction de la péninsule de Jaffna à hauteur de 800 millions de dollars et à rétablir la liberté de circulation sur les eaux d'un lagon quadrillé par les vedettes de l'armée.

Si l'optimisme semble régner aujourd'hui à Colombo, l'expérience du passé incline toutefois à la prudence. En 1989 déjà, un accord de cessez-le-feu avait été conclu entre les deux camps antagonistes avant d'être rompu à l'initiative des Tigres, qui relançaient ainsi une « deuxième guerre tamoule ». – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Les « Tigres », combattants fanatiques

NEW DEHLI

de notre correspondant en Asie du Sud

Dans leur bastion de Jaffna, au nord del Sri-Lanka, les séparatistes tamouls rêvent de créer un « Eelam », une nation indépendante. Ce rêve est déjà presque une réalité : les « Tigres de libération de l'Eelam tamoul » (LTTE) contrôlent l'administration, la justice, l'éducation et la police. Ils lèvent des impôts et ont enrôlé les fonctionnaires locaux... toujours payés par le gouvernement de Colombo.

Leur *« armée »*, composée de combattants fanatiques prêts à avaler la capsule de cyanure qu'ils portent autour du cou en cas de capture, est considérée par les experts comme l'une des meilleures guérillas de la planète. Le LTTE dispose même d'une *« marine »* dont les commandos, les redoutables *« Tigres de mer »*, mènent souvent des opérations-suicide contre la *« navy »* sri-lankaise.

Encerclés depuis des années dans leur bastion du Nord par une armée régulière incapable de les déloger, il ne leur manque plus que la reconnaissance de la communauté internationale pour donner à leur *« nation »* un vernis de légitimité : c'est ce que pensent, en ne plaisantant qu'à moitié, certains observateurs de la question sri-lankaise. *« De facto, les Tigres ont acquis leur indépendance »*, avance un expert asiatique en poste à Colombo.

Le haut niveau d'entraînement des quelque 70 000 à 15 000 « soldats » du LTTE n'explique cependant pas à lui seul l'echec des offensives lancées par l'armée sri-lankaise. *« Nos troupes sont démotivées. Le haut commandement militaire et les politiciens n'ont jamais réalisé qu'ils se devaient d'engager plus de forces dans la bataille pour venir à bout des séparatistes »*, affirme un officier supérieur de l'armée de Colombo qui préfère garder l'anonymat. Selon lui, *« pour briser le LTTE, il faudrait le double de soldats dans le Nord, c'est à dire au moins cent mille hommes »*.

Mais comment une armée ne disposant que de 120 000 recrues pourrait-elle dégager un pareil contingent pour la seule péninsule de Jaffna alors que, dans l'est du pays, une région également revendiquée par les séparatistes, le LTTE continue d'être, mais sur une moindre échelle, présent militairement ?

Mystique du chef

Même les troupes indiennes, débarquées à Sri-Lanka l'été 1987, lors d'une opération de « maintien de paix », devaient sentir cruellement la morsure du « Tigre » : plus d'un millier de soldats de New-Delhi furent tués lors des combats avec des guérilleros que l'Inde avait un temps soutenu. L'armée indienne réussit certes à les bouter hors de leur bastion de la péninsule de Jaffna mais ce fut presque une guerre pour rien : peu après le retrait de la « force de paix indienne », les combattants du LTTE, un moment chassés dans les jungles du nord de l'île, devaient rapidement regagner le terrain perdu.

L'option militaire ayant échoué, restait la négociation politique. C'est ce que souhaitait la présidente Kumaratunga dont le mari Vijay fut assassiné, il y a six ans, devant ses yeux, pour avoir défendu le principe de discussions avec les indépendantistes tamouls. Alors que ses prédecesseurs du Parti national unifié (UNP), qui détenaient le pouvoir depuis 1977, s'étaient montrés incapables de résoudre la crise, M[me] Kumaratunga vient de concrétiser son inclination au dialogue en donnant mandat à une délégation gouvernementale de négocier un cessez-le-feu avec les Tigres, à Jaffna même.

Le LTTE est la conséquence extrême de la frustration de la minorité tamoule au lendemain de l'indépendance de 1948 octroyée par le colonisateur britannique à l'ancienne Ceylan. Ironiquement, c'est le père de l'actuelle présidente, Salomon Bandaranaïke, qui contribua maladroitement à jeter de l'huile sur le feu de la tension intercommunautaire après sa nomination au poste de premier ministre, en 1956 : membre de la haute caste des Goyigama, ce grand chef de la période post-coloniale se voulut le chantre du bouddhisme et déclara, un temps, le cinghalais langue nationale, ce qui lui valut aussitôt l'hostilité des Tamouls. Forcé de revenir sur ses positions radicales, il sera assassiné, en 1959, par un extrèmiste bouddhiste.

Les Cinghalais, majoritairement bouddhistes, représentent 74 % des 18 millions de Sri-lankais tandis que les Tamouls, hindous ou chrétiens, ne dépassent guère 18 %. Ces derniers, éduqués à l'occidentale dès le début du XIX[e] siècle après l'arrivée de missionnaires américains dans les régions tamoules, s'étaient taillés la part du lion dans l'administration coloniale britannique. La première université du sous-continent indien fut ainsi créée à Jaffna en 1824, marquant ainsi l'essor d'une classe d'intellectuels tamouls qui n'allaient cesser de marquer leur différence à l'égard de la majorité cinghalaise. Cette dernière devait revendiquer le pouvoir à l'indépendance, accusant les Tamouls d'avoir été les suppôts du colonisateur et s'efforçant de les ravaler au rang de *« citoyens de seconde classe »*.

L'exploitation des tensions interconfessionnelles par différents gouvernements sri-lankais allait dégénérer en un pogrom anti-Tamouls en 1983. Soigneusement orchestré par des chefs du Parti national unifié, alors au pouvoir, ce bain de sang qui fit plusieurs milliers de morts, marqua le point de départ de la radicalisation de l'irrédentisme tamoul. Le LTTE réussit, ensuite, à tirer son épingle du jeu au sein de la galaxie des partis indépendantistes, éliminant les groupes rivaux et finissant par s'imposer comme l'unique interlocuteur.

« Le LTTE est une organisation totalitaire et fasciste par nature », nous confiait récemment, à Colombo, un membre influent d'une organisation tamoul modérée. Il existe chez les combattants tamouls une véritable mystique du chef. Vellupillai Prabakharam en est le « leader suprême ». C'est avec ces « Tigres » que la présidente Kumaratunga doit aujourd'hui négocier, pour le meilleur ou le pire, afin de rétablir la paix dans un pays déchiré.

Mais la tâche sera rude pour le chef de l'Etat. Les « Tigres » sont accusés du meurtre de nombreux hommes politiques et ont la réputation d'être impitoyables à l'égard de tous ceux qui osent se dresser sur leur route. Les chefs veulent-ils vraiment de ce règlement négocié ? Comme le disait amèrement un conseiller de la présidence au lendemain des élections de novembre alors que les pourparlers semblaient encore dans l'impasse : *« S'il fallait faire un parallèle avec la situation israélienne, je dirais que le gouvernement sri-lankais voudrait négocier avec l'OLP mais se retrouve en train de dialoguer avec le Hamas»...*

BRUNO PHILIP

CAMBODGE

Norodom Sihanouk va tenter de reconquérir une influence perdue

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En séjour en Chine depuis le 18 mai 1994, le roi Norodom Sihanouk est arrivé mercredi 4 janvier au Cambodge. Il avait été opéré d'un cancer de la prostate, le 7 octobre 1993 à Pékin, puis avait subi plusieurs mois de chimiothérapie, avant de retourner dans son pays, le 8 avril 1994. Mais après de vaines tentatives pour imposer une réconciliation avec les Khmers rouges, il avait avancé son retour à Pékin. Une « table ronde » avec des représentants des Khmers rouges, qu'il avait présidée à Pyongyang, au début de juin 1994, avait échoué.

Depuis lors, régnant mais ne gouvernant pas selon la Constitution de septembre 1993, le roi a dû contresigner des lois après les avoir désapprouvées, comme, par exemple, la *mise hors la loi*, le 7 *juillet*, des Khmers rouges ou, à la fin d'août, une loi sur l'immigration qui semblait viser la communauté vietnamienne du Cambodge. Jouant le rôle de garant des libertés, il propose, aujourd'hui, d'amender un projet de loi sur la presse au caractère particulièrement restrictif.

Il est clair que le roi a perdu de son emprise sur un régime qui s'est habitué à gérer les affaires du pays en son absence et, parfois, contre son gré. Le limogeage de Sam Rainsy, ancien ministre des finances, et la démission consécutive du prince Norodom Sirivudh, demi-frère de Sihanouk et ancien chef de la diplomatie, ont contribué, à l'automne, à couper davantage le palais du gouvernement dont le prince Ranariddh et Hun Sen sont respectivement les premier et deuxième présidents. A défaut d'être aussi représentatif, le gouvernement semble y avoir gagné en cohésion.

Même s'il n'a plus guère de prise directe sur la gestion des affaires de son royaume, Norodom Sihanouk demeure cependant le plus populaire des Cambodgiens. Il reste donc à voir comment le monarque et son gouvernement vont organiser, dans les semaines à venir, leur cohabitation. La durée du séjour au Cambodge du roi en dépendra peut-être car le souverain n'a jamais eu, semble-t-il, ni le tempérament ni l'envie de jouer les « rois fainéants ».

JEAN-CLAUDE POMONTI

EN BREF

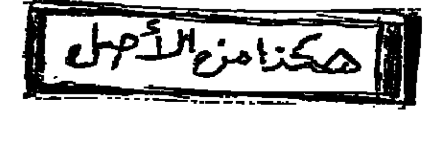
ARGENTINE : un « ticket » Menem-Ruckauf pour la présidentielle de mai. – Le président argentin Carlos Menem, qui briguera un deuxième mandat à l'élection du 14 mai prochain, a choisi, lundi 2 janvier, son ministre de l'intérieur Carlos Ruckauf comme candidat à la vice-présidence. M. Ruckauf, âgé de cinquante ans, a été ministre du travail en 1975-1976 et ambassadeur d'Argentine en Italie entre 1989 et 1991. – *(AFP.)*

BANGLADESH : la reprise du procès de Taslima Nasreen est reportée au 15 janvier. – Les autorités judiciaires ont décidé, mardi 3 janvier, de reporter au 15 janvier la reprise du procès de l'écrivain exilée *Taslima Nasreen* après la requête déposée par ses avocats auprès de la Haute Cour dans le but d'obtenir l'annulation de la procédure. Le procès de Taslima Nasreen, accusée d'avoir *« insulté l'islam et blessé les convictions des musulmans »*, s'était ouvert en son absence, le 10 décembre, mais avait été immédiatement reporté au 3 janvier pour permettre à ses avocats de faire appel. – *(Reuter.)*

CHINE : *seize morts dans* l'explosion d'une mine de charbon. – Seize mineurs ont été tués et cinq autres blessés dans l'explosion d'une mine de charbon, qui a eu lieu, le 1[er] janvier, près de Tongling, dans la province de Shaanxi, dans le centre du pays, a révélé, mercredi, le journal *China Daily*. Cette explosion s'ajoute à une longue série d'accidents, due au vieillissement des installations et au non-respect des règles de sécurité. Plus d'un millier de mineurs sont morts en 1993, et davantage en 1994. – *(AFP.)*

PHILIPPINES : un groupe intégriste musulman menace d'enlever des prêtres lors de la visite du pape. – Des islamistes philippins ont menacé d'enlever et de décapiter des prêtres au cours de la visite que Jean-Paul II doit faire aux Philippines, du 12 au 16 janvier, a annoncé, mercredi 4 janvier, un responsable de la police de l'île de Basilan (sud de l'archipel). Ses services ont découvert que le groupe Abou Sayyaf avait projeté ces enlèvements pour médiatiser la lutte des intégristes musulmans contre le gouvernement et l'Eglise catholique. – *(AFP.)*

LIBÉRIA : poursuite des combats entre deux factions. – Le Front national patriotique (NPFL) de Charles Taylor et le Mouvement uni de libération mandingue (ULIMO-M) d'Alhaji Kromah, deux des principales factions armées, ont continué de s'affronter dans le centre du pays, a annoncé, mardi 3 janvier, la Force d'interposition africaine (Ecomog). Selon l'Ecomog, ces combats ont provoqué la fuite de milliers de civils qui avaient commencé de regagner leurs villages après la signature de l'accord de paix à Accra, le 21 décembre 1994. – *(AFP.)*



Le cancer du poumon est la première cause de processus tumoral chez les Américains.



Le premier anti-cancéreux français agréé aux Etats-Unis est signé Pierre Fabre.

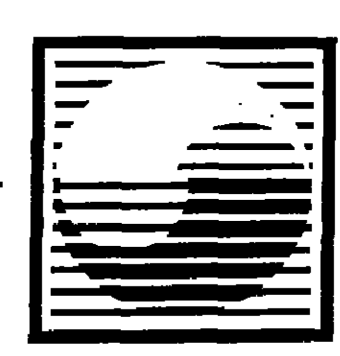
Partout, sur l'ensemble de notre planète, la lutte contre le cancer est devenue l'un des objectifs prioritaires des chercheurs comme des gouvernements. Cette lutte sans merci prend toute son acuité dans les pays du monde occidental, et tout particulièrement aux Etats-Unis d'Amérique.

Pays des normes les plus sévères en matière d'enregistrement pharmaceutique, les USA ont acquis la juste réputation d'exigences très élevées en ce domaine. Pour être agréé par la FDA (Food and Drug Administration), tout médicament doit faire non seulement la preuve de son efficacité, mais aussi de son aspect novateur et du réel progrès qu'il apporte dans son domaine d'intervention.

C'est sur ces critères particulièrement sévères que la FDA vient d'agréer le médicament des Laboratoires Pierre Fabre qui devient, ainsi, le premier anticancéreux français présent sur le territoire américain.

Fruit de la collaboration exemplaire entre les chercheurs de l'Institut de Chimie des Substances Naturelles du CNRS à Gif-sur-Yvette, dirigé par Pierre Potier et soutenu par l'ANVAR et les équipes de Recherche des Laboratoires Pierre Fabre, ce médicament - développé par les Laboratoires Pierre Fabre - est utilisé en France depuis 1989 dans le traitement des cancers du poumon non à petites cellules et dans les cancers du sein. Il fait bénéficier les malades d'un véritable apport thérapeutique en préservant leur qualité de vie.

Les Laboratoires Pierre Fabre, déjà présents dans le traitement des pathologies les plus lourdes, sont aujourd'hui reconnus mondialement dans le domaine de l'Oncologie. Cette reconnaissance récompense les investissements dans la recherche des Laboratoires Pierre Fabre et confirme leur capacité d'innovation.



Pierre Fabre

AFRIQUE

ALGÉRIE

Un ultimatum signé du GIA somme l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'évacuer leurs ambassades

Les ambassades d'Allemagne, de Grande Bretagne et des Etats-Unis en Algérie ont reçu un ultimatum, portant la signature du Groupe islamique armé (GIA), leur donnant jusqu'au samedi 7 janvier pour évacuer leurs personnels et rompre toute relation diplomatique avec l'Etat algérien. *L'information, révélée mardi par* l'hebdomadaire allemand *Stern*, a été confirmée, dans la soirée, par le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, cité par la télévision publique ARD.

Si les services de sécurité allemands prennent ces menaces très au sérieux, des doutes n'en subsistent pas moins quant à l'origine de ces missives. Selon des sources bien informées à Bonn, les experts ne considèrent pas qu'elles émanent du *« noyau dur »* islamiste. Un même scepticisme prévaut chez les Américains. Les lettres qu'ont reçues, à Berne (Suisse), les ambassades des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, indiquent qu'au-delà du 7 janvier, *« tous les non-croyants seront tués de sang-froid »*, a-t-on précisé, de source sûre, à Washington. Mais les premières analyses, faites par les experts américains, les incitent à penser qu'il pourrait s'agir de l'œuvre d'un mauvais plaisant ou d'un déséquilibré. La manière dont la lettre a été rédigée et envoyée *« ne correspond pas aux modèles que nous connaissons »*, souligne-t-on de même source.

Rédigé en allemand, le message adressé aux Etats-Unis est le même que celui envoyé à l'ambassade de Grande-Bretagne. Selon le Foreign Office, la lettre reçue par les Britanniques a été postée de France. Londres a déjà réduit le personnel de son ambassade à Alger de six à quatre personnes, en décembre. Au total, on estime entre cent trente à deux cents, le nombre des ressortissants britanniques encore présents en Algérie.

Le GIA, qui a revendiqué la plupart des assassinats d'étrangers, est également l'auteur du détournement de l'Airbus d'Air France, le 24 décembre, et de l'assassinat de trois de ses passagers. *Ensuite*, un commando du GIA avait tué quatre Pères blancs, à Tizi-Ouzou, en Kabylie. Le meurtre de ces religieux, de même que le détournement de l'Airbus, a été formellement condamné par l'un des porte-parole de l'ex-Front islamique du salut (FIS) en France, Brahim Younessi, dans un entretien accordé, mercredi, au quotidien *La Croix*. Contrairement au GIA, qui *« considère la lutte armée comme une fin en soi »*, les militants de l'ex-FIS sont *« convaincus que la solution est politique »* et souhaitent *« qu'elle puisse être pacifique »*, a assuré M. Younessi.

A Alger, le président Liamine Zeroual a annoncé, mardi, qu'une commission, chargée de préparer l'élection présidentielle, sera installée d'ici le 15 janvier et aura achevé ses travaux à la fin du mois de juin, au plus tard. – *(AFP.)*

Paris va envoyer une mission pour étudier la sécurité des transports

La France va envoyer, *« dans les prochains jours »*, en Algérie, une mission pour *« étudier avec les autorités algériennes les moyens de renforcer les conditions de sécurité »* des transports entre les deux pays, a indiqué, mercredi 4 janvier, sur RTL, Alain Juppé. Il n'a pas précisé à quel moment les liaisons aériennes et maritimes assurées par des compagnies françaises, interrompues après le détournement de l'Airbus d'Air France, le week-end de Noël, pourraient reprendre. Mais il a affirmé qu'il est *« du devoir du gouvernement français de prendre des précautions supplémentaires »*.

Le ministre des affaires étrangères a aussi indiqué que Paris étudiait *« le renforcement des mesures de sécurité qui protègent notre ambassade et notre consulat »* en Algérie.

Les geôliers de l'Airbus

Suite de la première page

Rapidement il suffit qu'ils signalent un malade pour que les pirates fassent signe de l'évacuer hors de l'appareil. De son côté, l'équipage comprend très vite les règles du jeu. *« Nous avons été libres de circuler et même jusqu'au poste de pilotage, sauf pendant les moments de grande tension, où ils nous faisaient asseoir*, raconte une hôtesse. *Nous avons réglementé l'usage des toilettes pour qu'il ne se forme pas de queue inquiétante pour le commando. Quand nous voulions faire quelque chose, nous le leur demandions après leur avoir expliqué. »*

Dans le cockpit, l'évolution est comparable. L'officier mécanicien se propose pour aller fermer les deux portes des soutes. Le commandant participe de plus en plus activement aux négociations pour obtenir le départ de l'avion pour la France, réclamé par le commando. L'équipage commence à faire connaissance avec ses geôliers et les surnomme. Il y a Yahia, vingt-cinq ans, le seul dont on sache le véritable nom et qui parle bien le français. Ensuite, « Bobby » ou « Abdallah », vingt-sept ans, un grand et beau gars. Tous deux sont souriants et paraissent être les chefs. Viennent ensuite « Lotfi », très exalté, et puis *« le Maboul »*, *baptisé encore* « Bill », le « Steward » ou « Mobile 6 », surexcité en permanence. Tous deux sont les exécutants du groupe (1).

La confiance naît peu à peu de cette coexistence pacifique et débouche sur des situations tragi-comiques. Les pirates, qui adorent les armes comme des gamins, les *font admirer et même toucher par* les membres de l'équipage. Une passagère malade ayant besoin du tensiomètre, les deux meneurs demandent à la responsable de cabine de prendre leur tension : elle est bonne. Les pirates se mettent à distribuer un billet de 200 F à toutes les femmes de l'avion.

Dialogue entre une hôtesse et Yahia :

« As-tu vu, Yahia, comment la couverture abîme mes cheveux ?

– C'est vrai, il te faudrait de la soie. »

Ce sont les hôtesses qui manœuvrent les portes de l'avion pour aller chercher entre les cadavres les coffrets-repas sur la passerelle : *« Planque-toi, Abdallah, quand j'ouvre. Les ninjas* (les forces de sécurité, NDLR) *vont te tirer dessus. »* Lassées de manier les poignées de la porte et de se faire assourdir par la rafale de pistolet mitrailleur rituelle : *« Viens que je te montre le système. Et retiens bien la porte, sinon elle basculera et tu tomberas au sol. »*

« C'était à la fois tendu et relaxe, raconte cette autre hôtesse. *Le « Steward » ou « Maboul » nous a beaucoup aidées. Il servait l'eau aux passagers avec nous. Je lui ai appris à se servir de la bombe déodorante. »* On le voit même, son kalachnikov sous le bras, aider à la vidange des WC pleins à ras-bord. Faut-il s'étonner dans ces conditions si, au matin du jour de Noël, les passagers sortent les dattes et les *beureks* qu'ils destinaient à leurs familles, et se mettent à les partager entre eux, mais aussi avec l'équipage et avec le commando ? Faut-il s'étonner que ces passagers refusent de descendre de l'avion quand la proposition leur est faite par le commando, peu avant le départ pour Marseille ?

Comme de bons passagers

L'assassinat du jeune cuisinier de l'ambassade de France, Yannick Beugnet, et la certitude que les deux plus jeunes stewards figurent en tête de la liste des otages à abattre si le gouvernement algérien persiste à ne pas laisser partir l'avion n'entament pas ce climat de bonne volonté réciproque. Lorsque l'avion décolle d'Alger, les turbulences sont fortes : *« Yahia, fais asseoir tes hommes, car, s'ils perdent l'équilibre et qu'ils tirent sans le vouloir, il pourrait y avoir des dégâts ! – Va le leur dire. »* Les terroristes s'assoient sagement en classe Club comme de bons passagers.

« A Marseille, j'avais demandé des serviettes chaudes, des oschibori, *pour que les passagers puissent se faire un brin de toilette. Catastrophe ! Ils se trompent et nous livrent des serviettes rafraîchissantes à l'alcool, substance interdite. Yahia les autorise quand même. »*

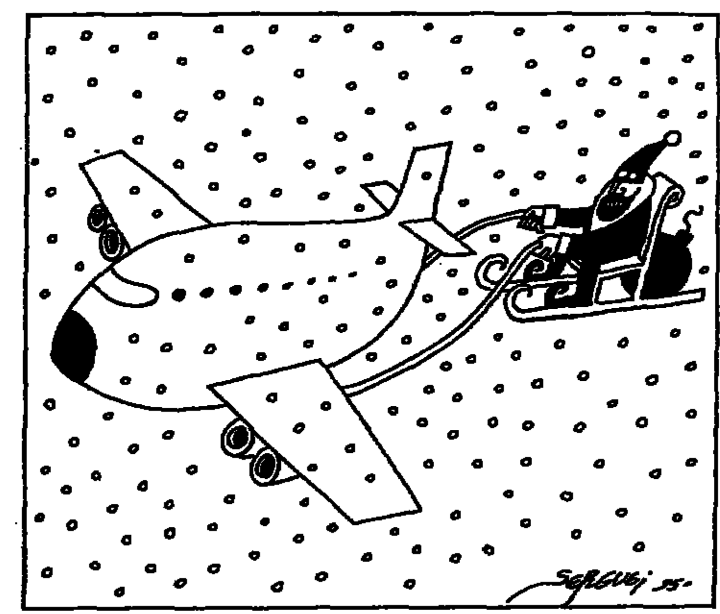
L'ambiance est de plus en plus détendue. A Marseille, *« nous allions sans arrêt au poste de pilotage. Nous étions au courant de tout. Nous avions l'impression d'être maîtres de la situation. Nous étions une famille, un cocon et ne nous attendions pas à l'assaut. »*

Cette collaboration n'a pas été exemplaire seulement parce qu'elle correspondait aux instructions d'Air France. Elle a endormi la méfiance des pirates à l'intérieur de l'avion, permettant à l'équipage de continuer à faire son métier (*« Nous gérions la maison »*) et d'installer un climat *moins traumatisant pour* les passagers. Il a attendri les islamistes, qui envisageaient plus difficilement de tuer des gens avec lesquels ils avaient partagé des loukoums. Chacun est demeuré dans sa fonction : les pirates derrière leurs pistolets, l'équipage derrière le manche à balai ou le plateau-repas, même si l'un des navigants a rangé les explosifs en lieu sûr. Dans un univers aussi net et aussi calme, l'intervention du GIGN avait toutes les chances d'être efficace.

A 17 h 13, le lundi 26 décembre, des robots casqués, pleins de lumière verte et rouge, sont apparus à la porte avant droite, maniant le tonnerre et la foudre. Ils ont tué les drôles de copains qui s'étaient invités à Alger.

ALAIN FAUJAS

(1) Depuis le dénouement de la prise d'otages, trois des quatre terroristes ont été formellement identifiés par les enquêteurs (*le Monde* du 4 janvier) : Abdallah Yahia, Makhlouf Benguettaf et Salim Layadi.



NIGER

L'organisation des élections est jugée « impossible »

L'organisation des élections législatives anticipées, prévues le 7 janvier, est *« impossible »*, a estimé, le 3 janvier, la Commission nationale électorale (CNE), *réunie à Niamey. La commission* invoque entre autres les délais nécessaires à l'acheminement du matériel électoral dans l'ensemble du pays. L'Assemblée nationale – élue en février 1993 – avait été dissoute, le 17 octobre, par le président Mahamane Ousmane, à la suite du vote d'une motion de censure. Les partis de la mouvance présidentielle ont protesté contre les déclarations de la CNE.

Par ailleurs, le gouvernement nigérien et la rébellion touarègue, représentée par la Coordination de la résistance armée (CRA), ont installé, le 3 janvier à Niamey, une commission de réflexion sur le redécoupage administratif du pays. Cette mesure fait suite à l'instauration d'une trêve entre le gouvernement et les Touaregs, le 9 octobre 1994, sous l'égide de la France, de l'Algérie et du Burkina. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les républicains se sont donné cent jours pour faire passer leur programme au Congrès

Elu le 8 novembre 1994, le nouveau Congrès, à majorité républicaine, devait commencer ses travaux, mercredi 4 janvier, ouvrant ainsi une période délicate de cohabitation avec le président démocrate Bill Clinton. La nouvelle grande figure de la Chambre basse, Newt Gingrich, a prévu l'adoption dès ce premier jour d'une série de réformes de procédure. Et il mettra tout en œuvre pour faire passer, dans les cent premiers jours, l'essentiel du programme de son parti.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le « Contrat avec l'Amérique », cette bible politique du Parti républicain, sera lue chaque matin à la Chambre des représentants, avant le début des travaux législatifs, afin de rappeler aux 231 élus du *« Grand Old Party »* leurs engagements électoraux envers l'Amérique. Ainsi en a décidé Newt Gingrich, l'imprévisible et vibrillonnant speaker (chef de la majorité républicaine) de la Chambre basse. Nul ne pourra ignorer que le 104e Congrès des Etats-Unis entend légiférer selon un programme de réformes résolument conservateur *(voir encadré)*, conformément au vote émis par les Américains le 8 novembre.

Cette discipline devait être mise en pratique dès mercredi 4 janvier, jour d'ouverture de la session parlementaire. Cette date ouvre une période que la nouvelle majorité souhaite *« révolutionnaire »*, au moins par rapport aux priorités qui étaient jusque-là celles de l'administration démocrate. Pour la première fois depuis 1954, les républicains sont majoritaires dans les deux Chambres du Congrès. Cette cohabitation entre un exécutif démocrate et un Congrès républicain ne constitue pas une « première » (avant Bill Clinton, les présidents Harry Truman et Woodrow Wilson s'étaient accommodés d'une telle situation), mais elle est inhabituelle : depuis quarante ans, c'est plutôt la situation inverse qui a prévalu.

Cela signifie que le président américain va devoir souvent composer. Pour ses concitoyens, voire aux yeux des partenaires des Etats-Unis, M. Clinton n'apparaît plus comme le seul détenteur du leadership américain : dans les faits, Robert Dole, chef de la majorité au Sénat, et Newt Gingrich, en détiennent une partie. Leurs pouvoirs seront étendus, même si Bill Clinton n'est pas dépossédé de toute marge de manœuvre, loin de là.

La nouvelle majorité disposera de l'avantage essentiel que constitue la fixation du calendrier des travaux législatifs. Présidant les commissions parlementaires, les républicains seront libres de choisir les projets de loi qu'ils souhaitent voir adopter.

En dernier recours, M. Clinton dispose de son droit de veto. Le Congrès ne pourrait alors passer outre que si une majorité des deux tiers est réunie dans chaque Chambre, une hypothèse incertaine, puisque les républicains ne disposent que de 53 % des sièges au Sénat, comme à la Chambre des représentants. Ce scénario n'est cependant pas le plus probable.

Moins d'Etat et moins d'assistés

Le président et les républicains entament cette période de cohabitation avec, comme préoccupation dominante, l'élection présidentielle de 1996. Aucun des deux camps ne *peut réduire son rôle auprès des électeurs* à celui d'une simple force d'obstruction. M. Clinton est prêt au compromis, dans la mesure où ce dialogue forcé avec la majorité républicaine ne le conduira pas à gommer la spécifité démocrate, et donc à *ruiner ses chances de se succéder* à lui-même en 1996 (il a récemment confirmé cette intention). Les républicains affichent des dispositions similaires : tant que le chef de l'exécutif ne tentera pas d'entraver le virage à droite que constitue l'application du « Contrat avec l'Amérique », une certaine forme de coopération entre la Maison Blanche et le Congrès peut s'instaurer.

Ces bonnes intentions vont être cependant soumises à rude épreuve. S'agissant des questions de politique étrangère, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, va désormais devoir justifier sa politique auprès de l'ultra-conservateur, Jesse Helms, président de la commission des affaires étrangères du Sénat. Même si sur bien des dossiers un consensus s'est dégagé depuis deux ans entre démocrates et républicains, les divergences vont se manifester, entre autres, à propos de l'aide étrangère, de la Russie et de la participation des Etats-Unis à différentes organisations internationales.

En politique intérieure, les différends devraient apparaître rapidement. Les républicains entendent mettre les bouchées doubles pour respecter leurs promesses : en « cent jours », au moins une dizaine des réformes contenues dans le « Contrat avec l'Amérique » devront avoir été mises en chantier, voire adoptées. Deux axes sont prioritaires : la réduction du rôle de l'Etat et la suppression des *« excès »* du *Welfare* (aide aux déshérités). C'est cet « Etat providence », dont les origines remontent au New Deal de Roosevelt qui, selon les républicains, a favorisé l'émergence d'une génération d'assistés vivant aux crochets de l'Etat, lui-même transformé en une administration pléthorique et tatillonne.

Le speaker de la Chambre des représentants a promis un travail législatif intense, *« sept jours sur sept et vingt heures par jour »*, s'il le faut ! Plus modéré et préoccupé de son image d'éventuel présidentiable, Robert Dole fera en sorte de calmer les ardeurs de son bouillant collègue. Son ascendant s'est manifesté il y a quelques jours lorsqu'il a convaincu Newt Gingrich de renoncer à une avance un peu trop généreuse (4,5 millions de dollars) offerte par un éditeur : l'affaire menaçait d'être exploitée, avec succès, par les démocrates. Il reste que les « cent jours » de ce programme plutôt radical devraient être fertiles en frictions avec la Maison Blanche. Avec philosophie, Bill Clinton a estimé récemment que 1995 devrait être *« une année intéressante »*...

LAURENT ZECCHINI

Le « Contrat avec l'Amérique »

Programme sur lequel la plupart des élus républicains de la Chambre des représentants ont fait campagne avant les élections à mi-mandat de *novembre, le « Contrat avec* l'Amérique » comporte les principales mesures suivantes :

– vote d'un amendememnt imposant l'équilibre budgétaire ;

– adoption d'un programme de lutte *contre la criminalité ;*

– suppression de l'aide sociale pour les mères célibataires de moins de dix-huit ans et *limitation* à deux ans de ce droit au *Welfare* pour tous les bénéficiaires ;

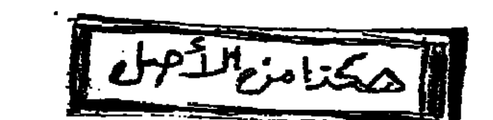
– mesures pour le renforcement de la famille avec des incitations fiscales en faveur des personnes âgées et de l'adoption d'enfants ;

– crédit d'impôts de 500 dollars par enfant pour les familles disposant de revenus inférieurs *à 200 000* dollars par année ; réduction de l'impôt sur les plus-values et mesures fiscales en faveur des PME ;

– augmentation du budget de la défense, interdiction de placer des troupes américaines sous commandement des Nations unies ;

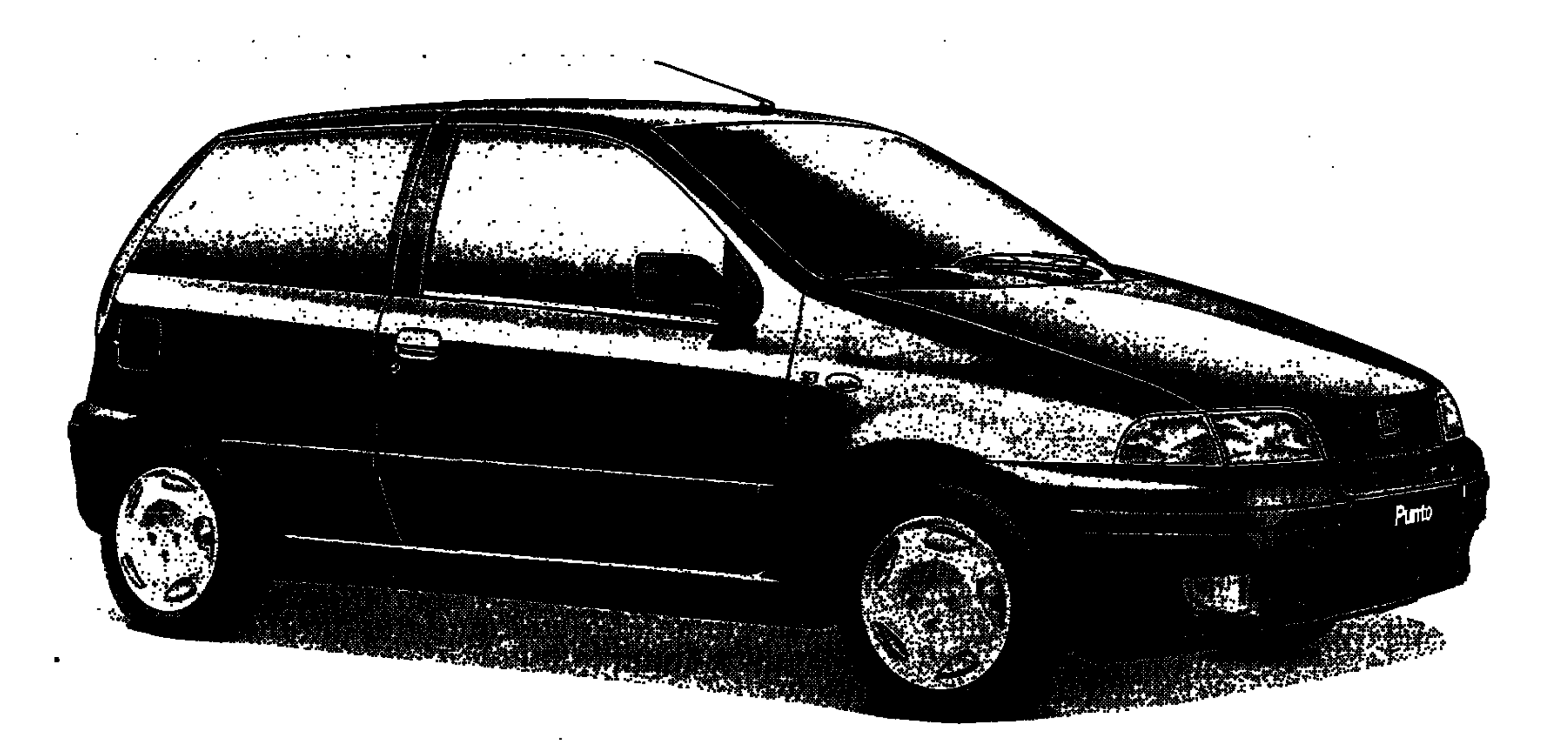
– limitation du nombre de mandats des élus ;

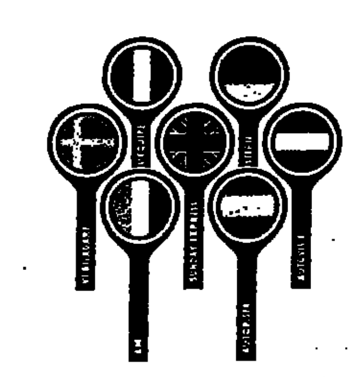
– paiement des frais de justice par le perdant d'un procès et limitation du montant des dommages et intérêts pour dissuader les actions « futiles » devant la justice.






LA VOITURE DE L'ANNÉE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE.





FIAT PUNTO.
VOITURE DE L'ANNÉE
1995.

C'est devant un jury de 56 journalistes originaires de 21 pays européens que la Fiat Punto a été élue Voiture de l'Année. Avec sa ligne originale, ses nombreux éléments de sécurité, son confort, sa haute technologie, elle possède tous les atouts pour séduire les citoyens européens. Avouez que cela n'est pas si facile. Mais, si la Fiat Punto a été classée à la première place, c'est aussi pour souligner au delà d'un modèle très réussi le renouveau de toute une marque. Renouveau qui va se poursuivre, et d'ailleurs nous en profitons pour vous souhaiter une année 1995 aussi belle et heureuse que le fut pour nous l'année 1994.

FIAT PUNTO FIAT

La préparation de l'élection présidentielle

Lors d'un déjeuner réunissant, mardi 3 janvier, l'ensemble des membres de son gouvernement, M. Balladur a déclaré, à propos de l'élection présidentielle : au cours du mois de janvier, « nous allons tous devoir nous déterminer ». Le premier ministre a ainsi confirmé qu'il fera acte officiel de candidature à l'Elysée au cours de ce mois.

■ TROISIÈME CANDIDAT. – Philippe de Villiers, président du conseil général ancien député (UDF) de Vendée, devrait annoncer le 8 janvier, lors de son passage à l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », sa candidature à la présidence de la République. L'ancien membre du gouvernement de Jacques Chirac en 1986 avait obtenu 12,3 % des suffrages exprimés, à la tête de la Liste de la majorité pour l'autre Europe, aux élections européennes de juin 1994. Il serait, à droite, le troisième candidat déclaré, après Jacques Chirac et Charles Millon.

■ GAUCHE. – A gauche, Roland Dumas, proche de François Mitterrand, presse les socialistes de désigner leur candidat, ce qu'Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, s'engage à faire d'ici à la fin de janvier ou le début de février. Bernard Tapie attend de son côté, pour le 13 janvier, la décision du président de la cour d'appel sur le référé qu'il a introduit contre le jugement du tribunal de commerce entraînant son inéligibilité.

M. Mitterrand invite le gouvernement à « continuer sa tâche »

François Mitterrand a entamé, mardi 3 janvier, la traditionnelle semaine des vœux, en incitant le gouvernement à poursuivre sa tâche jusqu'au bout malgré l'échéance présidentielle. Au cours de la journée, le chef de l'Etat a également échangé des vœux avec le Conseil constitutionnel et avec les présidents du Sénat, René Monory (UDF), et de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (RPR).

« Tâchez de passer au travers des périls et des contradictions et continuez votre tâche ! », a dit M. Mitterrand au gouvernement, *en réponse au premier ministre*, Edouard Balladur, qui avait évoqué *« les perspectives liées à la présidentielle »*. Le chef de l'Etat, dont les propos ont été rapportés par Jean Musitelli, porte-parole de la présidence de la République, a ajouté que *« 1992, 1993, 1994, toutes les années, ce sont les mêmes problèmes et les mêmes interrogations »*. *« Ce qui reste*, a-t-il dit, *c'est la France, et nous avons le même devoir de porter notre pays plus loin et plus haut. »* M. Mitterrand a ajouté qu'*« après quatorze ans »* à la tête de l'Etat, *« c'est sans regret particulier* [qu'il verra] *arriver l'échéance »*. La cérémonie a duré une dizaine de minutes, dans une *« ambiance détendue »*, selon M. Musitelli.

En fin d'après-midi, M. Mitterrand a reçu les bureaux des Assemblées. MM. Monory et Séguin lui ont adressé des *« messages très chaleureux »*, dans une atmosphère *« très sympathique »*, la cérémonie se prolongeant par des conversations devant un rafraîchissement, a précisé le porte-parole. Le président du Sénat a affirmé que si la décentralisation n'avait pas été faite, *« c'est la concentration qui aurait masqué des pratiques condamnables »*. M. Mitterrand a abondé dans son sens, en répondant qu'*« il ne faut pas craindre trop de décentralisation »*, qui, selon lui, *« n'est pas responsable de la corruption »*.

La décentralisation et l'Etat

« Les élus locaux, a dit le chef de l'Etat, *ne sont pas plus vulnérables à la corruption que ne le sont les hauts fonctionnaires. (...) Il faut faire attention au rapport de forces. L'Etat est capable de résister ; les collectivités locales, surtout les plus petites, pas toujours. Il faut les y aider. »* A M. Séguin, qui rappelait le soutien qu'il avait reçu de M. Mitterrand pour améliorer l'activité et le fonctionnement de l'Assemblée nationale, le président de la République a répondu que *« le Parlement est dépositaire de la loi »* et que le gouvernement doit *« rester en symbiose avec le législateur »*.

« Il n'y a rien au-dessus de la loi, a dit M. Mitterrand. *Sinon, on aboutit à l'insécurité et à l'oubli des principes qui fondent la démocratie. (...) Je suis décentralisateur, mais, en même temps, partisan farouche de l'Etat et je m'inscris en faux contre un certain nombre de discours qui invoquent la décentralisation et ne visent, en fait, qu'à s'en prendre à l'Etat. »* Il a critiqué ceux qui *« ne supportent pas l'existence d'une puissance publique qui maintient la cohésion entre les membres de la nation »*.

Le chef de l'Etat a fait ensuite l'éloge *« des élus du peuple, de leur travail et du rôle qu'ils jouent dans l'Etat »*, a précisé M. Musitelli. *« Vous êtes représentatif de cette mosaïque qui constitue la France. Vous êtes l'image de mon pays »*, a-t-il dit à ses hôtes.

Aux neuf membres du Conseil constitutionnel, M. Mitterrand a expliqué qu'il ne regrette pas les vives critiques qu'il avait formulées contre cette institution au début de la V[e] République, mais il a immédiatement ajouté que, depuis cette époque, le Conseil avait su trouver sa place et qu'il joue, maintenant, un rôle essentiel. S'adressant plus directement aux trois conseillers dont le mandat s'achève le 19 février, le chef de l'Etat a observé qu'il faut savoir *« tourner une page »*. Evoquant le travail accompli par Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, qui est au nombre des trois partants, M. Mitterrand a constaté qu'il avait eu la *« main heureuse »* en le nommant à cette fonction en 1986. Il a ajouté, dans un sourire, qu'il espère l'avoir autant lorsqu'il lui faudra choisir le successeur de M. Badinter, dans quelques semaines.

M. de Villiers devrait annoncer sa candidature le 8 janvier

La politique des « petits pas » de Philippe de Villiers devrait toucher son terme, le 8 janvier, sur TF 1, au cours de l'émission télévisée « 7 sur 7 ». Comme l'indique *Ouest-France* dans son édition du 4 janvier, le fondateur de *Combat* pour les valeurs et du Mouvement pour la France devrait profiter de l'occasion pour annoncer sa candidature à l'élection présidentielle.

Depuis le score obtenu par la Liste de la majorité pour l'autre Europe aux élections européennes de juin 1994 (12,3 % des suffrages exprimés), M. de Villiers n'a jamais caché son désir de voir ses idées représentées au cours de la campagne présidentielle. Dès septembre, il envisageait *« sans hésitation »* de se porter sur les rangs, si nul, au sein de la majorité, ne reprenait son discours protectionniste et hostile à l'actuelle *construction communautaire*. Le 15 décembre 1994, après la décision de Jacques Delors de ne pas se porter candidat, il ajoutait : *« Je constate, aujourd'hui, qu'il n'y a plus de danger à gauche et que mes idées, hélas ! ne sont pas représentées. »*

« Coup de sonde » auprès des maires

L'affaiblissement de la menace de gauche, après la décision de M. Delors, est trop tentante. La valse-hésitation de Jacques Chirac quant à la nécessité d'un référendum sur la monnaie unique ; les engagements d'Edouard Balladur, jugé *« correct européennement »* par les démocrates sociaux, défenseurs du traité de Maastricht, honni par M. de Villiers ; les *convictions fédéralistes* de Charles Millon, jointes à celles de Raymond Barre : tout cela ouvre, aux yeux du président du conseil général de Vendée, le même espace politique qui lui avait permis de prospérer lors des élections européennes, celui de l'électorat de la majorité rétif à la construction de l'Union.

L'entrée en lice de M. de Villiers ne ferait pas les affaires de M. Chirac, qui pouvait espérer ramener à lui, à l'occasion de l'élection présidentielle, les électeurs, surtout ruraux, qui avaient *choisi la Liste pour l'autre Europe*. M. Chirac n'a pas contribué à rasséréner ces électeurs en proposant, dans un premier temps, un référendum pour le passage à la monnaie unique, avant de se replier dans un second temps, après le tollé suscité par cette idée, sur une consultation plus générale au sujet des institutions européennes.

Pourtant, à un degré moindre, M. Balladur risque de faire, lui aussi, les frais d'un engagement dans la bataille présidentielle de M. de Villiers. Celui-ci ne manquera pas de s'en prendre, outre à l'Europe, à la politique familiale du gouvernement, à sa politique scolaire ou à sa conception de la lutte contre la corruption. Cette lutte avait été, il est vrai, au début des années 90, le premier cheval de bataille de l'ancien secrétaire d'Etat à la culture, alors simple député de Vendée.

En décembre, par précaution, M. de Villiers avait procédé à un vaste coup de sonde auprès de vingt-cinq mille maires, pour voir combien d'entre eux seraient susceptibles de lui apporter l'indispensable parrainage à l'élection présidentielle. Après avoir enregistré un taux de réponses favorables suffisant – près de sept cents, alors qu'il ne lui en faut légalement que cinq cents –, M. de Villiers devrait donc rapidement tirer les conclusions qu'impose une situation aussi idéale pour ses idées, comme pour sa *propre carrière*.

GILLES PARIS

M. Balladur incite chacun à se déterminer en janvier

L'ambiance était détendue et amicale. Autour de la table de la salle à manger de Matignon, les trente convives fêtaient, tout à la fois, la fin de l'année et les Rois. Il y avait là, en ce mardi 3 janvier, autour d'Edouard Balladur, rangés dans l'ordre protocolaire, vingt-sept de ses ministres – Lucette Michaux-Chevry avait préféré commencer la nouvelle année à la Guadeloupe, dont elle préside le conseil régional – plus, comme dans chaque circonstance comparable, Nicolas Bazire, le directeur de cabinet du chef du gouvernement, et Renaud Denoix de Saint Marc, secrétaire général du gouvernement.

Tous, ils venait de présenter leurs vœux au président de la République et, de l'avis de tous, cela avait été aussi court que chaleureux. A Matignon, ce fut même amical. Même les derniers ministres chiraquiens en conviennent, et pas simplement parce que Alain Juppé, Jacques Toubon et Alain Madelin eurent le plaisir de découvrir, dans leur part de galette, une fève. Edouard Balladur s'en est d'ailleurs félicité en adressant quelques mots à ses ministres : *« Depuis vingt et mois, nous avons su travailler dans un climat d'amitié ; je souhaite que cela dure malgré la campagne électorale ; de toute façon par la suite nous sommes condamnés à vivre ensemble. »*

Demain les difficultés commencent donc. Mais chacun espère que le délicat constat de Simone Veil ne sera pas mis à mal. Chargée, en tant que premier des ministres d'Etat, de répondre au chef du gouvernement, elle le fit avec sa délicatesse habituelle : *« J'ai participé à trois gouvernements. C'est dans le vôtre, Monsieur, que j'ai rencontré l'atmosphère la plus amicale. »* La phrase essentielle fut, quand même, et comme il se doit, prononcée par M. Balladur. Après avoir rappelé qu'il avait demandé à ses ministres de ne pas participer à la campagne présidentielle avant la fin de 1994, il ajouta, mine de rien : *« Au cours de ce mois de janvier, nous allons tous devoir nous déterminer. »* Chacun a bien compris que le premier ministre se classait parmi les « nous ».

Le doute n'existait guère, il est vrai. La seule question qui se pose encore dans l'entourage de M. Balladur est de déterminer quelle forme devra prendre sa déclaration officielle de candidature et le moment précis où il devra la faire, une fois acquis que cela sera après la fin de la session extraordinaire du Parlement, et donc avant la fin janvier. Il est aussi déjà clair que son directeur de campagne sera Nicolas Bazire lui-même.

Chaque ministre va donc devoir se prononcer. Bien entendu, le choix le plus attendu est celui de Charles Pasqua. Tout est fait, en attendant, à Matignon pour lui être agréable. A la fin du déjeuner de mardi, il avait eu un échange assez vif avec Pascal Clément sur l'ordre du jour de cette session. Convoquant, dans l'après-midi même, MM. Clément et Roger Romani, M. Balladur n'a pas tardé à *arbitrer* : les *projets* sur les pompiers volontaires et les taxis seront bien débattus, au moins pour une première lecture, la semaine prochaine au Parlement... comme le demandait le ministre de l'intérieur. Celui qui fut longtemps le « chouchou » des militants RPR sera bien obligé de renvoyer l'ascenseur.

THIERRY BRÉHIER

M. Tapie attend la décision de la cour d'appel de Paris

Bernard Tapie est *« encore en position d'être candidat »*, a affirmé, mardi 3 janvier, sur RMC, Jean-François Hory, président de Radical, en se déclarant *« très optimiste »* sur le sort qui sera réservé au député des Bouches-du-Rhône, menacé d'inéligibilité après sa mise en liquidation judiciaire, à titre personnel. *« Je souhaite qu'il soit candidat, et nous n'allons pas affaiblir l'idée de sa candidature en évoquant d'autres hypothèses maintenant »*, a ajouté M. Hory.

Une première réponse devrait être apportée à M. Tapie le 13 janvier, date à laquelle le premier président de la cour d'appel de Paris, saisi en référé d'une demande de suspension du jugement de liquidation, doit rendre sa décision. Celle-ci ne mettra pas, pour autant, un terme à la procédure d'appel engagée parallèlement par le député des Bouches-du-Rhône.

Dans un sondage sur les sans-domicile-fixe, publié par *la Croix* du 4 janvier (1), M. Tapie arrive en tête des personnalités politiques qu'ils souhaitent voir élues à l'élection présidentielle. Avec 15 % d'avis favorables, M. Tapie devance Jacques Delors (14 %), Edouard Balladur (7 %) et Jean-Marie Le Pen (7 %). Les SDF sont, cependant, 30 % à déclarer qu'aucun candidat ne leur plaît et 17 % à refuser de se prononcer. 28 % d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales.

(1) Sondage CSA réalisé du 12 au 22 novembre, auprès d'un échantillon national représentatif de 503 personnes.

En Haute-Savoie

Le Conseil d'Etat annule un jugement qui privait de son mandat le maire de Veyrier-du-Lac

Le Conseil d'Etat a annulé un jugement du tribunal administratif de Grenoble d'octobre 1990 qui privait de son mandat le maire de Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie), Bernard Guérin (RPR), a-t-on appris mardi 3 janvier auprès de l'intéressé, qui a produit copie de la décision du Conseil. Un arrêté préfectoral de juin 1990, confirmé par le tribunal administratif, avait prononcé la *« démission d'office »* de M. Guérin après la condamnation de ce dernier à supporter le « passif » d'une société qu'il dirigeait. M. Guérin était ainsi devenu inéligible, ce qui avait amené le préfet de Haute-Savoie à prendre l'arrêté de *« démission »*.

Le Conseil d'Etat a considéré que le tribunal administratif, saisi par M. Guérin, ne s'était pas prononcé dans le délai légal de deux mois. Sur le fond, il a noté que le tribunal de commerce de Bonneville a prononcé, par un jugement de novembre 1990, *« la clôture de la procédure d'extinction de passif »* et que M. Guérin est *« réhabilité de plein droit »*. Ce dernier était resté maire jusqu'à maintenant, car les procédures qu'il avait introduites étaient suspensives.

FINANCES LOCALES : M. Baudis critique la hausse de la cotisation-retraite des fonctionnaires. – Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de Toulouse, critique vivement la hausse du taux de cotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), qui a pris effet avec la parution d'un décret publié au *Journal officiel* du 29 décembre 1994 (*le Monde* du 4 janvier). *« Encore une fois, l'Etat vient boucler son budget sur le dos des villes, avec l'idée qu'on pourra répercuter la hausse sur le contribuable local. On se moque de nous ! »*, proteste-t-il dans un entretien publié par *la Tribune-Desfossés*.

M. Dumas presse les socialistes de faire leur choix

Plus le temps passe, plus le temps presse pour les socialistes. Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, proche du président de la République, l'a déclaré sans ménagement, mardi 3 janvier, sur Europe 1. Le Parti socialiste a *« intérêt à désigner son candidat* [à l'élection présidentielle] *avant la fin du mois de janvier »*, a dit M. Dumas. *« Tout le monde prend position*, a-t-il ajouté. *Les militants, les sympathisants sont un peu désemparés. Il serait bon de mettre un peu d'ordre dans tout cela et qu'il y ait un vrai candidat du centre gauche, de la gauche, ouvert et disponible. »* Selon lui, *« le plus vite sera le mieux »*.

S'il reconnaît que le temps est compté, le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, n'entend pas céder à la précipitation. Il a redit, mercredi, sur Europe 1, que le PS aura un candidat à l'élection présidentielle *« à la fin du mois de janvier ou au début du mois de février »*, mais en respectant le calendrier fixé : élaboration, d'ici à la mi-janvier, d'une plateforme présidentielle ; consultation de l'ensemble des formations de la gauche qui en seront d'accord (il vient de recevoir une réponse positive de Robert Hue, secrétaire national du PCF, qui se dit *« d'accord pour confronter* [les] *idées »* à l'occasion d'une rencontre qui devrait avoir lieu le 12 janvier) ; organisation, à la fin janvier, d'une convention destinée à approuver cette plate-forme et à désigner le candidat du PS.

Dans une lettre en date du 26 décembre, adressée aux militants socialistes et rendue publique mardi, M. Emmanuelli affirme que *« le combat n'est pas perdu d'avance »* pour les socialistes, qu'il invite à se *« battre, non pas pour témoigner, mais avec l'objectif de gagner »*. Revenant surla *« profonde déception »* créée par le refus de Jacques Delors, il ajoute : *« Nous devons respecter les raisons personnelles invoquées par Jacques Delors, mais (...) nous ne pouvons partager l'analyse politique qu'il a développée et qui veut qu'un président de la République nouvellement élu n'ait pas les moyens de gouverner. Si cette analyse était juste, elle rendrait inutile* a priori *tout combat qui ne serait pas gagné d'avance. »*

Les anciens minoritaires de Génération Ecologie soutiennent M[me] Voynet

Deux groupes dissidents de Génération Ecologie ont annoncé, mardi 3 janvier, leur soutien à Dominique Voynet pour l'élection présidentielle. Ecologie Fraternité, animé par Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault) et conseiller *régional* du Languedoc-Roussillon, et Ecologie Autrement, représenté par Bernard Devalois, vice-président du conseil régional du Limousin, regroupent les deux tiers de la centaine de conseillers régionaux élus, en 1992, sous les couleurs de Brice Lalonde.

La candidate des Verts, qui estime avoir déjà réuni près de deux cents signatures d'élus sur les cinq cents qui sont nécessaires pour se présenter à l'élection présidentielle, espère recevoir le soutien, dans les prochains jours, de différents mouvements de la « gauche alternative », souvent issus du Parti communiste et regroupés dans la Convention pour une alternative progressiste.

J.-L. S.

Au conseil des ministres

M. Balladur veut profiter de la présidence française de l'Union européenne pour donner un « véritable contenu » au volet social

Au cours du conseil des ministres, réuni mercredi 4 janvier au palais de l'Elysée, le président de la République a rendu hommage aux personnes qui ont participé au dénouement de la prise d'otages à bord de l'Airbus d'Air-France. Denis Favier, commandant du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

Selon Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, le premier ministre, Edouard Balladur, a rappelé que la présidence française de l'Union européenne était un objectif primordial. Il a souhaité que l'on profite de cette présidence pour donner *« un véritable contenu »* au volet social, *« trop souvent resté à l'état de discours »*.

Il a précisé que deux réunions européennes, sur le financement de la protection sociale et sur le dialogue social, seraient organisées, respectivement par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Michel Giraud, *ministre du travail*.

· M. Balladur a encore affirmé que la France soutenait *« le peuple algérien, et lui seul »*, en précisant qu'une réunion interministérielle serait organisée prochainement sur cette question.

هكذا من الاصل

ARTS & SPECTACLES

Tous les films de la semaine

FLESH AND BONE

de Steve Kloves

DIGNE représentant de la veine naturaliste du cinéma hollywoodien contemporain, *Flesh and Bone* s'attache à la description d'une Amérique rurale, peuplée de gens *a priori* sans qualités. Et brode sur la vieille recette littéraire du déterminisme lié à l'hérédité. Dennis Quaid (tout en opacité rude) incarne un homme qui voit ressurgir d'un passé oublié son père, assassin et voleur, véritable figure du mal (James Caan, qui en rajoute dans la veulerie triviale). Ce géniteur indigne ramène le souvenir d'une scène traumatique (il a assassiné une famille au cours d'un cambriolage sous les yeux de son enfant, alors âgé de dix ans) qu'il s'apprête à renouveler. Surtout, on le comprendra, pour resserrer le lien avec son fils et convaincre celui-ci qu'il est « sa chair et son sang » (*flesh and bone*). Sur un sujet assez proche, James Foley avait réussi, il y a quelques années, *Comme un chien enragé* avec Christopher Walken. Le film de Steve Kloves en est loin. Très lourd, il perd son temps en références picturales (essentiellement Edward Hopper), et cultive maladroitement une vague incongruité (le personnage de la jeune voleuse). *Flesh and Bone* est typique de ces films « libéraux » (il est produit par Sydney Pollack), pleins de bonnes intentions dans leur volonté de décrire une réalité sociale et humaine complexe, mais incapables de l'incarner véritablement dans la mise en scène. – JEAN-FRANÇOIS RAUGER

L'OR DE CURLY

de Paul Weiland

IL s'agit, même si le titre français n'en fait pas mention, du *sequel* (la suite) de *la Vie, l'amour... les vaches*, mémorable succès de box-office américain, il y a deux ans. Le film tourne autour d'une chasse au trésor, dont on devine le véritable butin : les phénoménales recettes déjà utilisées dans le premier épisode. *L'Or de Curly* reprend donc les mêmes ingrédients (le charme de Billy Crystal, confortable comme une vieille paire de baskets ; l'irascibilité de Jack Palance, tanné comme une selle passée au vinaigre), saupoudre avec les mêmes condiments (Daniel Stern, le copain pleurnichard ; Jon Lovitz, le frère bon à rien), et sert le tout sur le même plat : l'Ouest sauvage – ou ce qu'il en reste. Tant pis si les premières jérémiades du trio de citadins quadragénaires lâché en pleine nature correspondaient à une sorte de recherche d'identité et constituaient le fond même de la comédie. Et qu'importe si Curly-Palance mourait à la fin du numéro 1 : Ole Jack étant essentiel à la marmite, le 2 lui donnera un frère jumeau. Mais la lenteur du scénario, le laisser-aller dans l'écriture et dans la réalisation – bien davantage encore que dans *la Vie, l'amour... les vaches* – appelle le label inventé par les Américains pour ce type de produit : WTV (*« Wait till video »*), dont l'équivalent français serait un ASV : *« Attendez la sortie en vidéo »*. – H. B.

TERMINAL VELOCITY

de Deran Sarafian

SITUÉ dans l'univers du *skydiving* – sport pratiquant la chute libre à parachute fermé jusqu'au tout dernier moment – *Terminal Velocity* comporte nombre de cascades spectaculaires sur fond de soleil couchant dans le désert de l'Arizona. Une en particulier où l'on jette d'un avion une voiture dans le coffre de laquelle est enfermée Nastassja Kinski. Charlie Sheen saute du même avion, rattrape la voiture, ouvre le coffre, libère la jeune femme juste à temps pour se poser délicatement dans le canyon le plus pittoresque qui soit. *Speed* en plein ciel, cela pourrait être appétissant. Encore faudrait-il qu'il y ait un film autour. A peine si on discerne un fil conducteur : Nastassja en agent de l'ex-KGB affrontant de méchants Russes pour récupérer des milliards en lingots, puis faisant cause commune avec Charlie Sheen, séducteur et casse-cou. Cela pourrait servir de prétexte à de charmantes escarmouches érotico-verbales, s'il y avait la moindre étincelle entre les interprètes. Depuis *Tess*, Nastassja Kinski a souvent déclaré qu'elle rêvait de faire du parachute : on est content qu'elle ait trouvé quelqu'un pour financer son hobby. – H. B.

SIRÈNES

de John Duigan

QUE serait le jardin d'Eden sans le puritanisme victorien ? Si vous êtes prêt à accepter le Hugh Grant de *Quatre mariages et un enterrement* en pasteur anglican, n'hésitez pas : ce n'est pas tous les jours (même dans les années 30) que, flanqué d'une jeune épouse au verbe plus réservé que le fantasme, un prélat sexy comme un chérubin vient demander à un peintre australien (Sam Neill) spécialisé dans l'art érotico-religieux de retirer un nu d'une exposition, et tombe sur les modèles dudit peintre qui s'ébattent en tenue d'Eve ! Combien de temps faudra-t-il pour que, conduites par le mannequin Elle Macpherson, le trio vénusien délace les corsets, au moins moraux, des deux visiteurs ? Tout le monde est beau, tout le monde a les yeux très clairs, c'est joli, c'est lumineux. Et cette réalisation d'un cinéaste australien installé aux Etats-Unis n'a guère plus d'intérêt qu'un film de nudistes des années 50. – H. B.



Tim Roth, tueur à gages en cavale.

D.R.

LITTLE ODESSA *de James Gray*

Tragédie d'hiver

Dans un cadre conventionnel, un cinéaste débutant invente une mise en scène originale, dont la stylisation retrouve une surprenante vérité.

PAS de doute, cette histoire, on la connaît. Et plus encore le cadre dans lequel elle se déroule : adolescence à la dérive et règlements de comptes entre gangs dans un quartier « ethnique » de la métropole, avec le poids du passé, de la communauté et de l'histoire en toile de fond. Sur ce canevas, le cinéma américain brode sans relâche, qu'il s'agisse ici de juifs russes plutôt que d'Italo-Américains, de chicanos ou de Noirs n'y change finalement pas grand-chose. D'autant moins que James Gray, grâce lui soit rendue, épargne à ses spectateurs la visite d'ethnologie folklorique à laquelle ce genre d'entreprise donne souvent lieu.

Nul besoin d'insister, les signes sont là : enseignes en cyrillique et bortch au menu. Ce jeune réalisateur de vingt-quatre ans les utilise comme élément graphiques, au bénéfice d'une mise en scène qui tire sans cesse les situations convenues vers la stylisation. *Little Odessa* se déroule en hiver, c'est tout le film qui semble gelé à l'extérieur et brûlant en son centre : cette raideur assumée, loin de figer le film, lui donne au contraire une mobilité inattendue, une manière toute personnelle d'esquiver les clichés.

Scène d'ouverture : un meurtre exécuté par le personnage principal, tueur à gages en cavale dans son quartier natal. Découvrir qu'un coup de revolver peut encore être filmé de façon inventive résonne comme une bonne nouvelle. Il en ira de même avec les autres scènes de violence, les conflits familiaux, les retrouvailles collectives à l'occasion d'une fête, l'agonie de la mère, les relations entre le bandit solitaire et la mafia du cru (l'*organizatsia*), ses rapports avec son jeune frère et avec sa petite amie. Autant de situations-types, mais qui imposent leurs formes d'existence particulière, grâce aux trois atouts dont James Gray joue avec une adresse rigoureuse.

D'abord, une construction ni linéaire ni confuse, dont chaque épisode parvient à surprendre sans dérouter. Ensuite, une étonnante connivence avec l'espace, avec la topographie de ce quartier de Brighton-Beach dont, sans détailler le plan exact, le réalisateur donne à percevoir les étendues et les recoins, les axes et les repères. Enfin, l'impeccable utilisation des comédiens : Tim Roth, repéré depuis *The Hit* de Stephen Frears (1984), découvert avec *le Voleur, le cuisinier, sa femme et son amant*, puis *Reservoir Dogs* et *Pulp Fiction*. Edward Furlong (le petit frère), Moira Kelly (la maîtresse), et même Vanessa Redgrave (la mère) et Maximilian Schell (le père), dont la sobriété de jeu n'est pas d'ordinaire la vertu première. Tous participent au mieux à cette « distillation » de film noir, qui retrouve la puissance d'une tragédie antique, sans une once de pesanteur « culturelle » ou « sociologique ».

JEAN-MICHEL FRODON

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT *de Stephan Elliott*

Tous voiles dehors

En lançant dans le désert deux travestis et un transsexuel pour une odyssée aussi invraisemblable que leurs tenues sont extravagantes, un jeune cinéaste australien massacre les faux-semblants avec une jubilation communicative.

TOUTES des « folles ». Toutes, même l'autobus, promptement baptisé Priscilla et bientôt repeint couleur lavande par Bernadette le transsexuel, Felicia et Mitzi les travestis, « girls » de leur état. A son bord, des plumes, des robes, des fanfreluches, des perruques, des soutiens-gorge copieusement rembourrés, des trousses de maquillage, tout ce qu'il faut pour avoir l'air plus femmes que les vraies. Ils sont en route pour un hôtel d'Alice Springs, qui abrite un cabaret dans lequel les trois girls doivent se produire.

Entre Sydney et Alice Springs, il n'y a rien. Rien que le désert d'Australie, du sable, des pierres, des Aborigènes, quelques animaux. Rien que la route poussiéreuse du *road-movie*, que déblaye joyeusement cette comédie décapante, deuxième film d'un jeune cinéaste australien (le premier, *Frauds*, avait été présenté en compétition au Festival de Cannes en 1993).

La route est longue, en effet, lorsque les désagréments de la promiscuité, les avanies du voyage, les jalousies et les susceptibilités exacerbées par la chaleur et la monotonie du trajet dressent les personnages les uns contre les autres. Mais Stephan Elliott fait en sorte que le cours de son film ne ralentisse jamais. Porté par la musique et l'humour, le goût des situations décalées et le sens de la dérision qui inspire aux trois « girls » des plaisanteries vachardes et salaces débitées à jet presque continu, *Priscilla* est riche d'images insolites et belles. Comme celle du bus traversant le désert avec une des « filles » juchée sur la chaussure à talon-aiguille placée sur le toit. Tous voiles dehors et la musique de Verdi à fond l'ampli.

Au fil de leurs conversations et de quelques rencontres, au hasard des lieux qu'ils sont amenés à visiter et dont l'outrance de leur apprêt accuse la banalité ou, au contraire, se marie avec la singularité (celle, notamment, d'un hôtel du bout du monde décoré de manière extravagante), les personnages se révèlent sans jamais tomber vraiment le masque. Le regard que porte sur eux le cinéaste est débarrassé de tout voyeurisme, de tout attendrissement déplacé. En ne les épargnant pas, en ne gommant ni leurs mesquineries ni leurs travers de caractère, il parvient à les faire exister tels qu'en eux-mêmes, extravagants et drôles, quotidiens et désemparés, prisonniers parfois d'une image qu'ils s'appliquent à composer à chaque instant de leur existence.

Au cœur de cette représentation permanente dont ils sont à la fois l'objet et le sujet, les acteurs occupent une place essentielle. Sans doute parce qu'il est le plus connu des trois, Terence Stamp est également le plus en vue : *l'Obsédé* de William Wyler, le visiteur de *Théorème* a composé avec une évidente jubilation le personnage de Bernadette, transsexuel flamboyant et amer, qui distille avec une ironie venimeuse appréciations mordantes et considérations désabusées sur sa propre condition et sur le monde. Les Australiens Hugo Weaving et Guy Pearce lui emboîtent allègrement le pas. Grâce à eux, grâce à une tonicité de réalisation qui fait oublier certaines redites, *Priscilla* trace à grande vitesse une route audacieuse, qui entretient brillamment la confusion des espèces et des genres.

PASCAL MÉRIGEAU

NAKED IN NEW YORK *de Dan Algrant*

A perdre Allen

Dan Algrant se situe dans la mouvance du Woody Allen d'« Annie Hall », un peu trop peut-être, mais il ne manque ni de générosité ni d'intelligence quand il cesse de démarquer son modèle.

DANS *Naked in New York* comme dans *Annie Hall* (les deux films sont partiellement autobiographiques), le personnage central (Jake/Eric Stoltz), est en effet un rouquin à lunettes et mal dans sa peau. Sa fiancée (Mary Louise Parker) est une WASP (BCBG) délicieusement névrosée qui répond toujours un peu à côté. Elle est apprentie photographe, il ambitionne (mollement) de devenir auteur dramatique, d'où leur venue à New-York.

Il est à nouveau question des tiraillements entre vie personnelle et vie professionnelle, des angoisses devant une relation sentimentale stable. Comme chez Woody Allen, le « héros » se souvient d'une enfance peu conventionnelle, entre Martini, Ramones et mère juive (Jill Clayburgh, coiffée par son pire ennemi), ou d'études à Cambridge, près de Boston, en face d'une rôtisserie d'amandes (*« ce qui rendait fous les écureuils du coin »*).

On retrouve également la visite guidée de microcosmes new-yorkais : grâce à un copain acteur en herbe (Ralph Macchio ressuscité de *Karate Kid*, épatant), Jake croise un producteur de Broadway (Tony Curtis, lancé en pleine composition nauséabonde). Il se fait draguer par une superstar de feuilleton télé (Kathleen Turner, plus cannibale que Bette Davis), trinque dans les *parties* chics avec les titans de la littérature, pense faire un compliment à William Styron en lui affirmant avoir lu *le Choix de Sophie* et ses autres best-sellers *« avant que ce soient des films »*.

Daniel Algrant a le sens des situations, il ne manque ni de générosité ni d'intelligence. Mais il se laisse aller à des acrobaties de caméra superflues, ou à des « hommages » trop appuyés (ainsi du singe qui parle, et qui se voudrait fellinien). Un tour personnel se révèle dès que le réalisateur cesse de se poser en Woody Allen de la nouvelle génération. Ce n'est pas souvent. D'où une certaine gêne, lorsqu'on soupçonne l'astuce de virer à la ruse, et le ton moderne à l'objet mode. Un talent à surveiller, à condition qu'il se surveille.

HENRI BÉHAR

A nos lecteurs

Publié dans sa formule actuelle depuis avril 1989, le supplément « Arts et spectacles » présente aux lecteurs, ce mercredi 4 janvier, sa dernière parution. A partir du 9 janvier, les pages quotidiennes consacrées à la culture seront étoffées et accueilleront l'« esprit » qui a animé ce supplément pendant cinq ans – enquêtes, entretiens, reportages, papiers de fond sur la création. Les nouveaux films seront critiqués le mercredi. Quant aux sélections cinéma, arts, musique, théâtre et danse, elles seront quotidiennement déclinées sous la forme d'une page « Guide culturel ». En attendant le nouveau *Monde*, nous vous remercions de nous avoir accompagnés et soutenus dans ce supplément « Arts et spectacles ».

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page 9. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

FLESH AND BONE. Film américain de Steve Kloves, V.O. : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA. Film américain de James Gray, V.O. : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10).

NAKED IN NEW YORK. Film américain de Daniel Algrant, V.O. : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

L'OR DE CURLY. Film américain de Paul Weiland, V.O. : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT. Film australien de Stephan Elliott, V.O. : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

SIRÈNES. Film australien de John Duigan, V.O. : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 9e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

TERMINAL VELOCITY. Film américain de Deran Sarafian, V.O. : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; U. G. C. Normandie, 8e (36-68-49-56). V.F. : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'Etrange Noël de M. Jack

de Henry Selick,
avec Danny Elfman, Chris Sarandon, Catherine O'Hara, William Hickey.
Américain (1 h 15).

Quand un farceur las d'exercer ses talents pour Halloween kidnappe le Père Noël et prend sa place, Tim Burton, producteur et véritable auteur de ce dessin animé d'« horreur », se déchaîne. Et ce n'est pas triste.

V.O. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Exotica

d'Atom Egoyan,
avec Don McKellar, Arsinée Khanjian, Elias Koteas, Bruce Greenwood.
Canadien (1 h 43).
Interdit – 12 ans.

Architecte d'une impossible équation, Atom Egoyan a échafaudé en virtuose une implacable géométrie, étrange et fascinante jusque dans la froide sensualité qu'elle exprime.

V.O. : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10).

L'Ile étoilée

de Kwang-Su Park,
avec Sung-Ki Ahn, Sung-Keun Moon.
Coréen (1 h 42).

Entre burlesque et violence, sensualité et réflexion politique, un jeune cinéaste coréen invente une histoire originale et contrastée, à la fois tragédie historique, chronique villageoise et drame sentimental. Singulier et réjouissant.

V.O. : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Jit

de Michael Raeburn,
avec Dominique Makuvachuma, Sibongile Nene, Farai Sevenzo.
Zimbabwe-Angleterre (1 h 32).

Une fable simple et colorée, souriante et musicale, dont la rusticité de réalisation cache une sincérité et une vigueur très tonifiantes.

V.O. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Kaspar Hauser

de Peter Sehr,
avec André Eisermann, Uwe Ochsenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel.
Allemand (2 h 17).

Autour de la figure énigmatique de l'enfant abandonné, retrouvé puis assassiné, Peter Sehr a bâti un film sombre, où les tortueuses intrigues des puissants conduisent au massacre des innocents.

V.O. : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Lou n'a pas dit non

d'Anne-Marie Miéville,
avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).

L'ombre de Mahler et de Rilke plane sur cette histoire de couple *a priori* banale, mais sublimée par la « manière » d'une réalisatrice rayonnante d'intelligence et l'interprétation de deux remarquables jeunes comédiens, Marie Bunel et Manuel Blanc.

Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

La Reine Margot

de Patrice Chéreau,
avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43).

Entre la version montrée à Cannes et sortie en France (2 h 43) et celle remontée par Patrice Chéreau et sortie aux Etats-Unis (2 h 15), le choix est désormais possible. Mais la différence entre les deux n'est pas si grande, et le souffle de la violence et du désir traverse équitablement l'une et l'autre.

U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Wallace et Gromit

de Nick Park,
Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord.
Britannique (1 h 15).

Les nouveaux rois de l'animation britannique ont composé un programme décapant et hilarant, placé sous le parrainage de Tex Avery et en pleine tradition de l'humour « british ». Sept films pour faire la fête.

V.O. : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Convention, 15e (36-68-29-31).

REPRISES

Peau-d'Ane

de Jacques Demy,
avec Catherine Deneuve, Jean Marais, Jacques Perrin, Micheline Presle, Delphine Seyrig, Fernand Ledoux.
Français, 1970 (1 h 40).

Le conte de Charles Perrault a inspiré à Jacques Demy un film féerique, qui marie admirablement poésie, musique, sentiment et humour. Catherine Deneuve y est une éblouissante princesse.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

Les Raisins de la colère

de John Ford,
avec Henry Fonda, Jane Darwell, John Carradine, Russel Simpson, John Qualen, O.-Z. Whitehead.
Américain, 1940, noir et blanc (2 h 10).

Né en même temps que le cinéma, John Ford aurait eu cent ans cette année. L'Action Christine lui rend hommage et inaugure ce cycle avec *les Raisins de la colère*, magnifique adaptation du roman de John Steinbeck, portrait bouleversant d'une famille exclue et vigoureuse dénonciation d'un système, qui offre de surcroît à Henry Fonda un de ses plus grands rôles.

V.O. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

FESTIVALS

La Tunisie au cinéma

Après le succès de *Halfaouine, l'enfant des terrasses*, de Férid Boughedir, *l'Homme de cendres*, de Nouri Bouzid, et *les Silences du palais*, de Moufida Tatli, sont venus confirmer la vitalité nouvelle du cinéma tunisien. La rétrospective mise sur pied par l'Institut du monde arabe va permettre de découvrir une production jusque-là assez peu diffusée et de revoir quelques films tournés en Tunisie ou qui lui ont été consacrés.

Du 7 janvier au 26 mars, à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard à Paris (5e). Tél. : 40-51-39-91.

René Allio à la Cinémathèque

Depuis 1965 et *la Vieille Dame indigne*, René Allio construit une œuvre originale et exigeante, en s'intéressant aussi bien à l'histoire (*les Camisards*, 1972) qu'à la société moderne, dont il a dénoncé certaines tares, notamment dans *Rude journée pour la reine* (1973), et aux rapports entre le réel et l'imaginaire (*Transit*). La Cinémathèque française lui rend hommage et organise en particulier une soirée en sa présence, le vendredi 6 janvier.

Du 4 au 8 janvier, à la Cinémathèque Française Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun à Paris (16e). Tél. : 47-04-24-24.

L'argent à la Vidéothèque

La Vidéothèque de Paris inaugure un cycle important, consacré aux relations entre l'homme et l'argent telles qu'elles s'inscrivent dans les grandes villes et que le cinéma les a décrites. Des films d'Ernst Lubitsch, Charlie Chaplin, Ken Loach, Michelangelo Antonioni, Jacques Demy, George Cukor, Sacha Guitry et Jacques Becker figurent au programme, parmi d'autres.

Du 4 janvier au 4 avril, à la Vidéothèque de Paris, 2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, nouveau Forum des Halles (1er). Tél. : 40-26-34-30.

Tolérance

Dans le cadre de la célébration du centenaire du cinéma, l'UNESCO organise un « Festival de films restaurés ou retrouvés sur le thème de la tolérance ». Au programme, beaucoup de raretés, notamment un film chypriote de 1929, un *Pinocchio* de 1911 et une sélection de courts métrages du Pérou et de Puerto Rico. Trois expositions complètent la manifestation.

Du 10 au 22 janvier, au siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy à Paris (7e). Tél. : 40-65-94-80.

SÉANCE SPÉCIALE

Anne-Marie Miéville et Antonioni

Dans le cadre des soirées de l'*Aurore*, Anne-Marie Miéville participera le mardi 10 janvier aux deux débats qui suivront les projections de *la Nuit*, le film de Michelangelo Antonioni qu'elle a choisi de présenter, et de son nouveau film, *Lou n'a pas dit non*.

Le mardi 10 janvier à 19 h 30 (la Nuit) et 21 h 30 (Lou n'a pas dit non), au Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines à Paris (5e). Tél. : 43-26-19-09.

LES ENTRÉES A PARIS

In extremis : avec un 968 000 entrées, la dernière semaine, à cheval sur le Jour de l'an, prend le meilleur sur son homologue de 1993-1994, grâce à un léger décalage dans les dates des congés scolaires (ils s'interrompaient le lundi en janvier 94, ils durent jusqu'au mercredi cette année). Mais même en intégrant cette bonne semaine au total de 1994, cela fait un recul de 5 % par rapport à 1993. Mieux vaut y voir un heureux présage pour l'année qui commence.

« Le Roi lion », en force : avec 235 000 entrées en huitième semaine, le dessin animé dépasse la barre des 1,5 million de spectateurs dans la capitale. Avec 1,517 million de spectateurs, il domine ses deux rivaux, le précédent détenteur du meilleur score de 1994, *Quatre mariages et un enterrement* (1 450 000), et le précédent champion de chez Disney, *Aladdin* (1 514 000). Et ce n'est pas fini.

Plusieurs succès au palmarès de cette semaine charnière : tout d'abord *Un Indien dans la ville*, qui se confirme comme la bonne surprise de fin d'année avec 192 000 entrées, soit un total de 480 000 en trois semaines, dans 47 salles. Puis *Entretien avec un vampire*, à 107 000 devant 54 écrans (247 000 en quinze jours). Il faut toutefois noter que les trois titres à plus de 100 000 entrées trustent, ensemble, deux cents salles, soit près de la moitié des écrans de Paris-périphérie.

Bonne tenue, également, du *Fils préféré*, avec 60 000 spectateurs dans ses 28 salles (108 000 en deux semaines), et de l'inattendu *Wallace et Gromit*, passé de 3 à 9 écrans pour totaliser 34 000 entrées sur la même durée. Pendant ce temps, *Farinelli* continue de tenir la note (271 000 en quatre semaines), et *Léon* remplit son contrat, à 804 000 en seizième semaine. Belle réussite également, à son échelle beaucoup plus modeste, de *Lou n'a pas dit non*, dans son unique (petite) salle, où 5 000 spectateurs ont dit oui au beau film d'Anne-Marie Miéville.

Une seule nouveauté a tenté, modestement, l'expérience de la sortie entre Noël et le Jour de l'an : avec 4 000 spectateurs dans ses quatre salles, *Kaspar Hauser* n'en tire pas vraiment bénéfice.

J.-M. F.

★ *Chiffres : Le Film français.*

Musique

CLASSIQUE

Orchestre philharmonique de Radio-France. Gary Bertini est un spécialiste de l'œuvre de Mahler qu'il a dirigée à la tête des orchestres les plus en vue de la planète. Le voici à la tête du « Philhar ».
Mahler : Des Knaben Wunderhorn, Symphonie nº 6. Boje Skovhus (baryton), Orchestre philharmonique de Radio-France, Gary Bertini (direction). Salle Pleyel, 20 heures, le 6. Tél. : 45-63-07-96. De 80 F à 190 F.

Orchestre de Paris. Les enfants qui assistent à ces concerts que le Châtelet organise à leur intention entrent en musique de la meilleure façon qui soit.
Franck : Le Chasseur maudit. Brahms : Concerto pour piano et orchestre op. 83. Barry Douglas (piano), Orchestre de Paris, Gilbert Varga (direction). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 heures, le 7. Tél. : 40-28-28-40. De 25 F à 30 F.

Gérard Poulet, Jean-Claude Pennetier. Trois œuvres admirables, par deux interprètes capables du meilleur et jamais du pire.
Brahms : Sonates nos 1, 2, 3. Gérard Poulet (violon), Jean-Claude Pennetier (piano). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 h 30, le 8. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Julian Rachlin, Boris Kushnir, Gérard Caussé. Une fois encore, le Louvre donne le ton en choisissant les meilleurs interprètes pour défendre un répertoire essentiel. Ses responsables n'ont pas oublié de fêter le centenaire de la naissance d'Hindemith. Si l'œuvre du compositeur allemand n'est pas toute impérissable, sa musique de chambre et notamment les pièces qu'il a composées pour l'alto, son instrument, sont d'une qualité de facture et d'inspiration qui commande le respect et, parfois, l'admiration.
Hindemith : Sonate pour alto et piano op. 11, Trio à cordes op. 11. Brahms : Quintette pour piano et cordes op. 34. Julian Rachlin, Boris Kushnir (violon), Gérard Caussé (alto), Boris Pergamentchikov (violoncelle), Boris Berezovsky (piano). Auditorium du Louvre, 20 heures, le 9. Et le 11, à 20 heures : Brahms : Sonate pour alto et piano op. 120. Hindemith : Quintette pour clarinette et cordes op. 30, Phantasiestück pour violoncelle et piano op. 8. Brahms : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 87. Pascal Moraguès (clarinette), Julian Rachlin, Boris Kushnir (violon), Gérard Caussé (alto), Boris Pergamentchikov (violoncelle), Boris Berezovsky (piano). Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.

Sumi Jo. La première « fan » de Sumi Jo s'appelle Joan Sutherland. Le second, s'appelle Richard Bonynge. Ce dernier, chef d'orchestre, a enregistré un disque avec le jeune prodige découvert par Karajan. Il n'y a pas à dire, les fées se sont penchées sur le berceau de la Coréenne.
Rossini. Debussy. Dell'Acqua. Arditi. Strauss. Meyerbeer. Verdi : Mélodies. Sumi Jo (soprano colorature). Salle Gaveau, 20 h 30, le 9. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 100 F à 300 F.

Chœur et Orchestre de l'Opéra du Kirov. Vu les forces en présence, le public devrait se presser au Théâtre des Champs-Elysées.
Verdi : Requiem. Valentina Tsidipova (soprano), Olga Borodina (mezzo-soprano), Gegam Grigorian (ténor), Sergueï Alexachkine (basse), Chœur et Orchestre de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 10. Tél. : 49-52-50-50. De 130 F à 450 F.

Orchestre symphonique français. Jean-Philippe Collard est un remarquable interprète du *Premier Concerto* de Rachmaninov. Sans aucun doute, l'un des meilleurs de l'heure.
Moussorgski : Une nuit sur le mont Chauve. Rachmaninov : Concerto pour piano et orchestre op. 18. Brahms : Symphonie nº 3. Jean-Philippe Collard (piano), Orchestre symphonique français, Laurent Petitgirard (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 10. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac. De 50 F à 80 F.

Paul Badura-Skoda. Badura-Skoda et Schubert sont d'anciens complices qui s'entendent à merveille.
Schubert : Sonates D 850, D 894, D 958. Paul Badura-Skoda (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 10. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 120 F à 270 F.

Georges Pludermacher. Au moment où il publie un nouveau disque Debussy, chez Harmonia Mundi, Pludermacher joue Beethoven au Châtelet. On n'accusera donc pas le pianiste de faire la promotion de ses galettes argentées.
Beethoven : Andante pour piano, Six variations pour piano sur un thème original op. 34, Fantaisie pour piano op. 77. Georges Pludermacher (piano). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45, le 11. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Orchestre de Paris. Père et fils se retrouvent à Paris pour un programme aussi convaincant que difficile. Qui se souvient avoir entendu récemment la *Symphonie Concertante* de Prokofiev ?
Mozart : Symphonie nº 25. Prokofiev : Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre. Schumann : Symphonie nº 4. Michael Sanderling (violoncelle), Orchestre de Paris, Kurt Sanderling (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Natalia Troull. Deuxième Prix du Concours Tchaïkovski de Moscou, l'année où Barry Douglas remporta le Premier, Natalia Troull est une pianiste admirable qui a remporté, haut la main, l'unique trophée du Concours des concours organisé à Monaco, il y a deux ans.
Mozart : Sonate en ut majeur, Sonate en la mineur. Schubert : Impromptus op. 90. Stravinsky : Petrouchka, suite. Natalia Troull (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 11. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 200 F.

Les Noces de Figaro. Applaudie à Lyon, cette production des *Noces* « montent » à Paris. A ne pas manquer.
Mozart : Les Noces de Figaro. Giovanni Furlanetto, Christophe Lacassagne (Figaro), Ludovic Tezier, Didier Henry (comte Almaviva), Janice Watson, Véronique Gens (comtesse Almaviva), Elzbieta Szmytka, Veronica Cangemi (Susanna), Francesca Provvisionato, Virginia Pochon (Chérubin), Marcello Lippi, Jean-Marie Fremeau (Bartholo), Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Paolo Olmi (direction), Jean-Pierre Vincent (mise en scène). Nanterre. Théâtre des Amandiers, 20 heures, les 7, 10, 11, 13 et 14 ; 15 heures, les 8 et 15. Tél. : 46-14-70-00. Location Fnac. 300 F.

Les Talents lyriques. Mettre en scène les *Leçons de Ténèbres* de Couperin ? Pourquoi pas ! Surtout lorsqu'un connaisseur tel que Philippe Beaussant est à la régie.
Couperin : Leçons de Ténèbres pour le mercredi saint. Agnès Mellon, Delphine Collot (soprano), Anne-Marie Lasla (viole de gambe), Chœur de plain-chant, Les Talents lyriques, Christophe Rousset (clavecin, direction), Philippe Beaussant (mise en scène). Versailles. Chapelle royale du château, 21 heures, le 7. Location Fnac. De 70 F à 220 F.

Bordeaux

Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. Il y a quelques mois, Gil Shaham se présentait au public bordelais. Cette fois-ci, c'est au tour de son rival Maxim Vengerov. Le jeune israélien d'origine russe a choisi Mozart.
Mozart : Symphonie nº 29, Concerto pour violon et orchestre KV 218. Schumann : Symphonie nº 4. Maxim Vengerov (violon), Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction). Palais des sports, 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 56-48-58-54.

Montpellier

La Dame de pique. Si la représentation montpelliéraine est de la qualité musicale de celle que l'on a vue à Paris, la soirée sera historique.
Tchaïkovski : La Dame de pique. Solistes, Orchestre, Chœur et Ballet de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev (direction), Yuri Termirkanov (mise en scène). Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 20 heures, le 5. Tél. : 67-02-02-01. De 120 F à 250 F.

La Khovantchina. Le plus bel opéra de Moussorgski par une troupe qui y est à son affaire plus qu'aucune autre.
Moussorgski : La Khovantchina. Solistes, Orchestre, Chœur et Ballet de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev (direction), Leonid Baratov (mise en scène). Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 20 heures, le 7. Tél. : 67-02-02-01. De 120 F à 250 F.

Mulhouse

Orchestre Symphonique de Mulhouse. Beau programme, interprètes convaincants.
Weber : Le Maître des esprits. Berlioz : Nuit d'été. Bizet : Symphonie. Diana Montague (mezzo-soprano), Orchestre symphonique de Mulhouse, Enrique Diemecke, (direction). La Filature, 20 h 30, les 6 et 7. Tél. : 89-36-28-28. De 60 F à 90 F.

Toulouse

Orchestre national du Capitole de Toulouse. Idée sympathique, l'Orchestre de Toulouse a décidé de présenter au public de la ville les meilleurs, connus ou pas, des interprètes français. On serait heureux que les orchestres parisiens invitent Bernard d'Ascoli. Admirable pianiste, fêté en Grande-Bretagne, ignoré chez lui.
Mozart : Concerto pour flûte et orchestre KV 314, Concerto pour flûte, harpe et orchestre. Chopin : Concerto pour piano et orchestre ➡

DE LA SEMAINE

➡

op. 11. Jean-Pierre Rampal (flûte), Marielle Nordmann (harpe), Bernard d'Ascoli (piano), Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction). Halle aux Grains, 20 h 30, le 7. Tél. : 61-22-80-22. De 70 F à 200 F.

Orchestre national du Capitole de Toulouse. Ces trois-là sont bien connus du public, mais ils auront rarement eu l'occasion de se retrouver dans un programme aussi décoiffant.
Bartok : Sonate pour deux pianos et percussions. Tchaïkovski : Concerto pour violon et orchestre op. 35. Michel Beroff, Jean-François Heisser (piano), Régis Pasquier (violon), Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction). Halle aux Grains, 20 h 30, le 11. Tél. : 61-22-80-22. De 70 F à 200 F.

JAZZ

Solomon Burke. Solomon Burke, chanteur mythique soul et gospel de près de 2 quintaux, enveloppé de lourds manteaux et costumé sur scène de soie brillante aux teintes passant sans crainte du parme au rose cendré, du vert bouteille au bleu nuit, est à Paris avec ses gardes du corps stylés et un orchestre un peu traînard. A la tête d'une entreprise de pompes funèbres et de locations de voitures de luxe, il pourrait sortir directement d'un des romans de Chester Himes. Il est prudent de réserver et d'arriver tôt (*le Monde* du 31 décembre 1994).
Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30, les 4, 5, 6 et 7. Tél. : 40-68-30-42. A partir de 180 F.

Zoomtop Orchestra. Dirigeant ce onztette vif et complice, le batteur Bertrand Renaudin, agitateur nantais, peintre à ses heures. Solistes d'excellence, Xavier Cobo, Jean-Louis Pommier, Didier Havet...
Baiser salé, 22 heures, le 5. Tél. : 42-33-37-71. A partir de 60 F.

Aldo Romano Quartet. Avec ses amis italiens. Paolo Fresu (trompette), Franco d'Andrea (piano) et Furio di Castri (contrebasse), le batteur Aldo Romano mène depuis plusieurs années un des quartettes les plus subtils et élégants du jazz. En invité, le jeune saxophoniste Stefano di Battista, qui mettait le festival de Calvi à genoux il y a trois ans et qui transporte maintenant l'ONJ de Laurent Cugny.
Duc des Lombards, 22 heures, les 6 et 7. Tél. : 42-33-22-88. A partir de 60 F.

Pierre de Bethmann Trio. Après avoir été primé en juin au concours de jazz de la Défense pour son trio, Pierre de Bethman a reçu les félicitations de son inspirateur avéré, Herbie Hancock lors de sa venue à Paris en juillet (*le Monde* du 10 juillet 1994). Pianiste à suivre de près pour sa personnalité déjà bien établie et pour la qualité de ses accompagnateurs, le contrebassiste Christophe Wallemme et le batteur Benjamin Henocq.
Sunset, 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 40-26-46-60. A partir de 70 F.

Minotaure Jazz Orchestra. Jean-Marc Padovani conduit ses saxophonistes, trompettistes trombonistes et tubistes de paso doble en fanfares nîmoises, de souvenirs de corridas en virées en Espagne. Répétition publique et gratuite de son Minotaure Jazz Orchestra pour redémarrer l'année des Instants chavirés.
Montreuil, Instants chavirés, 20 h 30, le 10. Tél. : 42-87-25-91. Entrée libre.

Ricky Ford. Résident presque à l'année en France, le saxophoniste Ricky Ford a fait du club de l'hôtel New York, à quelques centaines de mètres d'Euro Disneyland, un de ses lieux de passage préférés. Blues furieux, sonorité ample et généreuse, histoire du saxophone moderne.
Marne-la-Vallée, Manhattan Jazz Club-hôtel New York, 21 h 30, du 10 au 12. Tél. : 60-45-73-00. RER ligne A, arrêt Chessy-Marne-la-Vallée.

ROCK

Screamin'Jay Hawkins. Roulant des yeux, hurlant à la lune, le sorcier vaudou du blues revient hanter la capitale. Avec, on l'espère, tout l'attirail (squelette, cercueil, serpent et borborygmes) indispensable à l'interprétation des classiques *I Put a Spell on You* ou *Constipation Blues*.
Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16 et 17. Tél. : 40-68-30-42. De 1 F à 130 F.

CHANSON

Michel Sardou. Le chanteur s'installe à l'Olympia jusqu'au printemps avant la fermeture de la salle pour travaux. Toujours patriotique et populiste.
Olympia, 20 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14 et 17 ; 17 heures, le 15. Tél. : 47-42-25-49. De 200 F à 320 F.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Stéphane Davet.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Théâtre

NOUVEAUTÉS

Les Acharnés

de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne, avec Jeanne David, Mohamed Rouabhi, Anne Rotger, Richard Sammut et Laurent Ziserman.
Le théâtre Paris-Villette a présenté (du 26 septembre au 29 octobre 1994) *les Fragments de Kaposi*, une pièce sur le sida, fine et délicate, écrite par Mohamed Rouabhi et mise en scène avec une grande justesse par Claire Lasne. On se réjouit de retrouver l'auteur et le metteur en scène, à Saint-Denis, pour une pièce qui parle de la fin d'un amour.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 5 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 60 F à 110 F.

As you Like it

(en anglais, surtitres en français)
de William Shakespeare, mise en scène de Declan Donnellan, avec Scott Handy, Jonathan Chesterman, Simon Coates, Adrian Lester, Michaël Gardiner...
Peter Brook a vu à Londres cette comédie de Shakespeare et a décidé de la présenter dans son théâtre. C'est l'occasion de faire la connaissance d'une compagnie anglaise de premier plan, Cheek by Jowl, qui réunit de nombreux jeunes acteurs sous la houlette de Declan Donnellan, par ailleurs directeur associé du National Theater de Londres où il a créé *Angels in America*. Pour avoir vu ce spectacle récemment à Brooklyn, on sait déjà que Peter Brook a vu juste. Energie du jeu, dépouillement du plateau, beauté des lumières : Shakespeare dans sa langue et au plus près des humeurs du théâtre contemporain.
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 6 janvier. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée samedi à 14 h 30. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 3 h 15. De 60 F à 130 F.

Les Charmilles

de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur, avec Claude Degliame, Miloud Khetib...
Les titres des pièces précédentes de Jean-Michel Rabeux annonçaient la couleur : *Déshabillages, l'Eloge de la pornographie*, et *Légèrement sanglant*. La quatrième, *les Charmilles*, cache son jeu derrière un nom charmant, mais elle reste dans la lignée du théâtre à vif qu'aime Jean-Michel Rabeux : c'est le récit d'une enfance dans une clinique où rôde la mort.
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 4 janvier. Du lundi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F.

Corps

d'Adel Hakim, d'après William Shakespeare, mise en scène d'Adel Hakim, avec Charlie Nelson, Jany Gastaldi, Frédéric Leidgens, François Raffenaud...
Adel Hakim n'a pas peur. Il s'attaque à une pièce réputée maudite, *Macbeth* de Shakespeare, qu'il réécrit en la recentrant sur le couple meurtrier. Trois danseuses de butô accompagnent les comédiens.
Théâtre, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. A partir du 9 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2heures. De 50 F à 110 F.

Dostoïevski va à la plage

de Marco Antonio de La Parra, mise en scène de Frank Hoffmann, avec Maria Casarès, Isabelle Carré, Simon Eine...
Psychiatre de formation, le Chilien Marco Antonio de la Parra s'impose, à 42 ans, comme le principal dramaturge de son pays. Le « Dosto » de sa pièce est un détective privé qui, à Valparaiso, enquête sur une série de crimes, tout en rêvant des personnages de Dostoïevski.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 6 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 100 F à 150 F.

L'Histoire tragique de la vie et de la mort du docteur Faustus

de Christopher Marlowe, mise en scène de Stuart Seide, avec François Chattot, Nathalie Bécue, Thierry de Carbonnières, Marc Citti, Ken Higelin...
Stuart Seide laisse Shakespeare, dont il a monté une version très remarquée d'*Henry VI*, pour passer à son contemporain et rival Christopher Marlowe. Plutôt que le *Edouard II*, sa pièce la plus souvent jouée en France, il a choisi le *Faust*, dont la splendeur, disent les méchantes langues, fit renoncer Shakespeare à son désir de se colleter au mythe.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 3 heures. 90 F et 140 F.

Le Menteur

de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique Willemaers, Alfredo Canavate...
L'Espagnol Jean Ruiz de Alarcon avait écrit *la Vérité suspecte*. Corneille en a tiré *le Menteur*, une réjouissante comédie de caractère que Christian Rist fit sortir de l'oubli, il y a quelques années, et sur laquelle Jean-Marie Villégier pose son regard d'archéologue inspiré du répertoire du 17e siècle.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 10 janvier. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 70 F à 150 F.

O Triunfo do Iverno

(en portugais et en espagnol)
de Gil Vicente, mise en scène de Luis Miguel Cintra, avec Luis Miguel Cintra et sa compagnie.
Comédien-fétiche du cinéaste Manuel de Oliveira, Luis Miguel Cintra dirige à Lisbonne le théâtre de la Cornucopia, dans lequel il s'attache à présenter des textes de grands auteurs. Ainsi de ce *Triomphe de l'hiver*, écrit en 1529 par Gil Vicente, insolent maître de cérémonie du roi Jean III du Portugal, à qui Luis Miguel Cintra donne l'occasion de franchir les siècles et les frontières.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 10 janvier. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 48-34-67-67. 70 F et 120 F.

Pièces de guerre

d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Anne Benoît, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Gilles David, Valérie Dréville, Michèle Goddet, Claire Wauthion...
Cette trilogie, qui fit l'événement du Festival d'Avignon de 1994, restera dans les annales. Six heures de plongée dans un monde post-nucléaire, où l'homme tangue entre horreur et désir de vivre. Une leçon de prospective, mise en scène avec une sobriété éclairante par Alain Françon, et servie par une distribution de haute volée. Bref, du grand théâtre.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 5 janvier. Du mardi au vendredi à 19 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 8 heures. De 30 F à 200 F.

Signes particuliers

d'après Pierre Bourdieu, mise en scène d'Alain Timar, avec Marcelle Basso, Fouad Dekkiche, Michèle Laforest, Raymonde Palcy et Ivo Palec.
Ils sont privés d'Histoire. Ils portent en eux *la Misère du monde* (titre de l'enquête dirigée par Pierre Bourdieu et publiée aux éditions du Seuil). L'Avignonnais Alain Timar porte au théâtre cinq témoignages de ces déshérités de notre fin de siècle. *Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 10 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 20 heures, le dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.*

Le Tableau

de Victor Slavkine, mise en scène d'Alain Barsacq, avec Jean-Claude Frissung, Grigori Manoukov, Patricia Pottier, Jean Lescot et Isabelle Baltez.
Ancien ingénieur du Rail, lié au metteur en scène Anatoli Vassiliev qui créa ses pièces avec un très grand succès, Viktor Slavkine (59 ans) est le hérant des espoirs et des illusions qui bercèrent sa génération. Alain Barsacq, bercé par les souvenirs d'une mère russe, présente une de ses comédies en un acte, qui met en scène deux hommes et un tableau, dans la chambre d'un hôtel soviétique ordinaire.
Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. A partir du 6 janvier. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 2 h 30. 70 F et 110 F.

Ulysse à l'envers

de Wladyslaw Znorko, mise en scène de l'auteur, avec Antonella Amirante, Shannon Finnegan, Leslaw Janicki, Waclaw Janicki, Mary Jordan, Elisabeth Legillon, Richard Martin, Emiliano Suarez, Irina Vavilova et Philippe Vincenot.
La nouvelle invention fantasmatique du poète ambulant Wladyslaw Znorko, de retour d'Irlande où il a découvert la richesse des légendes, la violence des éléments et des caractères, entraîné les jumeaux de Kantor et sa troupe d'acteurs prêts à tout... A l'envers du monde, à l'envers des mots, à l'envers du théâtre, un travail une nouvelle fois intrigant, mystérieux, enveloppant.
Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 h 15. 110 F et 130 F.

El Halia

de Louis Arti, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, avec Louis Arti, Gérard Guillaumat et la Fanfare du Loup.
L'Algérie, ses malheurs, ses terreurs, ses nostalgies et ses rêves, chantée par une de ses plus belles voix, celle de Louis Arti, dont le comédien Gérard Guillaumat dira les textes, et la Fanfare du Loup jouera les musiques. Ils sont dirigés par Jean-Louis Hourdin, qui vient de se tailler un joli succès avec un autre spectacle « à musique », sur Boby Lapointe.
Maison de la culture, Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. A partir du 6 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 60 à 130F.

RÉGIONS

Marseille

La bonne âme du Se-Tchouan

de Bertolt Brecht, mise en scène Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Jacques Pieiller, Marine Sarcey, Romain Weingarten...
Après dix neuf années à la tête du Théâtre de la Criée, qu'il a fondé, Marcel Maréchal quitte Marseille pour s'installer au théâtre Renaud-Barrault, à Paris. Gildas Bourdet lui succède sur le Vieux Port, et inaugure son mandat avec un grand Brecht, qui s'interroge sur l'état du monde et, sait-on jamais, la capacité des hommes à le sauver.
Théâtre national de Marseille/La Criée, 30, quai de rive neuve, 13007, Marseille. Métro : Vieux-Port. A partir du 6 janvier. Mardi, jeudi, vendredi, samedi à 20H30 (exceptés les jeudis 19 janvier et 9 février, à 14H30). Mercredi à 19 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 150F.

Rennes

Lumières : Près des ruines (I) Sous les arbres (II)

de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly, Michel Deutsch et Jean-François Duroure, mise en scène Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret...
Georges Lavaudant, son maître d'œuvre, dit que c'est « un projet un peu fou ». Un spectacle hors norme, écrit par quatre auteurs (dont le chorégraphe Jean-François Duroure), qui entendent donner une image kaléidoscopique du monde, en mettant sur scène les instants qui font la vie, « entre le souci et l'insouciance. » *Lumières* est un dyptique, dont la première partie, intitulée *Près des ruines* sera dévoilée à Rennes, et la deuxième à Villeurbanne, en mars.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue, Saint-Hélier, 35000, Rennes. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi à 20H30. Mercredi à 19 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 99-31-12-31. 110F.

Nantes

Le marchand de Venise

de William Shakespeare, mise en scène Jean-Luc Tardieu, avec Michel Blanc, Isabelle Gélinas...
Traduite et adaptée par Eric-Emmanuel Schmitt, l'heureux auteur du *Visiteur*, la pièce la plus contestée de Shakespeare (est-elle ou non antisémite ?), dont l'Américain Peter Sellars vient de présenter une version résolument contemporaine. La bonne surprise vient de la rencontre entre la fine Isabelle Gélinas (dans Portia), et le grand Michel Blanc (dans Shylock). Que fera ce dernier du rôle de l'usurier juif vénitien ?
Maison de la Culture de Loire-Atlantique, Espace 44, 84, rue du Général Buat, 44000, Nantes. A partir du 10 janvier. Le 10 et le 11 janvier à 21 heures, le 12 à 20 heures, le 13 et le 14 à 21heures, le 15 à 16 heures, le 16 à 21 heures, le 17 à 20 heures, le 18 à 21 heures. Tél. : 51-88-25-25. 80F à 140F.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt.


TRISTAN VALES/ENGUERAND

Gallotta à Montpellier

« Prémonitions », dernière création de l'homme de Grenoble, à la tête d'une compagnie toute jeune, *preste à saisir les frémissements gallotiens, les anticipations* murmurées de notre avenir. Une pièce si fragile qu'il arrive parfois que le fil se perde dans l'anecdotique du détail symbolique.
Montpellier (Festival de Radio-France), Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 20 h 30, le 11. Tél. : 67-02-02-01. De 60 F à 95 F.

Danse

Paris

Compagnie François Raffinot

Adieu
C'est la simplicité même de la danse qui rend cet *Adieu* si émouvant. François Raffinot signe là sa meilleure création sur la musique tragique de *Medeamaterial* de Pascal Dusapin. Une méditation sur la vie, la mort. Idéale pour commencer l'année.
Opéra-Comique. Salle Favart, 20 heures, les 5 et 6 ; 14 h 30 et 20 heures, le 7. Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 150 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Jiri Kylian : Sinfonietta. George Balanchine : Agon. Martha Graham : Temptations of the Moon
On aime ce programme ! Pour la première fois une œuvre de Martha Graham entre au répertoire d'une compagnie étrangère. Il s'agit de *Temptations of the Moon*, sur la musique de Bartok. Une pièce créée en 1986 alors que la chorégraphe venait de fêter ses 92 ans. *Agon* est un classique de Balanchine, magnifiquement soutenu par la musique de Stravinski. Le Kylian est également choisi parmi les meilleurs ballets du Tchèque.
Opéra-Bastille, 19 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 16. Tél. : 44-73-13-00. Location A. De 40 F à 260 F.

Elancourt

Compagnies Boogie Saï, Aktuel Force, Macadam

Sobédo
Max-Laure Bourjolly, Alex Benth, David Valentine, Gabin Nuissier, Jean-Claude Pambe-Wayak, Séverin Blé : six chorégraphes réunis pour écrire un opéra-rap créé, en juillet 1994, au Casino de Paris. La plus belle tournée qu'on puisse souhaiter à des débutants.
Elancourt. Le Prisme, 20 h 30, le 6. Tél. : 30-51-46-06. 90 F.

Lyon

Lyon Opera Ballet

Dominique Bagouet : Désert d'amour. Jean-Claude Gallotta : Six solos. Maguy Marin : Grossland
Le Lyon Opera Ballet attire tous les chorégraphes contemporains tant son énergie est exemplaire. Sa curiosité aussi. Il reprend *Désert d'amour* de Dominique Bagouet afin que le répertoire du chorégraphe décédé continue à vivre. Jean-Claude Gallotta vient créer pour six danseurs des solos sur des musiques de Satie. Avec *Grossland*, Maguy Marin met en scène une obsession qui lui a réussi avec le légendaire *Cendrillon* : le corps difforme, masqué. Un deuxième programme rassemble Josu Zabala, Stanislas Wisniewski, deux chorégraphes à découvrir. Et à nouveau, Maguy Marin !
Opéra Nouvel, 20 h 30, les 7 et 11 ; 17 heures, le 8. Deuxième programme : 19 h 30, le 10 ; 20 h 30, le 14. Tél. : 78-28-09-60. De 65 F à 160 F.

Danse : Dominique Frétard.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



PARIS

Bill Brandt

Première rétrospective à Paris du plus grand photographe britannique (1904-1983), à qui l'on doit un travail documentaire et social sur ses compatriotes, des images célèbres sur le *Blitz* de Londres en 1940, mais aussi des nus blancs révolutionnaires, des paysages sombres, des portraits novateurs et quelques collages proches du surréalisme. Un grand artiste.
Hôtel Salomon de Rothschild. Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-32. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 février 1995. 30 F.

Chine des origines

Lionel Jacob, amateur-collectionneur d'archéologie chinoise, a récemment fait don d'une partie de sa collection au Musée Guimet. Hommage lui est rendu à travers cette exposition de cent cinquante objets, céramiques et bronzes des débuts du néolithique, qui permettent de suivre les grandes étapes de la formation de la civilisation chinoise.
Musée national des Arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 6 mars 1995. 35 F, dim. 26 F (comprenant la visite du musée).

André Derain

Un peintre pour le moins controversé, dont Giacometti admirait certains tableaux que les historiens d'art détestaient : ceux du fauve renégat. Qui, éternel insatisfait de ses conquêtes picturales, aurait été le premier à naviguer vers le post-modernisme ? Outre la rétrospective du Musée d'Art moderne, on peut voir la sculpture de Derain à la galerie de France.
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : (1) 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 40 F.
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 25 février 1995.

Fra Bartolommeo et son atelier

Du Florentin Baccio della Porta, dit Fra Bartolommeo (à l'écoute de Savonarole, il s'est fait moine en 1500, non sans avoir sacrifié au bûcher ses études de nus), les collections françaises conservent de beaux ensembles de dessins. Les voici pour la première en fois en partie réunis, et accompagnées d'œuvres de son grand atelier du couvent de San Marco.
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : (1) 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 13 février 1995. Prix d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.



R.M.N.

Max Jacob et Picasso

L'histoire d'une amitié, racontée par petites touches légères, quelques tableaux – dont «Les Arlequins, venu de New York –, beaucoup de lettres et de dessins. (Ci-dessus : « Autoportrait », Picasso, 1903. Ci-contre : « Maternité », Picasso, 1902).
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 6 février 1995. 35 F, dim 26 F (comprenant la visite du musée).

Pascin

Aujourd'hui plus souvent cité que regardé, Pascin mérite cette réhabilitation. Une centaine d'œuvres tentent de retracer le parcours d'une des figures de la bohème parisienne, qui jouissait d'une grande notoriété de son vivant.
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février 1995. 25 F.

Kurt Schwitters

Première rétrospective en France du plus contructif des dadaïstes allemands. Schwitters était remarquablement inventif et, à travers ses poèmes, ses assemblages, ses collages et ses recherches typographiques, a marqué bon nombre d'artistes d'aujourd'hui.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 20 février 1995.

Les Trésors du grand écuyer

Grand Ecuyer de France sous les règnes de Henri II et Charles IX, Claude Gouffier accumula tant de richesses qu'il passe pour avoir servi de modèle au marquis de Carabas. Ses trésors, dispersés dans tous les musées du monde, sont aujourd'hui exceptionnellement réunis à Ecouen.
Musée national de la Renaissance, château, Ecouen, 95440. Tél. : 39-90-04-04. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Visite guidée le samedi à 15 h 30. Jusqu'au 27 février 1995. 21 F, dim. 14 F.

Et aussi

Pierre Alechinsky. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 21 janvier 1995.*

Connie Beckley. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier 1995.*

Cinquantième anniversaire du journal « le Monde ». *Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, cour vitrée, chapelle des Petits-Augustins-14, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 42-60-34-57. Tous les jours 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 janvier 1995.*

Francesco Clemente. *Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 16 janvier 1995.*

L'Enfance au Moyen Age. *Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 12 février 1995. 20 F.*

Shirley Goldfarb. *Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier 1995.*

Hors limites, l'art et la vie. *Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995.*

Van Abbemuseum Eindhoven. *Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 janvier 1995.*

RÉGIONS

Alès-en-Cévennes

Jean Hugo

Plusieurs expositions marquent le centenaire de la naissance du peintre, dessinateur et décorateur de théâtre Jean Hugo, qui était l'arrière-petit-fils de Victor Hugo. Celle de Blérancourt réunit 160 dessins de guerre réalisés entre 1915 et 1919 ; celle d'Alès, les nombreux livres réalisés avec P. A. B. (Pierre-André Benoît) et les paysages de l'artiste, un ami de Max Jacob, Picasso, Satie, Cocteau, Diaghilev, Stravinski...
Musée national de la Coopération franco-américaine, château, 02300, Blérancourt. Tél. : 23-39-60-16. Sauf mardi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F. Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30100, Alès. Tél. : 66-86-98-69. Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 février 1995.

Bordeaux

Je vous ai tant aimés

Invité par le CAPC, Laurent Busine, directeur du palais des Beaux-Arts de Charleroi, propose dans la grande nef du musée une exposition qui cherche à éveiller progressivement par la mise en espace, des bribes de mémoire enfouie. Avec Louis Jammes, Léon Frédéric, José Maria Sicilia et Giuseppe Penone.
Musée d'art contemporain, entrepôt, 7, rue Ferrère 33000. Tél. : 56-44-16-35. Jusqu'au 19 février.

Fréjus

Images du monde réel (en temps réel)

Conçue par le critique d'art new-yorkais Robert Nickas, cette exposition réunit des peintures de dates (au sens littéral) de l'artiste conceptuel On Kawara, et des photographies réalisées par des artistes ou des photographes américains aux mêmes dates que les peintures, soit de 1966 à 1993.
Le Capitou, zone industrielle du Capitou, 83600. Tél. : 94-17-05-60.

Gravelines

Markus Raetz, l'œuvre gravé

Dessiner, graver, pour voir, mieux voir, autrement. Raetz, artiste suisse, approche avec délicatesse, en poète, le spectacle de la nature, l'ombre, la lumière, le mouvement, un corps, une feuille...
Musée du Dessin et de l'Estampe originale, salle de la poudrière, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-15-89. Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février 1995.

Morlaix

Christian Bonnefoi

Parti des travaux du groupe Supports-Surfaces, il conduit son œuvre autour d'une réflexion sur les dessus et dessous de la peinture, qu'il travaille par couches et superpositions. Les occasions de voir son travail sont rares.
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 12 février 1995. 24 F.

Nantes

Nantes et le surréalisme

« Nantes : peut-être avec Paris la seule ville de France où j'ai l'impression que peut m'arriver quelque chose qui en vaut la peine. » écrit André Breton dans *Nadja*. Jacques Vaché s'y est suicidé, Pierre Roy, Max Ernst, Benjamin Péret, Camille Bryen y ont fréquenté le Muséum d'histoire naturelle ou le parc de Procé... Une enquête, la première, sur *Nantes, ville surréaliste*.
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 avril 1995. 20 F.

Nantes

Jana Sterbak

Une installation vidéo, la première de cette artiste canadienne d'origine tchèque, qui s'est fait connaître dans les années 80 par ses métaphores très peu « politiquement correctes » sur le corps humain. Cette pièce inédite en Europe porte sur la déclaration universelle des droit de l'homme et du citoyen.
Musée des Beaux-Arts, salle blanche, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février 1995.

Saint-Etienne

Réalités noires

De quelques aspects du réalisme dans l'art européen. Avec, pour les illustrer, les Allemands Corinth, Beckmann, Baselitz et Lupertz, les Anglais Spencer, Bacon, Sutherland et Freud, et les Français Derain, Rouault, Gruber et Fautrier.
Musée d'Art moderne de Saint-Etienne, salle d'art graphique, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Fermé le 1er janvier. Jusqu'au 19 mars 1995. 26 F.

Et aussi

De Fortuny à Picasso, trente ans de peinture espagnole à Agen. *Eglise des Jacobins, place des Jacobins, 47000. Tél. : 53-69-47-23. Sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 février 1995. 25 F.*

Les Dessins de Nicolas Poussin de la collection Bonnat à Bayonne. *Musée Bonnat et Le Carré, 5, rue Jacques-Laffitte et 9, rue Frédéric-Bastiat, 64100. Tél. : 59-59-08-52. Sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30, vendredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 15 janvier 1995.*

Pierre Puget à Marseille. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F.*

Shirley Jaffe à Nice. *Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Sauf mardi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 29 janvier 1995.*

Thomas Schütte à Nîmes. *Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-70. Sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 janvier 1995.*

Louis-François Cassas à Tours. *Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard, 37000. Tél. : 47-05-68-73. Sauf mardi et jours fériés de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 30 F.*

Tadashi Kawamata à Tours. *Centre de création contemporaine, rue Racine, 37000. Tél. : 47-66-50-00. Sauf lundi et mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.*

Arts : Harry Bellet
Photo : Michel Guerrin.





SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'autre Nice

Suite de la première page

En trente ans, ouvriers italiens, Français rapatriés d'Algérie, terrassiers algériens, marocains ou tunisiens ont changé ce coin de campagne niçoise en une commune de 20 000 habitants. Elle a même ses quartiers, et celui du Chêne-Blanc est spontanément montré du doigt aux visiteurs. Non pas qu'il soit voyant, bien au contraire. Au détour d'un chemin, masqué derrière un mur, rien ne laisse deviner au premier coup d'œil que vivent là aujourd'hui une centaine de familles, gens du voyage, gitans andalous, ferrailleurs catalans qu'un plan municipal de sédentarisation a fixés voilà dix ans à côté de l'usine d'incinération. Au milieu des baraquements, une femme fait griller des poissons sur un feu de sacs de plastique. Elle ne travaille pas. Son mari non plus. Elle sourit, cherche ce qu'elle pourrait dire pour raconter sa vie, crie soudain : *« J'ai une amie dont le fils est champion de France de boules ! »* Ses deux garçons montent à bord d'une voiture aux vitres teintées, modèle turbo, dont ils n'ont pas les papiers. Ils partent à un stage d'insertion, assurent-ils. Juste à côté, l'école maternelle n'a longtemps accueilli aucun enfant : la municipalité refusait de payer le salaire de l'institutrice.

Au café Le Snack, sur le boulevard, une grande tablée se dispute une unique merguez au cri de *« Salaud de ta race ! »*, indifféremment lancé par des Gitans, des Français ou des Algériens. On parle football, puis la conversation glisse : *« Vous avez vu hier, vers la colline, le joli coup qu'il y avait à faire ! »* Personne n'a vu. Un grand type à casquette parle de cette fameuse rafle d'autoradios faite il y a deux ans. *« Tu sais bien que je ne vole pas »*, coupe un petit frisé. Tout le monde se tape dans le dos : *« C'est pas grave, on est pote quand même »*, et on reparle football. Peut-être, tout-à-l'heure, ils iront au « Lunapark » faire un tour de grande roue. En général, c'est leur seule sortie du quartier. Ils ont vingt ans, trente ans...

Plus haut, sur la place, dans le presbytère de la paroisse, le Père Louis Viole a voulu épauler ceux qui cherchent du travail : *« Je l'ai fait trois mois. J'ai cru crever. Les gens d'ailleurs ont du mal à imaginer ce que cela représente. L'autre jour encore, j'en ai accompagné un à l'ANPE. On a attendu deux heures sur un banc pour s'entendre dire qu'il fallait regarder les annonces affichées dans le hall. J'ai dû engueuler le guichetier. Et puis, le soir à minuit, les garçons venaient sonner chez moi pour me demander de les emmener dans une administration... »* Depuis neuf ans, le Père Viole demande en vain des éducateurs pour aider les plus âgés. *« Avant, on me disait oui, maintenant on ne me dit plus rien. »* De son côté, Louis Broc, qui fut dix-huit ans conseiller général PC du secteur, a tenté d'embaucher dans sa municipalité de La Trinité sept stagiaires de l'Ariane pour faire du débroussaillage : *« Au bout de trois jours, il n'y en avait plus qu'un qui venait. Il y a une telle désocialisation que cela devient difficile de faire quelque chose. »*

« C'est nous la loi ! »

« Dans un immeuble de l'Ariane, une famille s'est installée dans un appartement vide. Ils ont forcé la porte, comme ça. Personne ne les a expulsés. Maintenant qui veut quelque chose le prend. Dans les autobus, c'est pareil. Personne ne contrôle jamais la ligne de l'Ariane, comme si on n'existait pas », raconte Ahmed. Il s'énerve, brandit ses vingt-cinq ans, l'équipe de football qu'il tente de lancer : *« On se retrouve, nous les jeunes, à demander de l'ordre. Avec des amis, cet été, on a fait le ménage de la came. Dès qu'on prenait un* dealer, *on lui faisait très mal. Il faut bien qu'on s'en occupe puisque personne ne le fait. »* Ces derniers mois, une quinzaine de jeunes garçons braquent des automobilistes aux feux rouges, en plein jour. Lorsqu'ils empochent l'argent, ils crient : *« C'est nous la loi. »* A la fin du mois de décembre, le climat s'est encore alourdi. Un bistrot défoncé au pare-choc, des voitures volés, un atelier cambriolé. *« Comme si un frein avait lâché sans qu'on comprenne pourquoi,* dit le Père Viole. *En fait, sur 20 000 personnes, 19 800 n'ont rien à voir là-dedans. Mais, petit à petit, tout le monde finit par se sentir pris à la gorge par cette sorte de retour à l'état sauvage. »*

A l'hôtel de ville de Nice, le maire RPR, Jean-Paul Barety, montre le fax envoyé en décembre au ministère de l'intérieur pour lui demander une compagnie de CRS dans le quartier. Une commission est en cours. Mais l'élu voit plus loin, s'emballe : *« Je souhaite également la fermeture des frontières aux irréguliers. Faisons faire de l'exercice à l'armée française et déployons des troupes à la frontière italienne toute proche qui est une vraie passoire. Nice est une ville touristique. Je ne veux pas qu'on vienne me casser le climat. Ici, pas question de bons ou de mauvais quartiers. Il faut des beaux quartiers. »*

Cette obsession du décor avant tout, Jean-Paul Barety la revendique. Pour les 150 millions de francs qui seront affectés sur cinq ans au titre du contrat-plan au quartier de l'Ariane, il préconise d'abord *« un environnement plus reposant, une jolie place, un théâtre, l'élargissement d'un boulevard et que le secteur devienne enfin une belle entrée de Nice »*. A qui s'obstine pourtant à lui parler « social », il reconnaît *« malheureusement, quelques défaillances sur le quartier »*. *« Nous faisons surtout du soutien scolaire ou de l'alphabétisation,* explique Eric Sesboué, secrétaire général à la mairie.

Aucun interlocuteur dans le quartier

Pour les plus grands, nous n'avons en fait aucun interlocuteur dans le quartier parce qu'il n'y a pas de tissu associatif. Nous ne faisons donc pas grand-chose. » Dans sa mairie de La Trinité, Louis Broc ne décolère pas : *« En fait, depuis deux ans, on continue à installer des familles défavorisées dans le quartier et à laisser les choses se détraquer. »* Une manipulation politique qui vise, selon lui, à faire monter le score du FN dans la région. *« Au deuxième tour, les candidats UDF et RPR en appellent aux forces démocratiques pour barrer la route au FN. Mais, à force de jouer avec le feu, on est arrivé à un drame. »*

Dans la nuit du 2 janvier, nul ne sait plus vraiment comment la bagarre est partie. *« Parfois, ça éclate parce que quelqu'un a volé le scooter à un autre ou parce que des types ont fait un coup ensemble et que l'un d'eux se fait avoir. Cette fois, cela tournait autour d'une femme mariée qu'un homme voulait frapper ou embrasser,* raconte Didier, treize ans. *Mais ce n'est pas très important. De toute façon, c'est la même bagarre qui dure depuis toujours. »* Vers 23 h 30, quelqu'un a sorti une arme, s'est mis à tirer en l'air, et Didier, qui avait prévu d'aller voir la télévision, a préféré rester sur le parking. *« Tout le monde s'est mis à crier : « Fierté de ma race. Moi, je ne me chie pas dessus. Je vais chercher le fusil. »* Et puis, la R 19 est arrivée entre les immeubles.

Dans le hall de son HLM, Didier touche les traces de sang laissées par l'autre policier, blessé au cours de la fusillade. *« Il s'est traîné là, il avait un trou dans la cuisse et un pistolet vraiment énorme. Pas des petits trucs comme on a, nous. »*

Dix personnes sont actuellement en garde à vue et l'enquête se poursuit, déclarait mardi 3 janvier le substitut du procureur de Nice, Paul-Louis Auméras.

FLORENCE AUBENAS

Vives réactions chez les syndicats de policiers

Les syndicats de policiers ont vivement réagi, mardi 3 janvier, à la suite de la fusillade qui a fait à Nice, dans la nuit de lundi à mardi, un mort et un blessé parmi leurs collègues (*le Monde* du 4 janvier).

« Au-delà de toute polémique, a souligné la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, gauche), majoritaire chez les policiers en tenue, *cette tragique affaire démontre* (...) *qu'il n'est pas de lieu où les acteurs de la sécurité ne risquent pas un jour d'être confrontés à ce type d'événement »*. *« Cette insécurité latente,* poursuit la FASP, *est la résultante d'un profond malaise social, où le chômage, l'exclusion et l'absence de perspective d'avenir sont autant d'ingrédients qui génèrent des violences urbaines. »*

L'Union des syndicats catégoriels (USC, deuxième organisation de policiers en tenue, droite) a demandé, pour sa part, *« des peines exemplaires »* pour les meurtriers de policiers, tandis que la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, extrême droite) a réclamé *« les moyens matériels et judiciaires pour* [les] *policiers de terrain, qui sont confrontés journellement à une délinquance qui n'hésite plus à devenir criminelle en matière de drogue »*. Le Front national, enfin, a estimé que *« de tels actes* (...) *prouvent que la criminelle politique d'immigration aboutit au désordre et à la création de foyers de tension que les forces de l'ordre ne sont plus capables de maîtriser »*.

EXCLUSION

Un sondage de *la Rue* et de *la Croix*

Les SDF souffrent d'abord de la solitude

Le mensuel *la Rue* et le quotidien *la Croix*, dans son édition du 4 janvier, publient la première enquête d'opinion faite auprès de personnes sans domicile fixe. Ce sondage a été réalisé du 12 au 22 novembre dernier par l'institut CSA auprès d'un échantillon représentatif de 503 SDF. Si les personnes interrogées disent d'abord souffrir de l'absence d'un logement (80 %) et du manque d'argent (74 %), la solitude, l'ennui et la séparation d'avec les enfants sont également des maux massivement cités par les SDF, loin devant le froid (32 %), la faim (21 %) ou une dépendance à l'alcool (14 %).

Cette détresse morale a souvent été une cause de l'errance des sans-abri : plus de la moitié d'entre eux (51 %) citent des problèmes liés à la famille lorsqu'ils expliquent leur parcours, même si les problèmes d'emploi viennent en premier lieu. Choqués avant tout par *« le chômage »* (51 %) et *« les logements vides »* (43 %), les SDF disent faire confiance aux associations d'aide (75 %) et aux travailleurs sociaux (66 %), bien loin devant *« les gens en général »* (28 %) et *« les syndicats »* (21 %). Rarement inscrits sur les listes électorales (un quart d'entre eux déclarent l'être), 7 % des SDF interrogés disent *« faire confiance »* aux hommes politiques. Dans la liste des personnalités qu'ils souhaiteraient voir élu à l'élection présidentielle, Bernard Tapie vient en tête (15 %), devant Jacques Delors (14 %).

► **Lire également la chronique de Pierre Georges page 22.**

EN BREF

TERRORISME : Carlos pourrait être mis en examen pour l'attentat de 1974 contre le Drugstore Saint-Germain. – La Direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice a transmis des instructions écrites au parquet général de Paris visant à la réouverture du dossier de l'attentat contre le Drugstore Saint-Germain, perpétré le 15 septembre 1974 (2 morts, 34 blessés) et revendiqué par Carlos. La chancellerie estime que la prescription de dix ans peut être contournée, eu égard à la *« connexité »* de cet attentat avec la série d'actes terroristes déjà imputés à Carlos. Les attentats de la rue Marbeuf à Paris (8e) et du train Capitole, en 1982, ainsi que la fusillade de la rue Toullier, à Paris (5e), en 1975, non prescrits, ont déjà valu au terroriste plusieurs mises en examen depuis son arrestation, le 15 août 1994. L'association SOS-Attentats, qui défend les intérêts des victimes, pourrait se désister de son action devant les tribunaux civils, dès l'ouverture d'une information judiciaire.

ENVIRONNEMENT : le naufrage d'une péniche station-service évité de justesse à Conflans-Sainte-Honorine. – Une péniche station-service, déséquilibrée à la suite, probablement, d'une fuite d'eau, et contenant 180 000 litres de fioul et un stock d'huile moteur, a failli sombrer mardi 3 janvier, peu avant midi, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Après trois heures d'efforts, les pompiers ont réussi à pomper une partie de la cargaison et à amarrer solidement le bateau déséquilibré avant de le vider complètement de son contenu. Des barrages flottants ont été mis en place pour empêcher que la nappe, formée par un millier de litres de carburant échappés des cuves, ne s'étende. – *(Corresp.)*

FUSILLADE : un automobiliste tué alors qu'il fonçait sur des policiers. – Un homme qui avait foncé, à bord d'une voiture volée, mardi 3 janvier à Marseille, sur plusieurs policiers, est mort peu après des suites de ses blessures. Atteint au thorax par une balle tirée par l'un des gardiens de la paix, l'homme, de type européen, ne portait aucun papier d'identité, et n'a pu être identifié. Après avoir renversé un piéton à bord d'un véhicule immatriculé en Charente, il avait traîné sur une vingtaine de mètres le premier policier qui tentait de l'intercepter.

DROGUE : projet de distribution d'héroïne aux détenus toxicomanes suisses. – Les cantons de Bâle et Soleure envisagent de distribuer de l'héroïne à des toxicomanes incarcérés, dans le cadre des expériences de distribution médicalisée de la drogue menées dans le pays. L'Office fédéral de la santé publique a indiqué, mardi 3 janvier, que les deux projets seraient – à condition de recevoir l'aval du gouvernement – engagés au printemps et poursuivis jusqu'à la fin 1996. Par ailleurs, les drogues introduites illégalement dans l'enceinte des prisons pourraient être échangées contre des substances médicalement contrôlées. Ces expériences concerneraient notamment des détenus dépendants ayant échoué dans une tentative de thérapie. – *(AFP.)*

SPORTS

FOOTBALL : Coupe de la Ligue

Neuf clubs de première division éliminés au deuxième tour

Nantes a bien commencé l'année, mardi 3 janvier, en allant s'imposer 3-0 à Nice, lors du deuxième tour de la Coupe de la Ligue. Cette épreuve rénovée, dont le vainqueur sera qualifié pour la Coupe de l'UEFA, voyait l'entrée en lice des clubs de l'élite. Quelques surprises ont été enregistrées. A l'instar de Nice, huit autres clubs de première division ont été éliminés. Bordeaux a été battu par Châteauroux, club de deuxième division (3-1 après prolongation), comme Strasbourg par Perpignan (2-0), Sochaux dominé par Toulouse (2-1) ou Martigues, battu par Dunkerque (1-0). Mercredi 4 janvier, le Paris-Saint-Germain devait rencontrer Auxerre au Parc des Princes.

Les résultats :

*Caen b. Saint-Etienne	3-1
*Nantes b. Nice	3-0
*Le Havre b. Lille	1-0
Monaco b. *Metz	4-1
Lyon b. *Cannes	3-2
*Rennes b. Sedan	1-0
Lens b. *Niort	3-2
*Bastia b. Amiens	3-0
*Toulouse b. Sochaux	2-1
Montpellier b. *Red Star	1-0
*Châteauroux b. Bordeaux (après prolongations.)	1
*Dunkerque b. Martigues	1-0
*Perpignan b. Strasbourg	2-0
*Le Mans b. Saint-Brieuc (aux tiers aux buts).	4.2
*Guingamp b. Valenciennes	1-0

Nouveau ministre des sports

Pelé souhaite que le Brésil organise les Jeux olympiques en 2004

Le nouveau ministre brésilien des sports, Edson Arantes do Nascimento, autrement dit Pelé, le légendaire triple champion du monde de football, a annoncé mardi 3 janvier, à Brasilia, qu'il fera *« tout son possible »* pour que le Brésil organise les Jeux olympiques en 2004 et la Coupe du monde de football en 2006. Dans son premier discours de ministre, lors de son investiture à la suite de sa nomination surprise par le président Fernando Henrique Cardoso, l'ancien footballeur a précisé qu'il souhaitait que ces événements soient financés entièrement par le secteur privé.

Relations difficiles avec les dirigeants

Pelé, aujourd'hui âgé de cinquante-cinq ans, a promis qu'il se pencherait sur l'épineux dossier des transferts des joueurs brésiliens à l'étranger. Le système constitue, selon lui, *« un héritage des temps de l'esclavage »*. Pelé a enfin affirmé qu'il comptait remplir sa charge *« sans aucune animosité personnelle »*. L'homme est, aussi réputé pour avoir connu des relations difficiles avec les dirigeants successifs du football brésilien, notamment Ricardo Teixeira, président de la fédération brésilienne, actuellement membre de la direction de la Fédération internationale de football présidée par un autre Brésilien, Joao Havelange. – *(AFP.)*

DAKAR : Ari Vatanen s'installe en tête. – *Le Finlandais* Ari Vatanen (Citroën ZX), chez les autos, et l'Autrichien Heinz Kinigadner (KTM), chez les motos, ont gagné, mardi 3 janvier, dans leur catégorie respective, la troisième étape du rallye Dakar entre Er-Rachidia et Ouarzazate au Maroc (576 km dont 405 de spéciale). Vatanen ravit ainsi la première place du classement à son compatriote Timo Salonen, quatrième de l'étape. Kinigadner, lui, consolide sa première place.

BOXE : Laurent Boudouani *reconquiert le titre de champion d'Europe des super-mi-moyens.* – Laurent Boudouani est redevenu champion d'Europe des super-mi-moyens, mardi 3 janvier, à Epernay. Vice-champion olympique lors des Jeux de Séoul en 1988, le Français a battu l'Espagnol Javier Castillejo, 26 ans, tenant du titre, par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise. A vingt-huit ans, il retrouve un titre qu'il avait conquis en novembre 1992 et dont il avait été dépossédé en octobre 1993 par le Français Bernard Razzano.

RELIGIONS

Réunis à Rome pour leur 34e congrégation générale

Les jésuites s'inquiètent de leur recul en Occident et misent sur l'Asie

Près de deux cents jésuites, membres de droit ou élus par leur « province » (1), se réunissent à Rome, à partir du jeudi 5 janvier, pour leur 34e congrégation générale. La précédente remontait à 1983. Pour un ordre religieux qui progresse en Asie, mais recule en Europe et en Amérique du Nord, cette assemblée est l'occasion d'un bilan et d'un débat d'orientation.

L'ère des turbulences est passée. La congrégation générale de la Compagnie de Jésus, qui s'ouvre jeudi 5 janvier à Rome, promet d'être plus sereine et routinière que les trois précédentes. L'*aggiornamento* de l'ordre fondé en 1540 par Ignace de Loyola est décidé et mis en œuvre au cours de la 31e congrégation, convoquée au lendemain du concile Vatican II (1962-1965). La 32e, en 1974, est tumultueuse : le pape Paul VI et son secrétaire d'Etat, le cardinal Villot, mettent leur veto à l'adoption de nouveaux statuts plus démocratiques (suppression des grades). Et, en dépit de réserves, elle vote le fameux « décret 4 », liant la « *promotion de la justice* » au « *service de la foi* ». C'est un coup de pouce donné à la théologie de la libération et à l'engagement politique de nombreux jésuites, notamment en Amérique latine. Un engagement payé au prix du sang : le 16 novembre 1989 à San Salvador, six d'entre eux sont assassinés dans leur université.

En 1983, la 33e et dernière congrégation générale élit comme successeur du Père Pedro Arrupe, « général » depuis 1966, le Père Peter Hans Kolvenbach, un Néerlandais diplomate, homme de synthèse formé au Proche-Orient, qui devait à la fois confirmer l'« *option préférentielle pour les pauvres* » et rassurer les partisans d'une action dégagée de tout risque politique. L'époque était chaude. Des « dossiers » impliquant certains jésuites circulaient à Rome et la Compagnie venait de passer par une crise grave avec le pape – à qui elle fait vœu d'obéissance –, quand, en 1981, aussitôt après une thrombose cérébrale frappant le Père Arrupe, Jean-Paul II avait imposé un « délégué personnel » pour remettre de l'ordre dans la maison.

Près de douze ans plus tard, à l'ouverture de la 34e congrégation générale, ces différentes tensions, qui ont marqué la Compagnie de Jésus en Espagne, en Amérique latine, aux Etats-Unis, dans une moindre mesure en France, se sont apaisées. Les conflits d'orientation ont pratiquement disparu. L'ordre a refait son unité. Les relations avec Jean-Paul II, apprécié pour sa stature internationale mais critiqué par nombre de jésuites occidentaux pour son conservatisme doctrinal, se sont elles-mêmes pacifiées.

Un étudiant sur quatre originaire de l'Inde

Mais n'est-ce pas au détriment de la vitalité d'un ordre religieux qui, depuis quatre siècles, par sa présence dans le monde de l'éducation, de l'édition, sa proximité des élites intellectuelles, est le traditionnel fer de lance du catholicisme dans les cultures éloignées de Rome et de la latinité ? Depuis 1960, la Compagnie de Jésus a perdu un tiers de ses membres. Elle n'en comptait plus, le 1er janvier 1994, que 23 180 alors qu'elle avait pratiquement doublé son effectif entre la fin de la première guerre mondiale et les années 50.

Ces chiffres globalement pessimistes (qui touchent d'autres ordres religieux) doivent être nuancés. C'est plutôt à un déplacement des forces jésuites que l'on assiste, transformant la géographie et le profil d'une Compagnie née en Occident et dominée par sa théologie et ses idées. Ses zones traditionnelles de recrutement en Europe et en Amérique du Nord ne représentent plus qu'à peine 40 % des « entrées ». A cet égard, la « libération » des pays de l'Est a été aussi décevante. Si elle a révélé quelques jeunes « pousses » comme en Russie (près d'une trentaine de jésuites sont déjà installés en Sibérie), les ordres religieux sortis de la clandestinité en Tchécoslovaquie, en Lituanie, en Ukraine, en Hongrie sont affaiblis par les décennies de privations et de persécutions, méfiants vis-à-vis de l'Occident sécularisé.

En revanche, les « provinces » jésuites d'Asie, notamment de l'Inde et d'Indonésie, d'Amérique latine, dans une certaine mesure d'Afrique, connaissent un réel dynamisme, comme l'atteste par exemple le nombre de jeunes scolastiques étrangers, notamment asiatiques, formés dans les centres universitaires jésuites français ou américains. Plus d'un étudiant jésuite sur quatre dans le monde est originaire de l'Inde.

Cette « tiers-mondisation », qui correspond au déplacement de tout le catholicisme du Nord vers le Sud, dessine les traits de la Compagnie de Jésus du prochain millénaire, moins dépendante des théologies occidentales, posant autrement la question du rapport entre la foi et la justice, s'interrogeant davantage sur la place de l'Evangile et d'une Eglise catholique, marquée par sa centralisation occidentale et latine, au milieu de cultures qui lui sont très éloignées. Entrouverte par François-Xavier ou Matteo Ricci, qui, aux XVIe et XVIIe siècles, avaient tenté d'évangéliser le Japon et la Chine, l'« inculturation » (l'insertion du message évangélique dans des cultures locales) redevient le principal défi de la Compagnie comme du catholicisme dans son ensemble.

Une pédagogie « moins magistrale»

La 34e congrégation générale de Rome confirmera les orientations passées, liant la lutte pour la justice à l'annonce plus explicite de la foi chrétienne. En cherchant à définir des rapports institutionnels avec les nombreux laïcs, hommes et femmes, qui peuplent les centres de retraite des jésuites, leurs universités, leurs sessions de formation, elle mesurera à nouveau l'attrait et la modernité d'une spiritualité ignatienne, qui propose une « *expérience intime de Dieu* ». Face aux nouvelles urgences du monde, elle relancera aussi cet apostolat de « frontière », qui est au centre de la vocation de tout jésuite : le rapprochement avec les autres religions chrétiennes, le dialogue avec les autres croyants (non chrétiens) et incroyants, la présence auprès des réfugiés et des exclus de toute sorte, etc.

Mais cette assemblée ne pourra pas faire l'économie des questions lourdes liées aux difficultés pour « inculturer » le message de l'Eglise et à son sérieux déclin dans les pays d'Occident. A cet égard, le Père Jean-Yves Calvez, directeur des *Etudes* (2), dans le dernier numéro de sa revue, ne cache pas la nécessité pour la Compagnie de modifier sa « *pédagogie* ». Si elle ne peut renoncer à ses centres d'intérêt traditionnel pour la culture moderne, pour l'histoire, la politique, la science ou la médecine, le Père Calvez suggère que, « *dans les continents socialement déstructurés d'Occident* », les jésuites mettent davantage l'accent sur « *la communication directe, interpersonnelle, et pas trop magistrale* ».

HENRI TINCQ

(1) La « province » est la circonscription territoriale de la Compagnie de Jésus.
(2) *Etudes*, janvier 1995.

FAITS DIVERS : les méfaits du « loup des Vosges » commis « à l'instigation d'une personne humaine », selon des agriculteurs. – Invoquant l'article 511 du code pénal punissant les « actes de cruauté » perpétrés contre des animaux domestiques, la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) des Vosges ainsi que onze éleveurs ont décidé, mardi 3 janvier, de porter plainte contre X auprès du tribunal de grande instance d'Epinal. Les agriculteurs affirment que « *leurs animaux furent tués sans aucun doute à l'instigation d'une personne pratiquant une expérimentation scientifique sur le loup utilisé* ». Selon la FDSEA, le « loup » a causé depuis mai pour 100 000 francs de dommages en égorgeant quatre-vingt-deux bêtes.

MUSIQUES

ANGÉLIQUE IONATOS à Poitiers et à Lyon

De Sappho à Theodorakis

Depuis qu'elle a quitté la Grèce en 1969, adolescente traumatisée par la dictature, Angélique Ionatos ne cesse d'explorer la poésie et la musique de son pays. Dans un parcours marqué par une extrême fidélité de ton et d'inspiration, la chanteuse et compositrice a toujours passé alliance avec d'illustres représentants de la culture hellénique. Il y a trois ans, elle créait *Sappho de Mytilène* au Théâtre de la Ville en compagnie de la chanteuse Nena Venetsanou. Reprise au Théâtre de Sartrouville, dont Angélique Ionatos est artiste associée, puis aux Bouffes du Nord, cette « cantate » présentait une série de poèmes de Sappho traduits en grec moderne par Odysseus Elytis, Prix Nobel de littérature.

Continuant son travail tout en finesse et profondeur, Angélique Ionatos a créé en décembre, à nouveau au Théâtre de la Ville, *Mia Thalassa*, quinze courtes pièces, composées par Mikis Theodorakis sur des poèmes de Dimitra Manda. Cette suite de Lieder romantiques et fluides, empreints de folklore des Balkans et d'orientalisme, bruisse d'un vent de miel. La voix de la chanteuse y est vibrante, exacte et précise. Avec trois musiciens (l'arrangeur Christian Boissel au piano, Edouard Sapey-Triomphe au violoncelle et Renaud Garcia-Fons à la contrebasse), la jeune femme raconte l'histoire de cette Grèce blessée dans sa douceur par les autodafés de livres « subversifs ».

Parfois impressionnée par l'emprise de Theodorakis qu'elle appelle « *son père en musique* », Angélique Ionatos s'octroie une seconde partie de spectacle plus personnelle. Elle prend une guitare et revient à ses poètes favoris, Odysseus Elytis, Iannis Theodorakis, Georges Séféris. Pour eux, elle a composé des musiques à la fois élégantes et sophistiquées qui font ressortir avec force la limpidité des mélodies de Theodorakis.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 6 janvier au Théâtre de Poitiers, puis du 19 au 21 à l'Opéra de Lyon.
« Mia Thalassa » : 1 CD Auvidis-Tempo A 6202.

Une heure de piano quotidienne sur France-Musique. – Chaque jour, du lundi au vendredi, de 12 h 45 à 13 h 45, France-Musique ouvrira son antenne au piano classique et jazz. Plus de cent artistes se succéderont au cours d'« En Blanc et Noir », jusqu'au 30 juin. Ouverte au public dans la limite des places – gratuites – disponibles, cette émission, produite par Anne-Marie Réby et Véronique Kerdilès, se tiendra au studio 106 de la Maison de Radio-France, à Paris, à partir du 9 janvier. Les billets sont à retirer une demi-heure avant le début de l'émission dans le grand hall.

Hommage à Clara Haskil. – France-Musique rend hommage à la pianiste Clara Haskil à l'occasion du centenaire de sa naissance (*le Monde* du 3 janvier) en lui consacrant son émission « Soliste » pendant tout le mois de janvier. Producteur de cette émission, Marc André diffusera, à cette occasion, les interprétations discographiques de cette artiste. Du lundi au vendredi de 22 heures à 22 h 25, le samedi de 19 h 15 à 20 heures.

REPÈRES

BLUES
Mort du chanteur Ted Hawkins

Le chanteur de blues Ted Hawkins est mort, dimanche 1er janvier, des suites d'une congestion cérébrale, à l'âge de cinquante-huit ans. Fils d'un alcoolique qu'il n'a jamais connu et d'une mère prostituée, le musicien avait commencé par faire la manche sur Venice Beach, en Californie, avant d'être couronné par le magazine *Rolling Stone* pour son album *Watch Your Step* (1982). Son style original, mêlant country, gospel et musique soul avait d'abord été reconnu en Europe avant d'être consacré aux Etats-Unis, en 1994, avec l'album *The Next Hundred Years*. Père de cinq enfants, Ted Hawkins avait eu des problèmes d'alcool et de drogue ; il avait aussi été emprisonné pour vol et attentat à la pudeur.

CINÉMA
Youssef Chahine appelle les Egyptiens à réagir à l'interdiction de son film

Le metteur en scène égyptien Youssef Chahine a appelé ses compatriotes, mardi 3 janvier, à réagir à l'interdiction de son dernier film, *l'Emigré* : « *Nous ne voulons pas être comme l'Algérie, où la majorité silencieuse est restée les bras croisés contre ce courant* [intégriste], *ce qui lui avait permis de remporter les élections* » en 1991 « *bien qu'il constitue une minorité* », a averti M. Chahine, lors d'une conférence de presse. « *Il ne s'agit pas de l'interdiction d'un film par la loi mais plutôt de la censure d'une pensée, ce qui constitue un avertissement pour la majorité silencieuse égyptienne, qui doit agir face au terrorisme* », a poursuivi Youssef Chahine. Jugé « *blasphématoire* » par les islamistes égyptiens, *l'Emigré* avait été interdit, le 29 décembre, par le tribunal des référés du Caire (*le Monde* du 31 décembre 1994). Cette juridiction avait ordonné le retrait de toutes les copies, affirmant que le film « *personnifie le prophète Joseph, enfreignant ainsi l'islam et une fatwa* [décret religieux] *officielle interdisant la personnification des prophètes* ».

PHOTOGRAPHIE

Rendons à François Tuefferd...

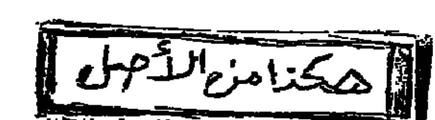
C'est une belle photographie, aux noirs et blancs doux et granuleux, que nous avions publiée en première page de notre supplément « Arts et spectacles » consacré au Mois de la photo à Paris, le jeudi 3 novembre 1994. Elle représentait une jeune femme de profil, les yeux masqués par une main délicate, et fleurait bon la nostalgie. Elle était extraite de l'exposition « L'éloge de la main », à la galerie Bouqueret-Lebon, et était attribuée à Rémy Duval, un photographe méconnu.

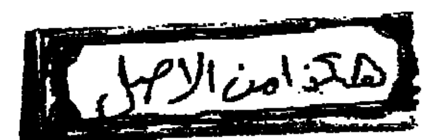
Par courrier adressé au *Monde*, le photographe François Tuefferd écrit : « *Cette photo est de moi – faite en 1941 – et offerte à mon ami Rémy Duval et à sa femme Marguerite, son épouse, qui est le sujet de la photo en cause.* » Pour preuve, François Tuefferd joignait trois photos-contacts prises lors de la même séance de pose où l'on reconnaît le fameux profil de femme, mais avant d'être recadré plus serré.

Selon le galeriste Christian Bouqueret, Rémy Duval – mort en 1984 – a dû « *signer cette photographie à la fin de sa vie, lorsqu'il a mis de l'ordre dans ses photos, croyant qu'elle avait été prise par lui-même* ». Le galeriste a décidé de retirer ce portrait de l'exposition et de la vente.

M. G.

HISTOIRE : un cycle de conférences à la Sorbonne sur l'histoire de la Shoah. – « Les Français ont-ils été complices ? » (sous-entendu : du génocide) : c'est le thème de la conférence de l'historien Jean-Pierre Azéma, mercredi 11 janvier, à 18 h 30, dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne. Cette séance s'insère dans le cycle de conférences sur l'histoire de la Shoah organisé par l'université Paris-I et le Centre Rachi (Panthéon-Sorbonne).





COMMUNICATION

Un accord entre TF 1 et Canal Plus

LCI sera diffusée par Canalsatellite

Après de longues et difficiles négociations qui ont démarré en juin 1994, TF 1 et Canal Plus ont signé, mardi 3 janvier, un accord prévoyant la commercialisation de La Chaîne info (LCI) par Canal Plus dans l'offre de programmes de Canalsatellite (Eurosport, Canal J, Planète, etc.), filiale à 70 % de la chaîne cryptée. Celle-ci s'engage à rémunérer TF 1 à raison de 6 francs par abonné et par mois, pendant cinq ans. Canalsatellite n'ayant que 218 000 abonnés et le budget de fonctionnement de LCI étant trois fois supérieur (200 millions de francs environ) à celui d'une chaîne thématique ordinaire, Canal Plus s'est engagé à payer à la « Une » un minimum garanti annuel de 40 millions de francs, soit le double de la garantie habituellement versée par Canalsatellite.

Pour ne pas léser les 400 000 spectateurs qui recevaient avant le 29 décembre LCI en clair par le satellite Télécom 2B, l'accord signé entre TF 1 et Canal Plus prévoit que *« Canalsatellite* (...) *proposera, dès le 1er février, aux foyers équipés pour la réception directe du satellite Télécom 2B un abonnement leur permettant de recevoir LCI »*, selon les termes du communiqué des deux groupes. Après avoir longtemps refusé de moduler ses tarifs, Canal Plus proposera, pour 75 francs, une option particulière comprenant LCI et Monte-Carlo (TMC), également diffusée par Télécom 2B et dont Canal Plus assure la programmation. Les abonnés au service de base de Canalsatellite devront, eux, payer 25 francs supplémentaires pour recevoir LCI et TMC. Chaque abonnement de ce type donnera lieu à une rémunération supplémentaire de TF 1.

Le management d'Eurosport France faisait partie des éléments de la tractation. TF 1, qui gère Eurosport International, tentait de récupérer la gestion d'Eurosport France, attribuée à Canal Plus depuis la fusion des deux chaînes sportives concurrentes, TV Sport et Eurosport. Canal Plus, qui craint la concurrence d'une nouvelle offre de sports – et notamment de football –, a refusé de passer la main.

Enfin, TF 1 n'a pas été autorisée à entrer dans le capital de Canalsatellite. Le groupe Bouygues, en quête d'un savoir-faire sur toute la filière de la télévision payante (vente et gestion des abonnements, technologie du codage-décodage), devra donc patienter encore. D'autres questions secondaires ont été réglées : TF 1 garde la liberté de vendre LCI à n'importe quel distributeur de programmes de télévision par satellite. En outre, un accord de coopération plus général entre TF 1 et Canal Plus prévoit la création d'autres chaînes spécialisées. TF 1 s'est aussi vu reconnaître une priorité dans le développement de programmes thématiques axés sur la fiction et la jeunesse. Mais à condition de ne pas concurrencer Canal J...

TF 1 et Canal Plus ont estimé, mardi 3 janvier, que l'accord qu'ils venaient de signer était *« parfaitement équilibré »*.

G. D. et Y. M.

COMMENTAIRE

Une alliance surprenante ?

Il y a deux manières d'interpréter l'alliance de TF 1 et de Canal plus. La première consiste à n'y voir qu'un banal accord financier. Canal Plus étant le seul distributeur de programmes de télévision *en langue française par satellite*, TF 1 ne pouvait guère faire l'impasse sur lui. Etant donné qu'il a fallu plus de six mois pour bâtir ce simple accord tarifaire, une stratégie commune plus vaste reste difficile à imaginer. D'autant que les dirigeants des deux chaînes ont le même profil : ils sont dominateurs et peu enclins au partage.

Aussi ponctuel soit-il, ce mariage TF 1-Canal plus peut toutefois être analysé comme le signe d'une maturité nouvelle des acteurs audiovisuels français. Même si Canal plus freine l'arrivée d'éventuels « intrus » dans le domaine de la télévision payante, chacun sait que ce marché va progressivement s'ouvrir. La chaîne cryptée a compris que, tôt ou tard, elle devra partager un domaine où elle a régné seule pendant dix ans. A ce moment-là, mieux vaudra le faire avec des alliés qu'avec des concurrents.

TF 1 ne l'ignore pas et s'est donc engagée dans une stratégie de la patience. Plutôt que dépenser quelques milliards de francs pour maîtriser la filière technique et commerciale de la télévision payante, le groupe Bouygues a choisi de composer. Chacun reste encore libre de sa stratégie à long terme. Mais la concurrence internationale, la présence sans cesse renforcée des Américains en Europe, pourraient favoriser un plus grand rapprochement entre les deux groupes français. L'audiovisuel français, tapageur et mesquinement concurrent, serait alors entré dans une phase nouvelle de son développement.

Y. M.

DANS LA PRESSE

Le procès de la catastrophe de Furiani

L'Humanité (Charles Silvestre) : « Pour avoir des recettes, des sponsors et des droits mirifiques de retransmission télévisée, il faut des joueurs vedettes. Et beaucoup d'argent. (...) Le Sporting de Bastia, comme tant d'autres, a couru derrière. Derrière l'argent, derrière le déficit. Et ce soir de mai 1992, il y avait une recette miracle à réaliser. Alors vite, vite une tribune de 10 000 places, et au diable la solidité de la construction, au diable la sécurité du contrôle administratif. Le choc entre l'appât du gain instantané et le sous-développement chronique de l'île a été foudroyant. Ce drame parle à la Corse. Mais il ne parle pas que de la Corse. »

Libération (Jean-Michel Helvig) : « Ce n'est pas une spécificité insulaire que de vouloir édifier à la va-vite des tribunes sportives. Mais l'accumulation effarante de légèretés commerciales, d'irrégularités administratives, de faux en écriture et de complaisances en tout genre, est révélatrice d'un État de passe-droit, longtemps considéré comme un folklore corse, avant que l'on en découvre les conséquences dramatiques. (...) On ne dira jamais assez que la situation désastreuse en Corse (...) est d'abord de la responsabilité du gouvernement en général, et de son ministre de l'intérieur en particulier qui semble avoir pris son parti de laisser cette île sous la menace de quelques centaines de petits truands. »

Le Figaro (Gérard Nirascou) : « A moins d'accepter que la Corse devienne une société maffieuse, il est temps pour l'État d'arrêter de se voiler la face et d'y faire appliquer, quoi qu'il puisse en coûter, les lois de la République. Il est grand temps pour le personnel politique corse de cesser de jouer de l'insularité comme barrière à tout changement. Il est plus que temps pour la population de mettre fin à une loi du silence qui ne peut qu'encourager banditisme et terrorisme. »

RTL (Richard Arzt) : « En Corse, selon les responsables de la justice, ne pas faire le procès sur place aurait été source de désordre. Il y a là une illustration de plus de l'embarras des pouvoirs publics à l'égard de cette île. Les gouvernements qui se succèdent sont à la recherche d'un équilibre apparemment impossible entre un traitement spécifique pour la Corse et la volonté d'y faire régner l'ordre républicain. »

En raison de l'opposition française

La Commission européenne reporte l'examen de la nouvelle directive Télévision sans frontières

La mise en place d'une nouvelle directive Télévision sans frontières se heurte à des rigidités. Les Français préfèrent faire capoter l'opération plutôt que de voir adopter un texte qui leur déplaît. Et la Commission européenne sortante préfère laisser le dossier à la nouvelle équipe de Jacques Santer.

BRUXELLES
(Commission européenne)

de notre correspondant

La Commission européenne se montre une fois de plus défaillante : elle ne se prononcera pas, lors de sa réunion du mercredi 4 janvier, sur les réaménagements de la directive Télévision sans frontières de 1991, le seul texte qui donne un cadre juridique à l'audiovisuel européen. Sir Leon Brittan, le commissaire (britannique) chargé de la politique commerciale, a demandé en effet un nouveau report du débat, qui est reculé depuis la mi-novembre. Ce devrait être la nouvelle Commission, présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, qui examinera ce texte à partir du 23 janvier.

La confusion qui règne aujourd'hui à Bruxelles est d'autant plus grande que le projet mis initialement au point par la direction générale des affaires culturelles de la Commission (DG X) a évolué. Notamment sur le point principal : les fameux quotas de diffusion, qui obligeaient, *« chaque fois que cela est réalisable »*, les chaînes européennes à consacrer la moitié de leur temps de diffusion à des programmes d'origine européenne.

Les craintes des professionnels

Pour éviter une lutte frontale sur les quotas de diffusion, un compromis a été élaboré : les chaînes se virent offrir la possibilité de choisir entre un quota de diffusion et un quota d'investissement (*Le Monde* du 29 décembre). Dans cette seconde formule, elles s'engageraient à consacrer un pourcentage de leur budget de programmation à la production, ou bien à l'achat, de films européens. Les pouvoirs publics français ne récusèrent pas d'entrée de jeu cette approche, demandant seulement qu'il soit démontré que l'impact économique des quotas d'investissement soit équivalent à celui des quotas de diffusion.

Mais les professionnels français, qui craignaient que les chaînes soient amenées à financer des films sans jamais les diffuser, eurent une réaction négative. Les producteurs craignaient que les chaînes françaises, soumises aux quotas de diffusion en application d'un système national plus contraignant que la directive européenne, ne se trouvent pénalisées face à la concurrence étrangère.

Le danger aurait alors été grand de voir des chaînes comme TF 1 réclamer le démantèlement du système français. Résultat paradoxal de la situation, le gouvernement et les professionnels français ont décidé, mardi 3 janvier, que le capotage de ce nouveau projet de directive était préférable à l'adoption d'un texte qui n'impose pas à l'ensemble de l'Europe les quotas de diffusion. Une position qui n'est pas celle de la DG X qui voudrait que la Commission présente au moins ses propositions sur le futur « plan Média » d'aide à la production, ainsi que les éléments d'adaptation non conflictuels de la directive TSF (par exemple les dispositions concernant le téléachat).

PHILIPPE LEMAÎTRE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société : cent ans
à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani,
président du directoire.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S A
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA
Tél. : 800.428.30.03

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris DTN

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

En accord avec les organisations syndicales et les milieux patronaux, le président Ernesto Zedillo a annoncé, mardi 3 janvier, des mesures d'*« urgence économique »* destinées à stabiliser le cours du peso et à mettre un terme à la grave crise financière que connaît le Mexique depuis la dévaluation, puis le flottement de sa monnaie. Parmi les *« sacrifices »* demandés au pays figure une limitation de la hausse des salaires et un contrôle des prix dans le cadre d'un nouveau *« pacte social »*, la réduction des dépenses publiques, une diminution significative des importations et une nouvelle série de privatisations.

■ SOLIDARITÉ. La communauté internationale devrait fournir une aide d'environ 18 milliards de dollars (95 milliards de francs) au Mexique pour lui permettre de faire face aux difficultés actuelles. La moitié de cette somme proviendrait de Washington, qui, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) établissant un marché commun entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, a tout intérêt à éviter la fragilisation économico-politique de son deuxième partenaire commercial.

■ L'AVAL DU FMI. Le Fonds monétaire international se tient prêt, lui aussi, à aider le Mexique, notamment pour résoudre son problème de balance des paiements, a indiqué à Paris Michel Camdessus, le directeur général du FMI. A Washington, les autorités du Fonds ont jugé *« appropriées »* les mesures prises par le gouvernement mexicain pour parer à la crise du peso. De son côté, l'OCDE a estimé par la voix de son secrétaire général, Jean-Claude Paye, que ce plan de redressement était *« complet et cohérent »*.

■ MARCHÉS MÉFIANTS. L'annonce du *« plan Zedillo »* n'a pas convaincu les marché financiers, à en juger par la réaction de la Bourse de Mexico, qui a perdu 3,2 % mardi 3 janvier. Les conséquences sociales des mesures annoncées inquiètent les investisseurs internationaux qui, par ailleurs, ne sont pas persuadés que le gouvernement puisse tenir ses promesses de modération des augmentations de prix et de salaires.

Pour enrayer la crise financière déclenchée

Le Mexique a adopté un plan d'austérité draconien

MEXICO
de notre correspondant

Reconnaissant la *« gravité et l'urgence »* de la crise provoquée par le déficit croissant et incontrôlé de la balance des paiements courants (1), le président Ernesto Zedillo a annoncé, mardi 3 janvier à Mexico, une série de mesures *« douloureuses »* visant à atténuer les effets inflationnistes de la dévaluation décrétée le 20 décembre : limitation de la hausse des salaires, des prix et des bénéfices, réduction des dépenses publiques, restriction du crédit et baisse substantielle des importations.

Le plan économique d'urgence qui vient d'être annoncé prévoit également une nouvelle série de privatisations (transport par rail, *télécommunications par satellite*, activités portuaires et aéroportuaires) et la création d'un « fonds de stabilisation » du peso, financé par des apports capitaux extérieurs. Ce fonds, qui recevra quelque 18 milliards de dollars, permettra au Mexique de faire face à une *« éventuelle instabilité des marchés financiers »* au moment où devront être honorées les *échéances de fin mars, soit quel*que 10 milliards de dollars de bons émis par l'Etat. Les Etats-Unis, principal partenaire commercial du Mexique dans le cadre de l'Accord de libre-échange pour l'Amérique du Nord (ALENA), fourniront la moitié de cette somme qui ne pourra en aucun cas être utilisé pour éponger le déficit commercial. Le reste sera apporté par le Canada (1 milliard de dollars), la Banque des règlements internationaux (5 milliards) et un consortium de banques commerciales (3 milliards).

Des mesures temporaires

Le président Zedillo a précisé que les mesures de rigueur annoncées seraient temporaires et *visaient à limiter les effets inflationnistes « inévitables »* de la dévaluation du peso qui a perdu environ 60 % de sa valeur depuis le 20 décembre, passant de 3,40 pour un dollar à 5,50. *« Nous ne voulons pas répéter les erreurs du passé »*, a souligné le président, faisant allusion aux dévaluations en cascade survenues en 1982 mais aussi aux effets pervers de la politique du peso surévalué défendue par son prédécesseur, Carlos Salinas, dont il a cependant reconnu l'action en faveur de la modernisation économique du Mexique.

Sans jamais citer nommément M. Salinas, M. Zedillo a fait d'autres références moins charitables à sa politique économique, lui reprochant implicitement d'avoir *« caché la réalité »* aux Mexicains pour protéger son image. Il s'est cependant gardé de participer au véritable lynchage politique déclenché par l'opposition contre l'ancien chef de l'Etat, rendu responsable de tous les maux du pays, lynchage auquel ont participé les milieux d'affaires qui, jusqu'à la fin de son mandat, le 30 novembre 1994, ne tarissaient pourtant pas d'éloges à son égard.

La plupart des experts reprochent aujourd'hui à M. Salinas et au gouverneur de la Banque centrale, Miguel Mancera, d'avoir trop compté sur les placements étrangers pour financer le déficit de la balance des paiements courants (28 milliards de dollars en 1994, selon les estimations officielles) au détriment de la moder*nisation de l'appareil productif*, rendu nécessaire par l'ouverture des frontières et l'adhésion à l'ALENA. Attirés au Mexique par les excellents rendements offerts par la Bourse, les investissements de portfeuilles sont repartis aussi vite qu'ils étaient arrivés lorsque les conditions sont devenus moins favorables : montée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, appari*tion de nouveaux marchés finan*ciers plus rentables, comme le Brésil ou l'Argentine, et surtout instabilité politique au Mexique avec l'apparition d'un mouvement de guérilla au Chiapas, l'assassinat du candidat officiel à la *pré*sidence de la République, Luis Colosio, et une série d'enlèvements d'hommes d'affaires.

Malgré la montée du chômage et l'appauvrissement de secteurs importants de la population, en particulier dans les zones rurales, la politique de M. Salinas avait enregistré quelques succès. L'inflation annuelle avait été ramenée en dessous de 10 %, les finances publiques avaient été assainies et les exportations de produits manufacturés avaient substantiellement progressé, au point que, pour la première foiS, en octobre, le Mexique avait enregistré un excédent commercial avec les Etats-Unis. Un succès insuffisant pour rassurer les investisseurs américains qui avaient commencé à *rapatrier leurs capi*taux depuis quelques mois.

Le mauvaix exemple des capitaux locaux

Il est vrai que le mauvais exemple avait été donné par les capitaux mexicains, partis les premiers, comme l'a déploré un des principaux dirigeants du patronat, German Carcoba. Après avoir appuyé la politique de M. Salinas, le président du conseil de coordination des entreprises reconnaît aujourd'hui qu'il faut *« limiter l'importation des produits non indispensables et corriger les déséquilibres externes »*. S'exprimant au nom des milieux d'affaires, M. Carcoba a signé l'*« accord commun pour surmonter l'urgence économique »* qui, à l'issue de laborieuses négociations, a également reçu l'appui des syndicats, avant d'être rendu public par le chef de l'Etat.

La résistance des syndicats, traditionnellement contrôlés par le pouvoir, et la mauvaise humeur exprimée en privé par certains hommes d'affaires, révèlent la profonde lassitude des Mexicains face aux « sacrifices » du nouveau pacte social exigés par les dirigeants politiques du pays pour rectifier les « erreurs » du gouvernement sortant.

D'ores et déjà, la chambre de commerce de Monterrey, capitale industrielle du nord du Mexique, a fait savoir qu'elle laissera ses membres établir leurs prix en fonction de l'offre et de la demande. Quant aux syndicats, ils ont obtenu l'addition d'une clause qui leur permettra de négocier « librement » l'utilisation des gains de productivité, sous forme de primes.

BERTRAND DE LA GRANGE

(1) Balance commerciale, balance des services, intérêts des emprunts, dividendes versés aux investisseurs étrangers

Les Etats-Unis contraints d'aider leur deuxième partenaire commercial

WASHINGTON
de notre correspondant

La mobilisation des Etats-Unis en faveur de l'économie malade du Mexique (*Washington fournira* la moitié des 18 milliards de dollars du plan d'urgence) s'explique par les conséquences, à la fois politiques et économiques, de la crise mexicaine pour l'Amérique. Washington ne peut éluder, d'autre part, la responsabilité indirecte des investisseurs américains dans les déboires rencontrés par son voisin méridional, qui est aussi son deuxième partenaire commercial : le succès remporté par les bons du Trésor mexicains, les *tesobonos* (indexés sur le dollar et assortis de taux d'intérêt supérieurs à 10 % par an), a contribué à créer auprès des milieux financiers l'image un peu artificielle d'une économie en bonne santé.

Les investisseurs étrangers, qui détiennent quelque 82 % des *tesobonos* (dont la valeur est d'environ 20 milliards de dollars), ayant interrompu leurs opérations, le gouvernement de Mexico se trouve confronté aux échéances à court terme de ces bons, qu'il ne peut honorer sans l'aide de bailleurs de fonds étrangers, au premier rang desquels les Etats-Unis.

Ceux-ci, de leur côté, ont d'autres raisons de s'inquiéter de l'évolution de la situation mexicaine. Lors du « sommet des Amériques », qui s'est tenu en *décembre 1994* à Miami, l'exemple mexicain avait été abondamment cité : l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui unit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, fait *des* envieux sur le continent, et le Chili espère rejoindre ce « club » afin d'assurer son décollage économique.

Solidarité économique

La déconfiture financière du Mexique fait donc mauvais effet. Aux Etats-Unis d'abord, où les adversaires de l'ALENA, le milliardaire texan Ross Perot en tête, sont tentés d'obtenir un succès facile sur le thème de *« On vous l'avait bien dit »*. La démonstration est cependant peu convaincante, dans la mesure où l'économie mexicaine serait dans une position encore plus critique si elle n'était pas liée aux économies américaine et canadienne. En outre, c'est cette solidarité économique qui devrait permettre au Mexique de surmonter ses difficultés actuelles. La valeur des échanges bilatéraux avec les Etats-Unis reste d'un montant relativement modeste (34 milliards de dollars), et l'impact de la crise mexicaine est au moins autant symbolique et politique que purement financière.

Bill Clinton a fait de l'extension du libre-échange, notamment sur le continent latino-américain, l'une des priorités de son mandat, ce qui rend plus nécessaire encore la réussite du « modèle » mexicain. A Miami, M. Clinton avait insisté sur les retombées positives des relations économiques interaméricaines sur la situation de l'emploi aux Etats-Unis. *A contrario*, les promesses d'un accroissement des exportations de produits américains au Mexique s'envoleraient si la crise financière mexicaine se transformait en récession. La déception serait plus grande encore au sud du Rio Grande, où l'ALENA est considérée comme le plus sûr moyen de dynamiser la croissance dans un pays qui commençait tout juste à échapper à la « malédiction » des déficits.

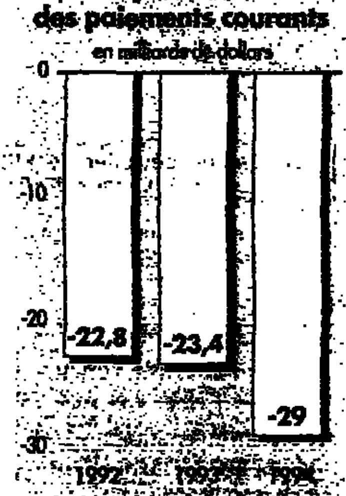
Depuis quelques mois, les achats des Mexicains au nord de la frontière se sont accrus, ce qui constituait un signe avant-coureur de la surévaluation du peso par rapport au dollar. Les conséquences de la dévaluation de la monnaie ne peuvent qu'accentuer ce processus. Le ralentissement prévisible de la croissance de l'économie mexicaine risque d'engendrer une poussée inflationniste, *qui s'ajouterait* aux effets d'une réduction des importations de produits américains.

Une image de bon élève à entretenir

Dans ces conditions, de plus en plus de Mexicains seront tentés de franchir la frontière pour chercher du travail aux Etats-Unis. Or l'immigration, notamment en Californie, constitue un problème politique sensible, surtout depuis que les autorités californiennes ont décidé de supprimer le bénéfice d'avantages sociaux aux immigrés illégaux, en majorité mexicains.

Pour toutes ces raisons, Washington ne pouvait faire autrement que d'offrir une aide financière importante au président Zedillo, afin de tenter de sauvegarder la réputation de « bon élève » de la classe latino-américaine du Mexique. Une image que les Etats-Unis doivent conforter. Dans leur propre intérêt.

L. Z.



Le FMI se déclare prêt à assister Mexico

Présent à Paris, mardi 3 janvier, à l'occasion de l'octroi par la France d'une nouvelle contribution à la Facilité d'ajustement *structurel renforcée (FASR)*, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a qualifié d'*« excessive »* la réaction des marchés *financiers après la décision*, prise le 20 décembre 1994, de laisser flotter le peso. Il a affirmé que *« les autorités mexicaines sont résolues à prendre le taureau par les cornes et à prendre les mesures nécessaires à rétablir la confiance »*.

M. Camdessus a indiqué que le FMI ne participera pas au programme d'assistance internationale de 18 milliards de dollars, car ces sommes visent à stabiliser le peso. En revanche, a-t-il affirmé, le FMI se tient prêt à examiner la mise en œuvre d'un plan d'aide au problème posé par la balance des paiements, et a rappelé avoir été en contacts étroits avec les autorités mexicaines tout au long de la période récente, particulièrement pour la mise au point du programme d'urgence que vient d'annoncer le président Zedillo.

Les marchés financiers internationaux s'inquiètent de la mise en œuvre des mesures

Les marchés financiers ont plutôt accueilli *fraîchement le « plan d'urgence »* présenté par le président Ernesto Zedillo. La mise à disposition du Mexique de quelque 18 milliards de dollars pour enrayer la chute du peso et les mesures d'austérité n'ont pas surpris, mais n'ont guère convaincu. La Bourse de Mexico, qui avait entamé sa séance du mardi 3 janvier sur une petite hausse a rapidement basculé à la baisse et fini par céder en fin de journée 3,22 %. Dans le même temps, le peso mexicain a de nouveau fait preuve de faiblesse. Il a perdu environ 50 centavos sur ses cours de lundi pour s'inscrire autour de 5,35 pesos pour un dollar. Son recul depuis le 19 décembre face au billet vert dépasse les 35 %.

Plus que les mesures proprement dites, ce sont leurs conséquences sociales qui inquiètent les investisseurs. Le gouvernement mexicain a conclu mardi matin avec les organisations patronales, *syndicales et agricoles* un *« accord d'unité pour surmonter l'urgence économique »*. Mais les analystes considèrent qu'il aura le plus grand mal à faire tenir les promesses obtenues de modération des prix et de modération salariale. L'inflation pourrait être multipliée par deux en 1995 et atteindre les 16 %. La croissance de l'économie mexicaine devrait, selon les économistes, s'établir cette année entre 1,5 % et 2 %, au lieu des 4 % encore attendus avant le déclenchement de la crise.

Les experts sont également inquiets sur l'état de santé des banques mexicaines, endettées en dollars et sous le choc du doublement de ses taux d'intérêt par la Banque du Mexique. Enfin, les boursiers affichent un grand scepticisme sur la possibilité pour le gouvernement mexicain d'accélérer, comme il l'a annoncé, les privatisations dans les transports, les télécommunications, voire d'une partie de la prestigieuse PEMEX, compagnie nationale des pétroles mexicains. Il faudrait, pour y parvenir, convaincre les capitaux étrangers de *revenir* – *ou* de venir – à la Bourse de Mexico.

La fin d'un eldorado ?

Un pari d'autant plus difficile que les investisseurs étrangers commencent à être affectés par l'annonce des premières pertes d'établissements financiers à la suite de la crise financière mexicaine. La Chemical Bank, la troisième banque américaine, a annoncé qu'elle avait perdu 70 millions de dollars (370 millions de francs) à la suite d'opérations *« non autorisées »* sur le peso mexicain. Un employé de la banque à New-York aurait dissimulé des engagements de grande ampleur. *Cette perte est* aujourd'hui la plus importante annoncée mais elle pourrait être suivie d'autres. Selon le *Wall Street Journal*, la maison de courtage américaine Lehman Brothers a bloqué les capitaux investis dans trois fonds communs spécialisés dans le Mexique. Lehman Brothers a ainsi empêché les investisseurs de retirer leurs capitaux et de provoquer *une catastrophe*.

L'inquiétude est d'autant plus grande à Wall Street que les établissements financiers américains étaient tombés, depuis plusieurs années, sous le charme du Mexique devenu un nouvel eldorado. Ils y ont réalisé longtemps des plus-values considérables. En 1993, la Bourse de Mexico avait gagné 48 %. Elle a perdu 7 % l'an dernier. Les investisseurs nord-américains détiennent aujourd'hui 82 % des 20 milliards de dollars de bons du Trésor mexicains (les *« tesobonos »*, indexés sur le dollar). Ils possèdent également près de 30 % des actions de la Bourse de Mexico.

E. L.

par la chute du peso

Du tiers-monde au club des riches

Le Mexique a toujours eu une place à part au sein des pays en développement. C'est lui qui a déclenché la crise de la dette, le 15 août 1982. C'est le Mexique, à l'inverse, qui a réussi en 1992 à s'allier aux Etats-Unis, la première puissance économique mondiale, ainsi qu'au Canada, à travers l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain). C'est lui, enfin, qui est entré dans le club fermé des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), devenant en 1994 l'un des vingt-cinq membres à part entière de cet organisme dominé par les Occidentaux.

Cette transformation d'un Etat du tiers-monde en pays dit *« riche »* est pourtant loin d'être achevée. Dans une étude récente, l'OCDE soulignait que *« la stabilisation de l'économie* [mexicaine] *au lendemain de la crise de la dette de 1982 n'a pas été le résultat d'un processus régulier et progressif, mais s'est au contraire opérée de manière assez cahoteuse »*. Le calendrier de ces ajustements en fait foi :

1982. – Le Mexique annonce qu'il est dans l'incapacité d'assurer le paiement des intérêts de sa dette extérieure, laquelle atteint à l'époque 85 milliards de dollars. Le déficit budgétaire se monte alors à 17 % du PIB.

1983. – Mise en œuvre du programme PIRE (programme de remise en ordre immédiate de l'économie) visant principalement à ralentir l'inflation et à assainir les finances publiques.

1985. – Très grave tremblement de terre à Mexico, qui provoque la mort de milliers de personnes. Les mesures prises pour accentuer les conséquences du séisme aggravent le déséquilibre des finances publiques.

1986. – En conséquence du contre-choc pétrolier, le PIB chute de 3,8 %. Le taux d'inflation dépasse 100 %. La perspective du « plan Baker » de réaménagement de la dette permet au Mexique d'obtenir environ 8 milliards de dollars de crédits nouveaux. Adhésion du Mexique au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

1987. – Réforme fiscale, ramenant le taux de l'impôt sur les sociétés à 35 %.

1988. – Début des privatisations de grandes entreprises nationales (des liquidations d'entreprises sont déjà intervenues dans le cadre du programme PIRE). Entre 1982 et 1992, le nombre d'entreprises d'Etat a été ramené de 1 155 à 223. En quelques années, les 18 principales banques nationales ont été privatisées, de même que les deux compagnies aériennes.

1989. – Application du « plan Brady » de réduction de la dette extérieure par échange de titres contre des obligations. Les flux de capitaux redeviennent positifs.

1991. – Privatisation de Telmex, la compagnie du téléphone.

1993. – Hausse du PIB de 0,6 %, la plus faible croissance depuis 1986.

1994. – Entrée en vigueur de l'ALENA. Adhésion du Mexique à l'OCDE. Le déficit de la balance des paiements courants, persistant depuis 1988, s'est accru pour atteindre quelque 25 milliards de dollars. En revanche, le PIB devrait progresser de 2,9 %.

Début décembre 1994, avant la bourrasque qui devait s'abattre sur le peso, l'OCDE mettait déjà en relief deux grands risques pesant sur l'évolution de la conjoncture économique mexicaine : le maintien de taux d'intérêt réels (défalqués de l'inflation) élevés, protégeant le peso mais décourageant l'investissement des entreprises, et le manque de compétitivité des producteurs mexicains à l'étranger. La grave crise financière de la fin de l'année 1994 a incontestablement accru ces deux risques.

FRANÇOISE LAZARE

Au cours des trois prochaines années

La France va verser 5,9 milliards de francs au FMI pour aider les pays les plus pauvres

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, et le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, ont signé, mardi 3 janvier, un accord sur la contribution de la France à ce que l'on appelle techniquement la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). Il s'agit d'une enveloppe que le FMI utilise pour accorder des prêts à des taux d'intérêt très avantageux (0,5 %) aux pays les plus pauvres dans le cadre de programmes de stabilisation économique et de réformes structurelles.

Au cours des trois prochaines années, la France versera 1 milliard de droits de tirages spéciaux (DTS), soit 5,9 milliards de francs. Au total, 78 pays sont potentiellemnt bénéficiaires de ces ressources, dont la moitié situés en Afrique subsaharienne. Paris a la *« volonté constante »* d'aider les pays les plus démunis, a affirmé M. Alphandéry avant de rappeler que la France était, avec le Japon, le premier contributeur de la FASR en dons et le second prêteur.

Le ministre a indiqué que le taux français d'aide publique au développement par rapport au produit national brut (PNB) s'était *« maintenu en 1993 à 0,63 %, alors que la moyenne de nos partenaires de l'OCDE* [Organisation de coopération et de développement économiques] *baissait de 0,33 % à 0,30 % »*. En 1994, ce taux s'élèvera probablement à 0,65 % avec les aides accordées aux pays de la zone franc après la dévaluation, en janvier de l'année dernière, du franc CFA, a ajouté M. Alphandéry.

A. Pu.

RECTIFICATIF : l'économie de l'Arabie saoudite. – Dans l'article consacré aux difficultés de l'Arabie saoudite (*le Monde* du 4 janvier), nous aurions dû écrire que le royaume avait bénéficié d'un produit intérieur brut en hausse de 6 % en 1994. En revanche, la croissance économique globale n'a pas dépassé 0,6 %. Elle devrait être proche de zéro en 1995.

Selon une étude de l'INSEE

La mortalité infantile continue de baisser en Europe

La mortalité infantile (jusqu'à un an) n'a cessé de baisser en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale, souligne une étude publiée par l'INSEE le 4 janvier (1). En 1992, dernière année étudiée, elle était tombée à 6,8 décès pour 1 000 naissances vivantes, un taux inférieur de 30 % à celui de 1981.

L'évolution est générale en Europe de l'Ouest : parmi les quinze de l'Union Européenne et les trois de l'AELE (Norvège, Islande et Suisse), la France n'arrive qu'au onzième rang, derrière les pays scandinaves, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, la Grande-Bretagne et l'Irlande, ces derniers pays étant très proches.

La mortalité générale régresse aussi. Sur ces dix-huit pays européens, la France arrive en tête pour l'espérance de vie des femmes à la naissance (81,4 ans en 1992), mais au huitième rang pour celle des hommes (73,2 ans). Elle est le pays où l'écart entre les sexes est le plus important ; il ne dépasse sept ans qu'en Finlande, au Portugal et en Espagne.

Jusqu'à 1977, l'espérance de vie des femmes a davantage progressé que celle des hommes ; aujourd'hui, elles augmentent au même rythme et chaque sexe a gagné trois ans. La progression est parallèle à tous les âges, mais à tous âges aussi l'espérance de vie des femmes est plus longue, en raison de la « surmortalité » masculine : entre dix-neuf et vingt-six ans, par exemple, il meurt trois fois plus d'hommes que de femmes.

On note d'autre part que l'espérance de vie des gens mariés est plus longue que celle des célibataires, que le nombre de décès est plus important en janvier que les autres mois et que le lundi est le jour le plus funeste de la semaine.

G. H.

(1) *INSEE Première*, n° 353, décembre 1994.

REPÈRES

UNEDIC
Baisse du nombre de chômeurs indemnisés en novembre

En novembre, selon les statistiques publiées par l'UNEDIC, le nombre d'allocataires du régime d'assurance-chômage a baissé de 0,6 % en données corrigées et de 3,6 % en un an. Il s'élevait à 2 809 100. Sur ce total, 2 348 900 étaient des demandeurs d'emploi indemnisés (– 4,9 % en un an), dont 1 888 400 dans le cadre du régime d'assurance proprement dit (– 8,6 % en un an), 16 400 bénéficiaires de l'allocation d'insertion (– 14,6 % en un an) et 444 100 chômeurs de longue durée pris en charge par l'allocation de solidarité spécifique (+ 15,5 % en un an).

Par ailleurs, 236 500 de ces allocataires suivent une action de formation et bénéficient des indemnités correspondantes (+ 0,4 % en un an) et on compte 233 500 préretraités (+ 8,2 % en un an) dans le cadre du FNE (Fonds national de l'emploi) ou de la mesure de garantie de ressources.

SOCIAL
Force ouvrière refuse tout pacte social

La série des rencontres bilatérales entre les cinq confédérations syndicales et le CNPF devaient s'ouvrir, mercredi 4 janvier, par une première entrevue avec Force ouvrière. A cette occasion, Marc Blondel, secrétaire général de FO, déclare le jour même, dans un entretien publié par *les Echos*, que *« la volonté de Jean Gandois de relancer la politique contractuelle est bonne ». « Plus nous serons capables de discuter avec le patronat et plus nous remettrons l'Etat à sa place (...) car jamais un gouvernement qui se prétend libéral n'a été aussi dirigiste dans le domaine social »*, affirme-t-il, tout en ajoutant, pour fixer les limites de la discussion : *« Nous refusons tout pacte social .»*

Fidèle à sa démarche, M. Blondel répète qu'*« on ne peut pas opposer salaires et emploi »* et préconise de *« faire repartir les salaires ». « La principale vertu d'une relance serait de redonner confiance »*, poursuit-il, avant de proposer de coupler cette relance *« avec une baisse de la durée du travail pour atteindre trente heures par semaine en l'an 2000, en concertation avec nos partenaires européens »*.

ÉTATS-UNIS
L'indice composite à 57,8 % en décembre

L'indice composite de l'activité économique publié par les directeurs des achats des principaux groupes américains a baissé à 57,8 % en décembre 1994, contre 61,2 % en novembre. Douze secteurs sur vingt ont enregistré une hausse de l'activité, au lieu de dix-sept, ce qui traduit un certain ralentissement dans la poursuite de la croissance. La composante prix de cet indice a inquiété les marchés financiers et tendu les taux d'intérêt à long terme.

ITALIE
Inflation : + 0,4 %.

Les prix en Italie ont augmenté de 0,4 % en décembre 1994 par rapport à novembre, ce qui correspond à une hausse de 4,1 % en rythme annuel – contre 3,7 % en novembre –, selon l'Institut national de statistiques (Istat). Ce résultat est le moins bon des huit derniers mois.

ALLEMAGNE
Production industrielle : – 0,1 %

La production industrielle dans la partie ouest de l'Allemagne a baissé de 0,1 % en novembre par rapport à octobre en données provisoires corrigées des variations saisonnières. La production avait augmenté de 1 % en septembre puis en octobre par rapport aux mois précédents. En un an (octobre-novembre 1994 comparé à octobre-novembre 1993), la production industrielle est en hausse de 4,5 % et le bâtiment, de 7,1 %.

AUTRICHE
Chômage stable

Le taux de chômage en Autriche (4,4 %) est resté inchangé en décembre, a annoncé le ministre des affaires sociales autrichien, mardi 3 janvier. Au total 251 513 personnes étaient sans travail en décembre, soit 17 504 personnes de moins qu'en décembre 1993.

Pour défendre la peseta

La Banque d'Espagne relève ses taux d'intérêt

La Banque d'Espagne a relevé, mercredi 4 janvier, le taux de ses prises en pension à dix jours de 7,35 % à 8 % lors de la première adjudication de l'année.

Après cette annonce, la plupart des grandes banques espagnoles ont porté leur taux de base de 7,35 % à 8 %. Le taux directeur de la Banque d'Espagne avait été maintenu à 7,35 % depuis le 3 août 1994.

La peseta avait subi des attaques ces dernières semaines sur les marchés des changes, en raison des incertitudes politiques espagnoles.

A la suite de mauvais résultats

Le patron de la filiale allemande d'Alcatel quitte le groupe

L'heure est au grand ménage chez Alcatel SEL, la filiale allemande d'Alcatel-Alsthom, dont les piètres performances de 1994 vont obérer lourdement les résultats du groupe présidé par Pierre Suard. Le conseil de surveillance de la firme, réuni mardi 3 janvier, a ainsi annoncé une réorganisation drastique de ses structures de management, avec, pour conséquence première, le départ de son patron Gerhard Zeidler, président du directoire depuis mars 1989. Le nom de son remplaçant n'a pas encore été communiqué.

Par ailleurs, les responsabilités opérationnelles, décentralisées jusqu'ici, sont reconcentrées au niveau du directoire, dont le représentant est Peter Landsberg, le patron de la division Network Systems.

Affectée par la nouvelle politique d'achats de Deutsche Telekom, l'opérateur allemand de télécommunications –dont Alcatel SEL est le second fournisseur après Siemens– et par les baisses de prix consécutives, Alcatel SEL devrait afficher une perte opérationnelle de 300 millions de marks en 1994 (plus d'un milliard de francs), auxquels vont s'ajouter 200 à 300 millions de marks pour frais de restructuration.

M. Zeidler, qui quitte Alcatel SEL *« à la suite d'un accord à l'amiable »*, selon le communiqué diffusé en Allemagne, paie pour ces difficultés dont l'ampleur exacte n'a été connue que tardivement.

5 300 suppressions d'emplois en deux ans

Depuis, la firme allemande a présenté un plan d'économies très sévère qui se traduit notamment par la suppression de 2 300 emplois en 1994 et 3 000 en 1995, ramenant ainsi en deux ans ses effectifs totaux à 16 000 personnes. Ces mesures de restructuration ont provoqué des réactions très vives de la part des salariés, des syndicats et des autorités politiques du Bade-Wurtemberg, région qui sera particulièrement touchée.

Le départ du patron d'Alcatel SEL intervient par ailleurs quelques semaines après celui de son adjoint, Hans-Ulrich Schroeder, un dirigeant suisse de cinquante et un ans, qui, dans la tourmente, a décidé de rejoindre le groupe helvétique de télécommunications Ascom, dont il doit prendre la présidence au 31 janvier. Ascom qui a enregistré un déficit record de 336 millions de francs suisses en 1993 (1,34 milliard de francs français) est également en pleine restructuration.

Un autre départ important devait intervenir, celui du patron de la filiale belge d'Alcatel pour l'opérateur de télécommunications Belgacom. Ces changements marquent le début d'une ample modification de l'état major d'Alcatel télécommunications.

C. M.

Echec pour la Lyonnaise des eaux

Strasbourg choisit EDF pour traiter ses déchets

STRASBOURG

de notre correspondant régional

La Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a décidé de confier le traitement des ordures ménagères à un groupement conduit par EDF, se séparant ainsi de la Lyonnaise des eaux. Cette dernière a formé un recours devant le tribunal administratif, qui devait se prononcer jeudi 5 janvier.

« La décision de la CUS n'a rien à faire avec la politique et les affaires ; la meilleure preuve, c'est que le conseil de communauté s'est prononcé à l'unanimité », explique Catherine Halbwachs, directrice du Service de la propreté de Strasbourg.

La responsable de l'usine d'incinération des ordures ménagères n'est pas tendre avec la gestion d'Altrim, société concessionnaire (dont le capital est détenu à 96 % par la Lyonnaise des eaux) qui, selon elle, *« bourrait les fours »*, aggravant la pollution : *« Jusqu'à 800 milligrammes de poussières certains jours contre 150 milligrammes autorisés par la loi. »* Au bout du compte, l'unité strasbourgeoise nécessitait une sérieuse rénovation qu'Altrim évaluait à 5 millions de francs par an, qui devaient venir s'ajouter aux 43 millions de la contribution annuelle payée par la ville pour l'élimination des déchets.

Le contrat était conclu pour trente ans

Devant l'ampleur de la facture, la CUS, présidée par Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg, décidait de dénoncer le contrat conclu en 1975 pour une durée de trente ans et de traiter le dossier sous un autre angle. Jusqu'ici, seulement 25 % de l'énergie produite par l'usine d'incinération sous forme de vapeur était vendue à des industriels locaux.

L'appel d'offres remporté par le groupement emmené par Pronergies (filiale à 100 % d'EDF) associée à l'Electricité de Strasbourg et à la TIRU (Traitement industriel des résidus urbains, filiale à 51 % d'EDF et pour 25 % chacune de la Lyonnaise et de la Générale des eaux) concerne à la fois la destruction des ordures et la valorisation énergétique. Le nouveau partenaire investira 90 millions de francs en deux ans pour produire et vendre de l'électricité équivalant à la consommation de 10 000 foyers.

Bien que la Lyonnaise ait déposé une offre comparable, les élus straboürgeois n'ont pas cru en sa capacité d'assurer cette double mission. Et quoi qu'en disent les responsables locaux, les affaires de corruption qui ont marqué l'actualité récente n'ont pu qu'avantager EDF, qui fait preuve de sa détermination à passer outre aux recommandations de l'ancien ministre de l'industrie, Gérard Longuet, pour qu'elle mette un frein à ses opérations de diversification en France.

Selon les experts de la ville, les économies réalisées atteindront 14 millions de francs chaque année et paieront une partie des 80 millions nécessaires pour réaliser une installation de lavage des fumées et mettre en conformité l'usine d'incinération avec les normes européennes antipollution applicables à compter du 1er décembre 1996.

MARCEL SCOTTO

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Pour permettre la recapitalisation de Pyramides Bail

Le capital de la Banque Vernes est porté à 950 millions de francs

Comme attendu, les actionnaires de la société de portefeuille Vernes Invest, qui détient la majorité du capital de la Banque Vernes, ont décidé, lors de leur assemblée générale du 29 décembre, de porter le capital de la banque de 650 millions de francs à 950 millions de francs (*le Monde* du 17 décembre).

Cette augmentation de capital a été souscrite et libérée le jour même et les fonds ont été mis à la disposition de la banque sous forme d'abandon de créances et de prêts subordonnés. Cette opération doit permettre à la Banque Vernes de rétablir l'équilibre financier de sa filiale de crédit bail immobilier, Pyramides Bail, sans altérer ses fonds propres, ses moyens d'action et ses résultats. Le montant va permettre de couvrir les provisions pour créances douteuses-à hauteur de 87 %-, la dépréciation des actifs immobiliers ainsi que les pertes résiduelles, qu'il n'est pas possible d'éliminer avant deux ou trois ans.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ÉLECTRONIQUE

SONY va lancer cette année la fabrication de téléphones portables en Europe. – Le groupe électronique japonais Sony va commencer fin 1995 à assembler et à commercialiser en Europe des téléphones portables numériques à la norme pan-européenne GSM, affirme le quotidien économique nippon *Nihon Keizai Shimbun* dans son édition du 3 janvier. Pour se lancer sur ce marché, Sony devrait choisir l'un de ses trois sites européens spécialisés dans la production de matériel audiovisuel (Grande-Bretagne, Italie et Espagne), affirme le journal, excluant implicitement les usines alsacienne et aquitaine du groupe. Actuellement, Sony exporte du Japon vers l'Europe des téléphones portables de technologie traditionnelle (« analogique »). Les modèles numériques vendus sous sa marque sont en fait fabriqués par l'allemand Siemens.

FINMECCANICA sort du holding italo-français SGS Thomson. – Le groupe Finmeccanica a cédé sa part de capital du holding italo-français SGS Thomson Microelectronics Holding, spécialisé dans les semi-conducteurs, pour un montant d'environ 70 milliards de lires (235 millions de francs), a annoncé la firme à Rome mardi 3 janvier. Finmeccanica a vendu sa participation de 1,86 % à la Mei-Microelettronica Italiana, appartenant au groupe Iri, qui détient lui-même directement 48,14 % de SGS Thomson. Les 50 % restants sont détenus par les actionnaires français CEA-Industrie, France Telecom et Thomson CSF à travers la FT2CI.

INGÉNIERIE

La SNCF et la RATP vont fusionner leurs filiales Sofrerail et Sofretu. – La RATP et la SNCF ont décidé de franchir une nouvelle étape dans le développement de leur activité ingénierie internationale, ont-elles annoncé dans un communiqué en date du 3 janvier. Elles vont en effet procéder au cours du premier semestre 1995 à la fusion juridique de leurs filiales Sofretu et Sofrerail en une seule société qui constituera avec, environ 500 personnes, le pôle français du groupe international Systra.

PARIS, 4 janvier ▲ Ferme

La timide reprise enregistrée mardi pour la première séance de l'année 1995 se confirmait mercredi 4 janvier en début de journée dans un marché qui souffrait toutefois du manque d'activité. En hausse de 0,60 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, trois quarts d'heure plus tard, un gain de 0,45 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en *hausse de 0,67 % à 1 898,56 points.* Sur le marché à règlement mensuel, le montant des échanges atteignait 886 millions de francs.

Selon les boursiers, cette hausse des actions saluait le raffermissement du dollar, mais aussi celle des marchés obligataires européens : le MATIF, qui gagnait 0,12 % à l'ouverture, progressait de 0,06 % à 109,66, et le Bund allemand était en hausse de 0,02 %.

La remontée du dollar mercredi était un bon point pour les marchés, où l'on restait très méfiant sur l'évolution des taux d'intérêt et de la devise américaine.

Par ailleurs, les investisseurs étrangers, qui, en 1994, auraient rapatrié sur leurs places d'origine plus de 200 milliards de francs investis en France, se montrent très réticents envers les marchés français, notaient des gestionnaires. La multiplication présumée des candidatures pour l'élection présidentielle suscitait notamment cette méfiance, ont-ils ajouté.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Intertechnique, + 8,2 %. Eurotunnel continuait de progresser de 4,2 % à 26,05 francs dans un marché actif. Euro Disney gagnait pour sa part 2,6 %.

NEW-YORK, 3 janvier ▲ Modeste avance

Wall Street a conclu la première séance de 1995 sur un modeste gain, alors que l'activité réduite reste typique de la période de fêtes de fin d'année. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en hausse de 4,04 points, soit 0,11 % à 3 838,48 points.

Les marchés financiers et de matières premières étaient fermés lundi pour le long week-end du Nouvel An. Quelque 263 millions d'actions seulement ont été échangées. Les hausses et les baisses se sont équilibrées : 1 173 contre 1 192, et 546 valeurs inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 7,91 % contre 7,87 % vendredi, en raison de la progression en décembre à 83 % de la composante prix de l'indice des directeurs d'achat, soit son plus haut niveau depuis mars 1980.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 3 janv.
Alcoa	86 5/8	85 1/2
Allied Signal Inc.	34	34
American Express	29 1/2	29 1/4
ATT	50 1/4	50
Bethlehem Steel	18	18
Boeing	46 3/4	46 3/4
Caterpillar Inc.	55 1/8	55
Chevron	44 5/8	44 1/2
Coca-Cola	51 1/2	51 3/4
Disney Corp.	46 1/8	46 1/2
Du Pont de Nemours	56 1/4	55 7/8
Eastman Kodak	47 3/4	48 1/4
Exxon	60 3/4	60 3/4
General Electric	51	51
General Motors	42 1/4	41 3/4
Goodyear Tire	33 5/8	33 7/8
IBM	73 1/2	73 3/4
International Paper	75 3/8	75 1/8
Morgan (J.P.)	56	56 1/2
McDonnell Douglas	142	142 3/4
Merck and Co.	38 1/4	38 1/4
Minnesota Mining	53 3/8	53 3/4
Philip Morris	57 1/2	57 5/8
Procter & Gamble	62	62 3/8
Sears Roeb. and Co.	46	47 1/2
Texaco	59 7/8	60 1/2
Union Carbide	29 3/8	28
United Tech.	62 7/8	62 7/8
Westinghouse El.	12 1/4	12 5/8
Woolworth	15	15 3/8

LONDRES, 3 janvier = Stable

La Bourse de Londres a stagné, mardi 3 janvier, pour la première séance de l'année, en raison des incertitudes pesant sur l'inflation et l'évolution des taux d'intérêt. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 0,2 point à 3 065,7 points.

La séance a été calme alors que de nombreux opérateurs prolongeaient leurs congés de fin d'année. Environ 294,2 millions de titres ont été échangés, contre 196,9 millions vendredi en clôture. La tendance a initialement été affectée par la publication du rapport des directeurs d'achats britanniques pour le mois de novembre, qui a montré des signes de hausse de la demande.

Du côté des valeurs, parmi les plus fortes hausses, Eurotunnel a gagné 13 pence à 297, Euro Disney 3 pence à 139, et British Airways 6 pence à 363. *En revanche, Saatchi and Saatchi a* perdu 3 pence à 146, après le refus de Maurice Saatchi d'accepter le nouveau poste qui lui a été proposé par le groupe de publicité, dont il a perdu la présidence le mois dernier.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 3 jan.
Allied Lyons	5,41	5,33
BP	4,26	4,28
BTR	2,94	2,94
Cadbury	4,32	4,37
Glaxo	6,64	6,67
GUS	5,44	5,35
ICI	7,58	7,55
Reuters	4,68	4,62
RTZ	8,28	8,26
Shell	6,97	6,96
Unilever	11,60	11,53

TOKYO, 4 janvier ▼ Repli

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère baisse mercredi 4 janvier, pour sa première séance de l'année. La séance n'a porté que sur la matinée pour cette reprise des cotations, le rythme normal des échanges ne reprenant que jeudi. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a clôturé en repli de 39,02 points, soit un repli de 0,20 %, à 19 684,04 points. Le volume d'affaires a totalisé 76 millions de titres, contre 128 millions le 30 décembre, dernier jour de transactions de l'année 1994.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 4 janv.
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 690	1 700
Fuji Bank	2 200	2 190
Honda Motors	1 770	1 800
Matsushita Electric	1 640	1 630
Mitsubishi Heavy	760	761
Sony Corp.	5 650	5 680
Toyota Motors	2 100	2 100

CHANGES

Dollar : 5,3768 ▲

Le dollar gagnait quelques fractions mercredi sur le marché des changes parisien, à 5,3768 francs contre 5,3695 francs la veille (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark reculait légèrement à 3,4452 francs contre 3,4469 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	3 jan.	4 jan.
Dollar (en DM)	1,5542	1,5604

TOKYO	3 jan.	4 jan.
Dollar (en yens)	clos	101,16

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (4 jan.)	5 1/4 % – 5 3/8 %
New-York (3 jan.)	5 7/16 %

BOURSES

PARIS

	30 déc.	3 jan.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 881,15	1 885,91
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 287,03	1 289,95
Indice SBF 250	1 250,66	1 252,58

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	30 déc.	3 jan.
Industrielles	3 834,44	3 838,48

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	30 déc.	3 jan.
100 valeurs	3 065,50	3 065,70
30 valeurs	2 360,90	2 364,60

FRANCFORT

	2 jan.	3 jan.
Dax	2 106,58	2 074,78

TOKYO

	30 déc.	4 jan.
Nikkei Dow Jones	19 723,06	19 684,04
Indice général	1 559,09	1 553,40

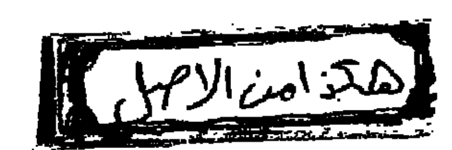
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E.U.	5,3750	5,3760	5,3690	5,3710
Yen (100)	5,3081	5,3118	5,3554	5,3604
Ecu	6,5564	6,5631	6,5517	6,5605
Deutschemark	3,4441	3,4460	3,4508	3,4536
Franc suisse	4,0812	4,0852	4,0985	4,1040
Lire italienne (1000)	3,3065	3,3088	3,2830	3,2868
Livre sterling	8,3876	8,3920	8,3763	8,3834
Peseta (100)	4,0629	4,0653	4,0348	4,0390

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E.U.	5 13/16	5 15/16	6 3/8	6 1/2	6 7/8	7
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 13/16	5 15/16	6 3/16	6 5/16	6 9/16	6 11/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 5/16	5 7/16
Franc suisse	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 11/16	8 15/16	9 3/8	9 5/8
Livre sterling	6	6 1/8	6 1/2	6 5/8	7 1/16	7 3/16
Peseta (100)	8 3/16	8 5/16	8 11/16	8 13/16	9 1/4	9 3/8
Franc français	5 9/16	5 11/16	5 15/16	6 1/16	6 7/16	6 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,73 % (1899,62)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/94	EDF-GDF 3%	6250	6250	–
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1020	1020	–
22/10/94	Cr.Lyonnais(T.P.)	931	931	–
24/10/94	Renault (T.P.)	1835	1830	–0,27
01/10/94	Rhone Poulenc(T.P)	1930	1950	+1,04
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1150	–	–
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1080	1085	+0,46
12/07/94	Accor 1	583	585	+0,34
01/07/94	Air Liquide 1	720	726	+0,83
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	457,20	464,20	+1,53
10/08/94	Alcatel Cable 1	440	440	–
28/08/94	Alspi 1	379,70	–	–
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	213,20	212,50	–0,33
27/07/94	Axa 1	245,50	247,50	+0,81
12/07/94	Bail Invest. 1	914	910	–0,44
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	513	517	+0,78
15/08/90	Bque Colbert C2#	111	111	–
14/06/94	Bazar Hot. Ville 2	569	550	–3,34
15/09/94	Berger (M) 2	1350	1355	+0,37
18/07/94	BIC 1	675	672	–0,44
01/07/92	BIS 1	324	329	+1,54
08/08/94	B.N.P. 1	244,50	247,50	+1,23
15/07/92	Bollore Techno.1	448	446	–0,45
17/05/94	Bongrain 1	2850	2887	+1,30
09/11/94	Bon Marche (Au) 1	896	900	+0,45
29/07/94	Bouygues 1	515	518	+0,58
18/08/94	Canal + 1	871	862	–1,03
10/07/92	Cap Gemini Sogeti1	170	168,50	–0,88
15/06/94	Carnaudmetalbox 1	181,80	182	+0,11
26/04/94	Carrefour 1	2250	2270	+0,89
10/06/94	Casino Guichard 1	152,10	154,60	+1,64
10/08/94	Casino Guich.ADP 1	126,80	126,80	–
20/06/94	Castorama Dl (Li)1	665	665	–
27/06/94	C.C.F. 1	213,60	213,20	–0,19
30/08/91	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	80,50	–	–
28/05/94	Cegid (Ly) 1	420	419	–0,24
01/08/94	CEP Communication1	486,60	–	–
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	89,40	89	–0,45
30/03/94	Cetelem 1	963	952	–1,14
15/08/94	CGIP 1	1175	1165	–0,85
27/08/94	Chargeurs 1	1134	1114	–1,76
01/12/94	Christian Dior 1	419,90	417,90	–0,48
30/06/94	Ciments Fr.Priv.B1	237	237	–
19/07/94	Clarins 1	442	444	+0,45
05/07/93	Club Mediterranee1	445	438	–1,57
–	Coflexip	242	246	+1,65
29/08/94	Colas 1	875	880	+0,57
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	–	–
14/06/94	Comptoir Moder. 1	1308	1315	+0,54
01/07/94	CPR Paris Resc. 1	356	350,20	–1,63
17/06/94	Cred.Fon.France 1	761	767	+0,79
15/06/94	Credit Local Fce 1	380,70	387	+1,65
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	439,90	445	+1,16
01/06/94	Credit National 1	403,50	402	–0,37
29/07/94	CS(ex.CSEE)1	352	360	+2,27
27/12/94	Damart 1	5660	5530	–2,29
13/06/94	Danone (ex BSN) 1	748	754	+0,80
20/06/94	Dassault-Aviation1	430,10	431,10	+0,23
06/05/92	Dassault Electro 1	396	395	–0,25
17/06/94	De Dietrich 1	2849	2834	–0,53

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
06/06/94	Degremont 1	405	405	–
–	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	71,10	72,45	+1,90
20/06/94	DMC (Dollfus Mi)1	304	304	–
28/05/94	Docks France 1	651	658	+1,08
10/07/92	Dynaction 1	142,50	137	–3,86
04/07/94	Eaux (Gle Des) 1	525	523	–0,38
06/06/94	E.B.F 1	885	890	+0,56
01/07/94	Ecco 1	635	635	–
03/01/95	Eiffage 1	811	810	–0,12
08/06/94	Elf Aquitaine 1	375	376,60	+0,43
12/07/94	Eridania Beghin 1	712	709	–0,42
04/07/94	Essilor Intl 1	735	734	–0,14
04/07/94	Essilor Intl ADP 1	498	498	–
28/08/94	Esso 1	715	710	–0,70
21/12/94	Eurafrance 1	1638	1632	–0,37
23/02/93	Euro Disney 1	11,45	11,75	+2,62
02/09/94	Euro RSCG W.W 1	545	545	–
08/04/94	Europe 1- 1	1476	1475	–0,07
–	Eurotunnel 1	25	25,90	+3,60
22/08/94	Filipacchi Medias1	962	962	–
27/08/94	Finextel 1	96	94,50	–1,56
08/07/94	Fives-Lille 1	480	488	+1,67
28/07/94	Fromageries Bel 1	4629	4632	+0,06
05/07/94	Galeries Lafayet.1	2300	2300	–
05/07/94	GAN 1	275,10	278,90	+1,38
13/06/94	Gascogne (B) 1	493	490	–0,61
20/07/94	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1755	1743	–0,68
12/07/93	Geophysique 1	307	309,90	+0,94
28/07/94	G.F.C. 1	395	391	–1,01
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	530	525	–0,94
20/05/94	Groupe De La Cite1	765	757	–1,05
18/08/94	GTM-Entrepose 1	370	377	+1,89
05/08/94	Guilbert 1	453,50	450	–0,77
01/07/94	Guyenne Gascogne 1	1370	1366	–0,29
01/09/94	Havas 1	420,50	418	–0,59
30/08/94	I.D.I.A 1	157,50	160	+1,59
29/07/94	Imetal 1	527	535	+1,52
14/06/94	Immeubl.France 2	403	410	+1,74
08/09/92	Immob.Phenix 1	48,80	50,60	+3,69
02/08/94	Ingenico 1	88,50	88,50	–
30/06/94	Interbail 1	368	369	+0,27
29/09/92	Intertechnique 1	532	556	+4,51
10/06/94	Jean Lefebvre 1	330	331	+0,30
31/03/94	Klepierre 1	560	556	–0,71
06/07/94	Labinal 1	680	681	+0,15
12/08/94	Lafarge Coppee 1	378,10	384,10	+1,59
07/07/94	Lagardere (MMB) 1	124,10	125	+0,73
02/06/94	Lapeyre C1	270	266	–1,48
06/07/94	Lebon 2	288	290	+0,69
15/08/94	Legrand 1	6440	6490	+0,78
15/06/94	Legrand ADP 1	4300	4305	+0,12
18/09/92	Legris indust. 1	329	328,10	–0,27
04/07/94	Locindus 1	877	877	–
30/11/94	LVMH Moet Vuitton1	850	852	+0,24
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	461	461	–
30/11/94	Marine Wendel 1	363	361	–0,55
08/07/94	Matra-Hachette 1	115,10	115,10	–

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
04/07/90	Metaleurop 1	77,05	77	–0,06
–	Metrologie Inter.1	17,90	18,95	+5,87
07/07/93	Michelin 1	193	194,90	+0,98
14/09/92	Moulinex 1	100	100	–
08/08/94	Navigation Mixte 1	981	970	–1,12
08/07/94	Nord-Est 1	127,40	129	+1,26
–	Nordon (Ny) 2	425,30	430	+1,11
12/04/94	NRJ # 1	550	540	–1,82
–	Olipar 1	9,95	10	+0,50
28/08/94	Oreal 1	1086	1110	+2,21
08/08/94	Paribas 1	353,30	355	+0,48
08/07/94	Pechiney CIP 1	353,50	359	+1,56
01/07/94	Pechiney Intl 1	158,60	159	+0,25
28/05/94	Pernod-Ricard 1	310,10	313,90	+1,23
05/07/93	Peugeot 1	734	740	+0,82
28/05/94	Pinault-Prin.Red.1	960	962	+0,21
27/06/94	Plastic-Omn.(Ly) 1	558	550	–1,43
01/07/94	Poliet	362,90	357,50	–1,49
10/06/94	Primagaz 1	875	868	–0,80
16/08/94	Promodes 1	989	989	–
20/07/94	Publicis 1	426	–	–
09/06/94	Radiotechnique 1	525	525	–
01/10/94	Remy Cointreau 1	195,20	196	+0,41
–	Renault 1	176,30	176,20	–0,06
04/07/94	Rexel 1	696	690	–0,86
01/07/94	Rhone Poulenc A 1	123,90	126,80	+2,34
25/06/92	Rochette (La) 1	57,65	57	–1,13
16/05/94	Roussel Uclaf 1	642	641	–0,16
08/07/94	Rue Imperiale(Ly)1	3528	3465	–1,79
27/06/94	Sade (Ny) 1	184	184	–
08/07/94	Sagem 1	2650	2640	–0,38
29/07/94	Saint-Gobain 1	621	625	+0,64
29/06/94	Saint-Louis 1	1358	1370	+0,88
30/09/94	Salomon (Ly) 1	2115	2123	+0,38
30/05/94	Salvepar (Ny) 2	402	402	–
27/07/94	Sanofi 1	248,50	249,10	+0,24
08/07/94	Sat 2	1980	1980	–
19/12/94	Saupiquet (Ns) 1	1243	–	–
13/07/94	Schneider 1	352,10	362,90	+3,07
22/07/94	SCOR S.A 1	116	116	–
09/06/94	S.E.B.1	540	540	–
11/07/94	Sefimeg 1	381,10	379	–0,55
13/07/94	Selectibanque 1	155	158	+1,94
11/08/94	SFIM 2	855	859	+0,47
09/08/94	SGE 1	198	197,10	–0,45
13/06/94	Sidel 1	1089	1069	–1,84
28/07/94	Simco 1	455	445,10	–2,18
04/07/94	S.I.T.A 1	690	685	–0,72
30/09/94	Skis Rossignol 1	1960	1941	–0,97
08/07/94	Sligos 1	367	370,50	+0,95
08/06/94	Societe Gale A 1	564	565	+0,18
04/03/94	Sodexho 1	980	980	–
28/06/94	Sommer-Allibert 1	1669	1672	+0,18
30/08/94	Sophia 1	430	420	–2,33
18/05/94	Sovac 1	372	369	–0,81
31/07/91	Spie Batignolles 1	265	270	+1,89
15/07/93	Strafor Facom 1	619	614	–0,82

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
29/07/94	Suez 1	243,50	244,40	+0,37
27/06/94	Synthelabo 1	212	213	+0,47
–	Technip S.A. 1	245	245	–
12/07/93	Thomson-CSF 1	160,40	161	+0,37
28/07/94	Total 1	315,50	316	+0,16
05/07/94	UAP 1	138,30	138,30	–
30/03/92	UFB Locabail 1	418	415	–0,72
20/07/94	UGC DA (M) 1	192	192	–
01/08/94	Ugine S.A 1	374	375	+0,27
05/07/93	UIC 1	297	290	–2,36
29/07/94	UIF 1	450	448	–0,44
05/07/94	UIS 2	217	218	+0,46
10/08/94	Unibail 1	480,50	485	+0,94
15/08/94	Union Assur.Fdal 1	525	525	–
07/07/94	Valeo 1	259	253	–2,32
16/07/92	Vallourec 1	250	249,50	–0,20
30/01/95	Via Banque 1	370	368	–0,54
13/06/94	Worms & Cie 1	255	254	–0,39
09/06/94	Z Gr.Zannier #Ly 1	148,30	154	+3,84
24/01/95	Zodiac 1	2358	2340	–0,76
27/06/94	Elf Gabon 1	1014	1014	–
07/09/94	ABN AMRO Holding 1	189,90	190,10	+0,11
15/12/94	American Barrick 1	117,20	115,90	–1,11
18/11/94	American Express 1	159,10	158,40	–0,44
02/08/94	Anglo American 1	308	303,10	–1,59
15/12/94	Amgold 1	538	536	–0,37
01/02/95	A.T.T. 1 ■	268,50	270,50	+0,74
31/10/94	Banco Santander 1	211,60	–	–
29/04/94	B.A.S.F. 1	1000	–	–
28/04/94	Bayer 1	1240	1244	+0,32
15/12/94	Blenheim Group 1	20,50	–	–
16/09/94	Buffelsfontein 1	47,60	46,20	–2,94
15/11/94	Chase Manhattan 1	185	185,80	+0,43
19/05/94	Daimler Benz 1	2800	2831	+1,19
02/11/94	De Beers 1	125,50	123,10	–1,91
20/05/94	Deutsche Bank 1	2461	2466	+0,20
24/05/94	Dresdner Bank 1	1376	1376	–
03/08/94	Driefontein 1	80	78	–2,50
14/12/94	Du Pont Nemours 1	296	300,70	+1,59
03/01/95	Eastman Kodak 1	256	259,70	+1,45
15/08/94	East Rand 1	6,80	6,65	–2,21
31/12/94	Echo Bay Mines 1	55,95	54,80	–2,06
18/05/94	Electrolux 1	275	–	–
24/05/94	Ericsson 1	299	297,60	–0,47
12/12/94	Exxon Corp. 1	328	–	–
01/12/94	Ford Motor 1	152	151,80	–0,13
15/12/94	Freegold 1	79,10	76,30	–3,54
06/10/94	Gencor Limited 1	19	18,80	–1,05
25/01/95	General Electric 1	274,90	274,60	–0,11
10/12/94	General Motors 1	227	225,50	–0,66
19/05/94	Generale Belgique1	356	356	–
03/10/94	Grd Metropolitan 1	33,65	33,90	+0,74
10/11/94	Guinness Plc 1	37,45	37,40	–0,13
03/10/94	Hanson Plc 1	20	20	–
28/02/92	Harmony Gold 1	50,30	47	–6,56
11/01/95	Hewlett-Packard 1	539	531	–1,48
09/12/94	Hitachi 1	53,55	53	–1,03

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
27/04/94	Hoechst 1	1150	–	–
10/12/94	I.B.M 1	398,80	397,50	+0,18
03/10/94	I.C.I 1	61,90	63	+1,78
01/01/95	I.T.T. 1	470	472,10	+0,45
15/11/94	Ito Yokado 1	281	281	–
09/12/94	Matsushita 1	87,95	87,55	–0,45
16/12/94	Mc Donald's 1	158,50	158,70	+0,13
02/01/95	Merck and Co 1	205	205,80	+0,39
12/12/94	Minnesota Mining 1	270,50	280,80	+3,80
09/12/94	Mitsubishi Corp. 1	68,70	–	–
12/12/94	Mobil Corporat. 1	458	–	–
13/01/95	Morgan J.P. 1	303,50	303	–0,16
30/05/94	Nestle SA Nom.1	5020	5000	–0,40
29/06/94	Nippon MeatPacker1	69,30	68,10	–1,73
26/05/94	Norsk Hydro 1	208,10	209	+0,43
19/05/94	Petrofina 1	1563	1568	+0,32
10/01/95	Philip Morris 1	305,30	311,90	+2,16
20/05/94	Philips N.V 1	162,90	161,10	–1,10
19/12/94	Placer Dome Inc 1	114,60	111	–3,14
15/11/94	Procter Gamble 1	334	–	–
18/07/94	Quilmes 1	237	237	–
05/08/94	Randfontein 1	60	58,10	–3,17
30/11/94	Rhone Poul.Rorer 1	194	195	+0,52
27/09/94	Royal Dutch 1	578	583	+0,87
12/12/94	R T Z 1	71	69,15	–2,61
–	Saatchi & Saatchi1	12,50	12	–4
14/12/94	Sega Enterprises 1	312	308	–1,28
16/09/94	Saint-Helena 1	50	48,70	–2,60
06/01/95	Schlumberger 1	272	276	+1,47
–	SGS Thomson Micro.	121,60	122,50	+0,74
03/11/94	Shell Transport 1	57,60	–	–
11/03/94	Siemens 1	2207	2249	+1,90
01/12/94	Sony Corporation 1	298,70	299,60	+0,30
09/12/94	Sumitomo Bank 1	109	–	–
14/12/94	T.D.K 1	256	256	–
27/07/94	Telefonica 1	64	65,45	+2,27
09/12/94	Toshiba 1	38	37,35	–1,71
21/12/94	Unilever 1	623	624	+0,16
18/12/94	Unit.Technologie 1	337	337	–
18/09/94	Vaal Reefs 1	477	462	–3,14
02/08/94	Volkswagen A.G 1	1422	1422	–
02/05/94	Volvo (act.B) 1	95,35	–	–
16/09/94	Western Deep 1	212	207	–2,36
07/12/94	Yamanouchi 1	109,10	–	–
–	Zambia Copper 1	4	4	–

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,15	1,504
CEPME 8,5% 88 CA	101,28	4,355
CEPME 9% 89 CA#	103,40	3,483
CEPME 9% 92-06 TSR	–	4,800
CFD 9,7% 90 CB	–	1,850
CFD 8,6% 92 CB	–	7,728
CFF 10% 88-98 CA#	105,72	2,027
CFF 9% 88-97 CA#	102,60	2,293
CFF 10,25% 90 CB#	108,36	8,284
CLF 8,9% 88 CA#	102,37	5,309
CLF 9%88-93/98 CA#	102,76	8,318
CNA 9% 4/92 CB	101,75	6,041
CRH 8,6%92-93-94CB	100	4,453
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,25	7,103
EDF 8,6% 88-89 CA#	101,60	7,610
EDF 8,6% 92 CA#	100,84	6,382
Em.Etat10,26%86 CA	103,20	8,377
Emp.Etat 8%7/93 CA	96,30	2,827
Finansder 9%91CB#	103	6,962
Finansd.8,6%92 #CB	101,01	8,058
Floral9,75% 90 CA#	105,67	4,381
OAT 8,70%5/95 CA#	100,86	5,339
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,78	9,102
OAT 8,50% 6/97CA #	102	4,495
OAT 9,90%12/97 CA#	105,73	0,597
OAT 88-98 TME CA	100,05	6,221
OAT 9/1998 TRA	99,97	1,749
OAT 9,50%88-98 CA#	104,73	5,023
OAT TMB 87/99 CA	99,30	5,481
OAT 8,125% 89 CA#	100,66	4,986
OAT 8,50%89/09 CA#	101,88	8,567
OAT 9/00 TRA CA	101,75	2,337
OAT 10% 5/00 CA#	107,83	6,082
OAT 01 TME CA	99,15	8,221
OAT 8,5%11/02 CA #	101,52	0,932
OAT 8,50% 19 CA #	98,10	1,653
OAT 8,50%92-23 CA#	98,13	5,915
PTT 11,2% 85 CB#	103,45	1,105
SNCF 8,8% 87-94CA	101,05	8,101
Lyon.Eaux 6,5%90CV	803	–

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	451	458
Bains C.Monaco 2	643	643
B.N.P.Intercont.2	276,90	271,50
Bidermann Intl	110	–
B T P (la cie) 2	19	19
Cambodge	806	840
Carbone Lorraine 2	594	590
CBC 1	242,50	242
Centenaire Blanzy	300	301
Caragen Holding	35,05	–
Champex (Ny)	21	–
CIC Un.Euro.CIP 1	355	–
C.I.T.R.A.M. (B)	4040	–
Cst Lyon Alem 2	390	372
Concorde-Ass Risq2	840	–
Cpe Vatfond ex.CMP	18	–
Credit Gen.Ind.	29	28,50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	655	–
Didot Bottin	610	610
Eaux Bassin Vichy	2501	–
Ecia 1	680	679
Ent.Mag. Paris	4098	–
Eridania Beghin CI	843	–
Fidei(ex.Immofice)2	133	149,50
Finalens	320	–
F.I.P.P.	122	–
FNAC 2	3035	–
Fonciere (Cie)	530	510
Fonciere Euris	191	192
Foncina #	508	498
France I.A.R.D	513	515
France S.A 1	795	795
From. Paul-Renard	2050	–
Gaumont 1	272	275
Genefim	185	180,50
Gevelot	1100	–
G.T.I (Transport)2	409,50	412,20
Immobail 2	309	309
Immobanque 2	782	781
Im.Marseillaise 2	5490	5480
Invest.(Ste Cle.)	1460	1460
Lille Bonnieres	1525	–
Locafinanciere	457,90	–
Louvre 1	220	211,50
Lucia	95	–
Machines Bull	22,10	–
Monoprix ex.Uniprix	180	–
Metal Deploye	480	–
Mors 2 #	15	17,20
Navigation (Nle)	77	–
Origny-Desvroise	1345	–
Monoprix ex echang.	1526	–
Paluel-Marmont	369	–
Pap.Clairefont(Ny)	840	840
Parfinance 2	200	195
Paris Orleans	249,90	242
Piper Heidsieck	831	824
Porcher	240	233
Promodes (CI)	681	700
Rochefortaise Com.	200	195
Rosario 2	210	210
Rougier #	799	799
S.A.F.I.C Alcan	308	308
Saga	460	450
Salins du Midi 2	442	440,10
Savoisienne M.	157	–
Silic 2	710	710
S.I.P.H.	196	186,20
Sofal	300	–
Soffo	292	–
Softam act.a reg.	75	–
Sofragi	3670	–
Soudure Autogene	941	925
Sovabail	404	404
Taittinger 1	2660	2650
Tour Eiffel	298	308
Elyo 2	289	299
Vicat 2	502	–
Virax	132,40	–

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	650	–
Akzo Nobel Nv	525	–
Alcan Aluminium	134,90	–
Arbed	777	–
Asturienne Mines	135,80	–
Banco Pop. Espanol	621	–
Banque Reg.Inter.	38600	38800
Chrysler Corp.	257,10	260
C.I.R SPA	5,10	–
Commerzbank AG	1055	–
Dow Chemical Co.1	367	–
Fiat Ord.	18,30	–
G.B.L.(Brux.Lamb.)	630	630
Gevaert	215,20	–
Glaxo Holdings Plc	54,60	55,60
Goodyear T.& R.Cy	181	180
Honeywell Inc	161	–
Johannesburg Cons.	136	–
Kubota Corp.	35,70	–
Noranda Mines	99,60	96,10
Pfizer Inc.	410,60	–
Ricoh Cy	48,85	49
Robeco	341,20	341,90
Rodamco N.V.	147,10	–
Rolinco	349	347,10
Saipem SPA	8,15	–
Sema Group Plc	34	–
SKF Aktiebolaget	91	91
Tenneco Inc	222,60	–
Toray Ind.	35	–
West Rand Cons.	9,85	–

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	196	–
Bque Hydro Energie	326	–
BIE	60	–
Benedictine* nom.	4125	–
Blanzy-Ouest*	999	–
Brasseries Maroc	391	–
Calciphos*	98,70	–
Canadien Pacifique	78,10	–
CGH Cogeohor ech.*	7	–
Coparex Inter.*	555	–
Cr.Universel (Cie)	522	–
Cycnos	3,20	–
CEAC*	110	–
Fiat Fce nom	150	–
Table France*	297,10	–
Lecteurs Monde *	197	–
Off.Com.Pharm. *	980	–
Olivetti Priv.	8,45	–
Oreal (CI)	1050	–
Parisc.Percier *	208	–
Rorento	255	–
Safaa	115,50	–
St-Dominique(Fin)*	151	–
St Gobain Emball.*	1800	–
SEPR *	1070	–
SPR "B" nom	225	–
Waterman *	1300	–

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	–
Boiron (Ly) 1 #	450	451
Bossent (Ly)#	283,90	–
C.A. Paris IDF 1	860	839
Calberson	343	359
Cardif SA 1	708	685
CEGEP #	158	165
CFPI	251,10	252
C.N.I.M 1	914	–
Codetour	255	257,50
Creeks	110	–
Dauphin OTA	390	–
Devanlay 2	990	–
Labor.Dolisos	184	184
Editions Belfond	90	–
Europ Propulsion 2	301	305
Finabail 2	135,50	138,80
Finacor 2	137	137
GLM S.A.	398	390
Gravograph	173	173
I.C.C. 2	183	185
Idianova	70	–
Immob.Hotel. 2 #	189	190
Int. Computer #	149,90	150
IPBM 2	69	68
M6-Metropole TV 2	306	306
N.S.C Schlum.2 Ny	1050	1060
Rallye(Cathiard)Ly	163	160
Seribo 2	470	450
Sylea 2	426	419
Sofco (Ly)	162	162
Sopra 2	298	–
TF1-1	480	496
Thermador Hold(Ly)	382	400
Unilog 2	274	269,50
Viel et Cie #	170	171
Vilmorin et Cie#2	370,50	380

Sicav (sélection) 3 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34355,85	34355,85
Actimonétaire D	30819,24	30819,24
Améri-gan	8035,73	7726,66
Amplia	107587,86	107507,86 ◇
Amplitude Monde D	726,15	705
Antigone Trésorerie	791722	791722
Arbitr. Court Terme	8755,93	8755,93
Associa Première	34545,23	34545,23
Associc	1142,43	1142,43 ◆
Atout Amérique	100,23	97,79
Atout Asie	105,18	102,61
Atout Emergent	960,36	932,39 ◆
Atout Futur C	528,40	515,51
Atout Futur D	513,04	501,31
Auracic	1585,27	1539,10 ◆
Avenir Alizés	1855,85	1819,48
Axa Capital	205,33	199,35 ◆
Axa Court Terme	9699,66	9699,66 ◆
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1014,08	984,54 ◆
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg.	818,18	794,35 ◆
Axa Europe	128,35	124,61 ◆
Axa Investissements	117,81	114,38 ◆
Axa NPI	143,33	139,16 ◆
Axa Ob.Fr.Extraos	153,05	148,59 ◆
Axa Ob.In.Ex Ma.U.Se	141,78	137,65 ◆
Axa Prem.Ex.Agepre.	118,98	115,51 ◆
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	158,12	151,57 ◆
Axa Valeurs PER	150,86	146,47 ◆
Cadence 1	1031,59	1021,38
Cadence 2	1024,02	1013,88
Cadence 3	1012,29	1002,18
Capimonétaire	7488,76	7481,28
Capioblig.	7318,61	7246,15
Capitacic	1518,17	1495,73 ◆
Cicamonde	1154,62	1120,99 ◆
Conxis	1541,92	1513,17
Comptavalor	4242,48	4236,14
Crédit Mutuel Capital	1452,03	1423,56 ◆
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	785,49	785,49 ◆
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	94,49	91,96
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	92,18	89,71
Créd.Mut.Ep.J	20871,19	20871,19 ◆
Créd.Mut.Ep.long.T	209,67	204,88
Créd.Mut.Ep.Monde	1134,90	1104,53
Créd.Mut.Ep.Quatre	1856,58	1828,30 ◆
Dieze	1584,79	1555,24
Drouot France	964,88	936,78 ◆
Drouot Sécurité	224,73	218,18 ◆
Ecocic	1186,30	1157,75 ◆
Ecupar	128,86	125,11 ◆
Ecur. Actions Inter.	193,60	187,98 ◆
Ecur. Capicourt	198,15	198,65
Ecur. Capitalisation	195,38	193,45
Ecur. Distrimonétaire	10890,39	10096,39 ◆
Ecur. Expansion	294334,18	293161,53
Ecur. Géovaleurs	2678,84	2600,82
Ecur. Investissement	160,12	155,46
Ecur. Monepremière	10164,16	10164,16
Ecur. Monétaire	11844,30	11844,30
Ecur. Trésorerie	291,43	291,43
Ecur. Trimestriel	1928,96	1901,94
Elanciel D	119,59	116,11
Elicash	850808,66	850808,66 ◇
Emergence Poste D	100,14	97,22
Energia	348,82	333
Eparcic	4385,10	4385,10 ◆
Eparcourt-Sicav	202,34	201,84
Epargne-Unie	1457,21	1421,67
Ecu Cash capi.	9467,06	9467,06 ◆
Eurco Solidarité	1142,75	1131,44 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1232,64	1198,74 ◆
Eurodyn	1419,88	1385,23
Euro Gan	7830,98	7537,48
Fonsicav	17604,25	17589,11
France-gan	13178,62	12671,75
France Garantie	258,38	258,86
France Obligations	456,63	452,11
Francic	485,08	480,61 ◆
Francic Pierre	118,44	113,05 ◆
Francic-Regions	1408,41	1367,39 ◆
GAN Rendement	5056,36	4981,64
Gestilion	17718,74	17718,74 ◆
Horizon	1500,80	1457,09
HLM Monétaire	16918,76	16918,76
Indicia	1053,60	1027,71 ◆
Indust.Fse.Court.T	1802,31	1793,34
Intensys D	107,37	107,10
Interepar	104508,94	101457,22 ◆
Interoblig	5591,28	5535,92
Intersélection Fce	536,93	526,40
Japacic	180,31	175,06 ◆
Jeunepargne	328,43	323,58
Latitude C	2699,48	2695,44
Lion Association	11384,58	11384,58 ◆
Lion Institution	35451,29	35362,88 ◆
Lionplus	1166,97	1144,89 ◆
Lion Trésor	2154,07	2132,74 ◆
Livret Bourse Inv.	593,07	575,80
Livret Portefeuil.	784,40	761,55
Méditerranée	217,80	211,48 ◆
Mensuel CIC	10089,52	9989,62
Moneden	82834,42	82834,42
Moné-Dis	10106,28	10106,28 ◇
Mone.J.	10818,03	10818,03 ◇
Monévalor	49754,53	49754,53
Mutualité dépôts	16248,45	16216,02
Natio Court Terme	12721	12721
Natio Court Terme2	346241	346241
Natio Epargne	21213,54	21003,50
Natio Ep. Capital	13011,22	12882,40
Natio Ep. Croissance	1955,03	1916,70
Natio Ep. Obligations	204,30	208,29
Natio Epargne Retraite	126,04	123,57
Natio Epargne Trésor	9253,33	9234,85
Natio Epargne Valeur	481,53	472,99
Natio France Index	1013,92	994,04
Natio Immobilier	1256,59	1231,95
Natio Inter	1685,15	1652,11
Natio Monétaire	5812,51	5807,50
Natio Opportunités	142,37	139,58
Natio Patrimoine	1377,07	1350,07
Natio Perspectives	1157,66	1134,98
Natio Placements	71257,68	71257,68
Natio Revenus	1010	1000
Natio Sécurité	11428,82	11428,82
Natio Valeurs	912,39	894,41
Nippon-Gan	7233,11	6954,91
Nord Sud Dévelop	1894,01	1890,23
Oblicic-Mondial	2947,93	2904,36 ◆
Oblicic-Régions	1070,01	1054,20 ◆
Oblifutur	3237,37	3177,01
Oblig. ttes caté.	205,72	202,68
Oblilion	1618,17	1602,15 ◆
Oblisécurité Sicav	15677,52	15677,52
Oblitys D	508,97	501,45
Oraction	1513,33	1476,42
Pervalor	602,59	590,77
Plénitude D	147,07	142,79
Poste Croissance C	3244,15	3240,91
Poste Gestion C	39979,50	39979,50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11657,45	11657,45 ◆
Première Oblig. D	10849,91	10844,49
Prévoy. Ecureuil	97,88	98,91
Priv'Associations	35363,29	35363,29
Proficius	910,21	893,24
Rentacic	161,83	159,44 ◆
Revenus Trimestr.	5140,86	5089,17
Revenu-Vert	1118,97	1088,11
St Honoré Vie & Santé	1142,57	1090,76
St Honoré Bons du Tr.	13492,04	13424,92
St Honoré Invest.	932,80	890,50
St Honoré Pacifique	824,34	786,96
St Honoré Real	18050,02	17880,08
Sécuricic	2077,35	2077,35
Sécuri-Gan	12435,58	12191,73
Sécuritaux	1687,44	1687,44 ◆
Sensivalor	31446,12	31446,12
SEVEA	103,23	100,71 ◆
SFI-CNP Assur	730,16	708,89
S.G. France opport. C	1438,39	1410,19
S.G. France opport. D	1425,29	1397,34
S.G. Monde opport. C	979,81	960,60
S.G. Monde opport. D	979,81	960,60
Sicav Associations	2207,04	2207,04
Sicav 5.000	480,41	467,55 ◆
S.I. Est	1337,24	1298,29 ◆
Silvafrance	764,68	744,21 ◆
Silvam	431,52	419,97 ◆
Silvarente	212,29	208,13 ◆
Silvinter	515,50	501,70 ◆
Sogenfrance C	1312,94	1287,20
Sogenfrance D	1248,39	1223,91
Sogépargne	293,78	290,07
Sogevar	1123,93	1101,89
Soginter	1584,94	1553,86
Soleil Investissements	672,65	646,78
Solstice D	2229,86	2223,50
State Street Act. Eur	12085,91	11791,13 ◆
State Street Act. Frce	11237,24	10963,16 ◆
St. Str. Act.Japon	1518,15	1481,12 ◆
State Street Emer. Mts	1709,85	1651,47 ◆
St.Street OAT Plus	12228,38	12107,31 ◆
Stratégie Actions	975,72	938,19 ◆
Stratégie Rendement	1607,83	1557,22 ◆
Synthesis	12775,46	12524,96
Techno-Gan	6525,18	6274,21
Thésora D	779,30	771,68
Trésor Plus	1520,78	1513,64
Trésor Trimestriel	998,11	988,23
Trésoricic	158608,21	158608,21
Trilion	5025,62	4961,13 ◆
Uni-Associations	119,12	119,12 ◇
Uni-Foncier	1282,85	1251,37
Unifrance	603,30	588,59
Uni-Garantie C	1395,32	1369,30
Uni-Garantie D	1300,24	1276
Uni Régions	1489,48	1453,13
Univar	280,25	280,25 ◇
Univers Actions	1570,98	1532,66
Univers Obligations	1925,28	1899,39
Valorg	2259,72	2257,46 ◆
Valrea	32121,43	32105,38
Winterthur St-Honoré	237,61	228,84

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3460	5,3895	5,15	5,75
Ecu	6,5580	6,5615	–	–
Allemagne (100 dm)	345,1300	344,8900	333	357
Belgique (100 F)	16,7915	16,7705	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	308,1100	307,7600	297	319
Italie (1000 lires)	3,2920	3,3060	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	87,8900	87,7600	83	93
Irlande (1 iep)	8,2710	8,2975	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,3545	8,3855	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2255	2,2235	1,95	2,45
Suisse (100 f)	407,6300	408,1700	395	419
Suède (100 krs)	71,6500	71,8100	67	77
Norvège (100 k)	79,0800	78,9900	74	83
Autriche (100 sch)	49,0460	48,9920	47,40	50,50
Espagne (100 pes)	4,0575	4,0630	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8077	3,8422	3,80	4,20
Japon (100 yens)	5,3810	5,3815	5,23	5,56

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/01
Or fin (kilo en barre)	65800	65700
Or fin (en lingot)	66300	65950
Napoléon (20f)	380	380
Pièce Fr (10 f)	400	–
Pièce Suisse (20 f)	379	380
Pièce Latine (20 f)	381	380
Souverain	489	484
Pièce 20 dollars	2500	2460
Pièce 10 dollars	1320	1260
Pièce 5 dollars	850	–
Pièce 50 pesos	2455	2445
Pièce 10 florins	395	396

Matif (Marché à terme international de France)

3 janvier 1995

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 94 521

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	109,60	108,96	108,60
Précédent	109,90	109,28	108,72

CAC 40 A TERME
Volume : 9 690.

Cours	Janvier 95	Février 95	Mars 95
Dernier	1893	1905,50	1914
Précédent	1889	1899	1908,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Françoise Burnol,
son épouse,
Jean-François et André Burnol,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont *la douleur immense* de faire part du décès de

Lucien BURNOL,
géologue,
docteur ès sciences,
sylviculteur,

survenu le dimanche 1er janvier 1995.

La levée du corps est prévue pour vendredi matin, le 6 janvier, à 7 h 30, à la résidence Denis-Forestier, centre MGEN, La Verrière (Yvelines).

L'inhumation aura lieu à 14 heures, le samedi 7 janvier, au cimetière de Saint-Projet-de-Salers (Cantal). Le cercueil *aura été amené dans la matinée* à l'école du village, son lieu de naissance, où l'on pourra venir se recueillir à partir de 11 heures.

62, rue Albert-Joly,
78000 Versailles.

– M. Claude Bussière,

son époux,

Dominique et Werner Riffel,
Laurence Bussière,
Anne et Régis Miquel,
Françoise et Dominique Boyer,
Marc Bussière et Fabienne Becaud,

ses enfants,

Sarah, Thomas, Mathieu, Adrien, Guillaume, Julien et Clément,

ses petits-enfants,

Mme Yves Bernard
et ses enfants,
Mme André Dagran,
M. Pierre Borgomano
et ses enfants,
Mlle Fanchette Bussière,
ses frère, sœurs, belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude BUSSIÈRE,
née Gilberte Borgomano,

survenu en son domicile, à Paris, le 2 janvier *1995.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 janvier, à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue du Général-Niox,
75016 Paris.

– A la suite du décès de

Pierre DREYFUS,
ancien ministre de l'industrie,
ancien chef du corps de l'Inspection générale de l'industrie et du commerce,

Les inspecteurs généraux,
Les inspecteurs,
Les chargés de mission
Et le personnel administratif en fonction ou à la retraite,
expriment leur vive émotion et leur grande tristesse.

Ils tiennent à s'associer aux témoignages d'admiration, déjà rendus publics par de nombreuses personnalités, à l'égard de celui qui demeure pour eux leur ancien ministre et, plus encore, le fondateur de l'Inspection générale et son premier chef de corps.

(Le Monde du 27 décembre 1994.)

Michel GILLE,
collaborateur de *Gai Pied Hebdo,*

a décédé du sida, le 1er janvier 1995, à l'âge de trente-neuf ans.

Aux amis,
A ma famille,
Et aux copains perdus de vue ou disparus,

« Je voulais vous dire encore une fois que je vous aime. Ayez tous une pensée préventive pour sœur latex. »

« Aimons-nous les uns les autres, comme Dieu nous a aimés. »

Marcel HORIOT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

s'est endormi dans la paix du Seigneur le lundi 2 janvier 1995, dans sa soixante et onzième année.

La célébration religieuse aura lieu à La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône), le vendredi 6 janvier, à 10 heures.

De la part de

Bernadette Horiot-Voisin,
son épouse,
Marc Horiot-Voisin,
son fils,
Mme Juliette Reine Horiot,
sa mère.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

9, clos les Ferrages,
13580 La Fare-les-Oliviers.

– Gilberte Piérault-Le Bonniec,
Yves, Jean et Bernard Le Bonniec,
Marie-Claude Launey-Bourquin
et Guy Bourquin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri LE BONNIEC,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire de l'université Paris-Sorbonne,

survenu le 28 décembre 1994, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont été célébrées le 3 janvier 1995, à Meudon, dans l'intimité familiale.

17, rue des Galons,
92190 Meudon.

– Le 3 janvier 1995, le Seigneur a accueilli dans sa Lumière, le

docteur Gilbert LEBRETON.

De la part de
Mme Gilbert Lebreton,
Mme Jean Godlewski,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Lebreton
et leur fils,
Mme Annie Lebreton,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Bouquet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Madeleine Bouquet.

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 6 janvier, à 9 heures, en la collégiale Saint-Martin de Montmorency, suivie de l'inhumation au cimetière de Ferrières-en-Brie.

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez envoyez un don à l'association ETAPE, association d'hébergement et de réinsertion, siège social : centre hospitalier Emile-Roux, 95602 Eaubonne Cedex.

17 *bis,* avenue Charles-de-Gaulle,
95160 Montmorency.

– Angèle Nemet,
son épouse,

Pierre et Madeleine Nemet,
Dominique et Jean Martin,
Jeanine Rovet,
ses enfants,

Jean-Claude et Suzanne,
Jean-Charles et Nathalie,
Fabrice et Sarah,
Etienne,
Marianne,
ses petits-enfants,

Alexandre,
son arrière-petit-fils,

Germaine Alary,
l'arrière-grand-mère d'Alexandre,

ont la tristesse de faire part du décès de

André NEMET,
pharmacien,

survenu le 31 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, en son domicile.

« L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres. »
Diderot.

« Justice et bonté ne sont point seulement des mots abstraits, mais de véritables affections de l'âme éclairée par la raison. »
Rousseau.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

On se réunira près du caveau de famille au cimetière du Parc de La Celle-Saint-Cloud, pour l'inhumation, le jeudi 5 janvier 1995, à 11 heures.

La famille tient à remercier le docteur Ferey et son équipe, Marie-France Argout et Bérengère Hollinger, Mme Mesrar et Sarah, Rachel et Fatia, qui l'ont entouré de leurs soins compétents et affectueux et lui ont permis de terminer sa vie au milieu des siens, dans la maison qu'il avait bâtie.

Elle rappelle aussi le dévouement de Monique Tuchowski pendant de nombreuses années.

15, avenue du Chesnay,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Jacqueline Pardies,
son épouse,
M. Lionel Pardies,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre PARDIES,

survenu à Marseille, le 25 décembre 1994.

Il est mort comme il a vécu, avec courage et dignité.

– Maïten Bei
et son fils Grégoire,
Jean-Claude et Denise Pucheu
et leurs enfants,
font part du décès de leur mère et grand-mère,

Suzanne PUCHEU,
née Nancy,

survenu le 1er janvier 1995.

16, place de Lenche,
13002 Marseille.
15, allée des Grillons,
38700 Corenc.

– Christiane Petitot,
Odette et André Crevany,
ses enfants,
Caroline, Christine, Arnaud,
ses petits-enfants,
Vincent,
son arrière-petit-fils,
Mme Marthe Chatelain,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges PETITOT,

survenu le 2 janvier 1995, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Bordeaux, dans l'intimité.

1, parc Lembeye,
64600 Anglet.
92, rue Binaud,
33300 Bordeaux.

– Mme Andrée-Michèle Rubinstein,
Mme Catherine Lemoine
et son époux,
Le docteur Stéphane Rubinstein
et son épouse,
ses enfants,
Mme Sandrine Ausset
et son époux,
M. Cédric Fabre,
Sébastien et Emmanuelle Lemoine,
Alexis Rubinstein,
ses petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part *du décès, survenu le 1er janvier 1995,* dans sa soixante-quinzième année, de

Michel RUBINSTEIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de Vermeil
de la Ville de Paris,
président honoraire
de Meunier Promotion,
directeur central honoraire de la BNP,
président honoraire de la SFICA.

Ses enfants et ses petits-enfants vous demandent de prier avec eux pour celui qui a su accomplir sa vie avec générosité, grandeur et dignité.

Les familles Broussilovsky-Capretz, Bléger, Coqueval, Kermanac'h et Lemoine s'associent à ce deuil.

Les obsèques religieuses seront célé*brées le jeudi 5 janvier, à 14 h 30, en* l'église de Luzancy (Seine-et-Marne). Elles seront suivies de l'inhumation dans le nouveau cimetière du village.

La Boiseraie,
2, rue des Bois,
78138 Luzancy.
91, rue Boileau,
75016 Paris.
3, rue Jules-Lemaître,
75012 Paris.
5, avenue du Président-Wilson,
94340 Joinville.

– Jean-René Maillard,
président du conseil de surveillance,
Jean-Paul Bertheau
et Philippe Zivkovic,
coprésidents du directoire du groupe Meunier,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel RUBINSTEIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de Vermeil
de la Ville de Paris,
président honoraire
du groupe Meunier,
directeur central honoraire de la BNP,
président honoraire de la SFICA,

survenu le 1er janvier 1995.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 5 janvier, à 14 h 30, en l'église de Luzancy (Seine-et-Marne), et seront suivies de l'inhumation dans le nouveau cimetière du village.

Groupe Meunier,
235, avenue Le-Jour-se-Lève,
92651 Boulogne-Billancourt Cedex.

– Le comité d'histoire de la Radiodiffusion
a le regret d'annoncer le décès de

Jacques VASSEUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Nîmes, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Né à Berck en 1916, Jacques Vasseur a fait partie de l'équipe qui, au lendemain de la Libération, a réorganisé les émissions d'information de la Radiodiffusion française. Démobilisé après la défaite de 1940, il est professeur au lycée Mustapha d'Alger lorsque survient le débarquement allié. Après un nouveau séjour aux armées sur le front tunisien, il devient correspondant de guerre de la radio d'Alger qui, sous le nom de Radio-France, est alors la station du gouvernement provisoire. Revenu à Paris, Jacques Vasseur est nommé en 1946 rédacteur en chef du « Journal parlé » de la RTF, aux côtés du directeur de l'information, Vital Gayman, qu'il assiste pendant douze ans jusqu'en 1958, participant activement à la gestion des diverses éditions quotidiennes comme à la création de nombreux magazines. Il avait ensuite exercé des fonctions de conseiller auprès de la direction générale de l'ORTF et de la présidence de Radio-France.]

(Le Monde du 30 décembre 1994.)

– Mme June Zananiri,
son épouse,
Mme Djehanne Abou-Taleb
et Nejla Fanous,
ses filles et leurs enfants,
Mme Eglal Farhi
et Mme Djenane Axisa,
ses sœurs et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Samyr ZANANIRI,

survenu dans sa soixante-quinzième année, au Caire (Egypte), *le* 3 janvier 1995.

– Mme Eduardo Zaldua,
son épouse,
Ses enfants,
Ses beaux-enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa sœur et son beau-frère,
Et toute sa famille,
font part du décès de

Eduardo ZALDUA,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, square de Monte-Cristo,
78160 Marly-le-Roi.

Remerciements

– Daniel Lachtiger,
Dany, Jean-Loup, Nicolas, Lionel, Elizabeth, Micha et Alexandre,
sincèrement et profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

Monique LACHTIGER,

se réjouissent de croire qu'elle restera dans vos pensées et peut-être dans votre cœur.

Nous vous remercions avec émotion.

Avis de messes

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du

R.P. François PICARD,
de l'Oratoire,

une messe sera célébrée le vendredi 6 janvier 1995, à 19 heures, en l'église *Saint-Laurent, 119, rue du Faubourg-*Saint-Martin, Paris-10e.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Frédéric J.-M. BERGOUNIOUX

nous quittait, le 4 janvier *1985.*

Mme Bergounioux et son fils Emmanuel demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

19, rue du Moulin,
92160 Antony.

– Il y a un an, disparaissait notre chère amie

Myriam KRAMPF.

Ses amis se réuniront au cimetière de Bagneux, dimanche 8 janvier 1995, à 11 h 30, rendez-vous porte principale.

Famille Landman.

– Pour le septième anniversaire du décès de

Georges SCEBAT,
avocat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite sportif,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : *47-97-30-22.* Stages express individuels (moderne, sacré). Adultes et enfants (pour Bar-mitsva).

Conférences

« Les Français ont-ils été complices ? »

L'historien Jean-Pierre Azéma donnera, mercredi 11 janvier 1995, à 18 h 30, dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, une conférence intitulée : « Les Français ont-ils été complices ? », consacrée au Génocide. Cette séance s'insère dans le cycle de conférences sur l'histoire de la Shoah, coorganisé par l'université Paris-I et le Centre Rachi (Panthéon-Sorbonne).

Les conférences de l'Etoile :
« Dieu et la mort »

Six mini-conférences de midi, de 12 h 45 à 13 h 15 précises.

Avec Xavier de Chalendar, prêtre catholique, ancien responsable du Centre pastoral de Saint-Merri, et Alain Houziaux, pasteur, docteur en philosophie et en théologie.

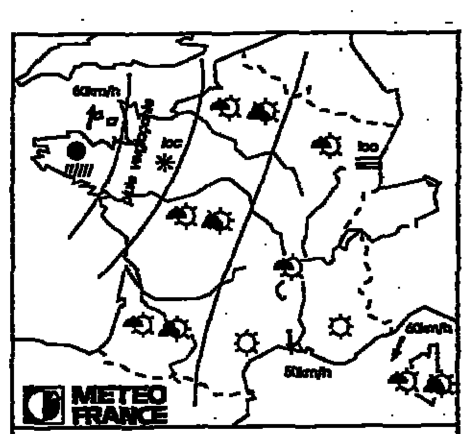
Jeudi 12 janvier 1995 : « Dieu décide-t-il de notre mort ? »
Jeudi 19 janvier : « Tu ne tueras point ».
Jeudi 26 janvier : « Qui a tué Jésus ? »
Jeudi 2 février : « Le suicide ».
Jeudi 9 février : « Le problème du mal ».
Jeudi 16 février : « L'au-delà ».

Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro : Argentine. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Le Centre de la Kabbale

Doyen : rabbin P. Berg, vous propose deux conférences exceptionnelles : « Les âmes sœurs et le mariage », le 5 janvier 1995, à 20 heures, et « Anxiété et vivre libre », le 12 janvier, à 20 heures, au 20 passage Turquetil, *Paris-11e, métro Nation. Tél. :* 43-56-01-38.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE JEUDI 5 JANVIER VERS MIDI

LÉGENDE

Verglas et neige à l'ouest, soleil à l'est. – Le matin, de la Bretagne à la Basse-Normandie jusqu'aux Pays de Loire, le temps sera couvert avec de la pluie verglaçante et quelques flocons de neige. Le vent de sud sera modéré sur la pointe Bretagne. De l'Aquitaine au Centre, jusqu'à la Haute-Normandie, le ciel sera voilé avec localement quelques brouillards givrants. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera bleu avec un vent de nord soufflant à 50 km/h en rafales. En Corse, les nuages et les éclaircies alterneront avec parfois des averses. *Entre la Corse et le continent le vent de nord-*est soufflera à 70 km/h en rafales. Sur l'ensemble des régions est jusqu'à l'Ile-de-France, les brouillards givrants seront encore nombreux et par endroits le soleil sera déjà au rendez-vous.

L'après-midi, sur la Bretagne, le temps sera couvert mais plus doux et il pleuvra faiblement. Des Pays de Loire au Poitou-Charentes jusqu'à l'ouest, du Centre à la Haute-Normandie, le ciel sera couvert avec quelques pluies verglaçantes et par endroits des flocons de neige. De l'Aquitaine à l'Ile-de-France jusqu'aux régions nord, les nuages élevés seront plus nombreux et le ciel deviendra de plus en plus nuageux par l'ouest. En fin de journée ou soirée la neige et les pluies verglaçantes se décaleront des régions allant du Poitou à l'Ile-de-France jusqu'aux régions nord. Le vent de sud soufflera à 40 km/h sur les côtes de la Manche. Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau, mais en Corse les passages nuageux seront plus nombreux. Sur les régions est, *malgré quelques brouillards persistants par endroits,* le soleil brillera largement.

Les températures minimales iront de –2 à –7 degrés en général, –4 à –9 degrés à l'est, et 0 à 4 degrés en Bretagne.

L'après-midi, le thermomètre marquera 5 à 8 degrés en Bretagne, 0 degré sur les régions ouest, 2 à –5 degrés à l'est, jusqu'à 8, degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	8/-3
BIARRITZ	6/-4
BORDEAUX	5/-4
BOURGES	1/-2
BREST	5/5
CAEN	6/-2
CHERBOURG	5/-2
CLERMONT-FER.	1/-3
DIJON	3/-6
GRENOBLE	4/-8
LILLE	3/-3
LIMOGES	1/-4
LYON, BRON	3/-3
MARSEILLE	7/-4
NANCY	3/-5
NANTES	4/-2
NICE	11/1
PARIS	5/-1
PAU	6/-5
PERPIGNAN	7/2
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	5/1
ST-ETIENNE	0/-7
STRASBOURG	1/-4
TOULOUSE	3/-5
TOURS	3/-4

ÉTRANGER	
ALGER	13/5
AMSTERDAM	3/-2
ATHÈNES	14/8
BANGKOK	36/25
BARCELONE	10/1
BELGRADE	3/-1
BERLIN	-3/-6
BRUXELLES	2/-3
COPENHAGUE	1/-6
DAKAR	26/19
DUBLIN	7/2
GENÈVE	2/-4
ISTANBUL	8/7
JÉRUSALEM	18/7
LE CAIRE	21/9
LISBONNE	13/6
LONDRES	5/-1
LOS ANGELES	15/11
LUXEMBOURG	0/-6
MADRID	7/-3
MARRAKECH	20/12
MEXICO	19/10
MILAN	8/-4
MONTRÉAL	-3/-12
MOSCOU	-2/-9
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	21/7
NEW-YORK	0/-5
PALMA-DE-MAJ.	12/-2
PÉKIN	3/-4
RIO-DE-JANEIRO	29/26
ROME	7/4
HONGKONG	19/11
SÉVILLE	13/3
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	-7/-10
SYDNEY	23/19
TOKYO	8/3
TUNIS	10/5
VARSOVIE	0/7
VENISE	6/-2
VIENNE	2/-4

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-1-1995 à 6 heures TUC et le 4-1-1995 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER 1995 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6468

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III									
IV						■			
V		■		■					
VI								■	
VII					■				
VIII					■		■		
IX				■					
X			■						
XI									

HORIZONTALEMENT

I. On le rend après avoir tranché. – II. Pas du tout bienveillante. – III. Est utile à la cuisine. – IV. Coule en Suisse. Comme le cœur, quand on sait à quoi s'en tenir. – V. Bon pour le panier. – VI. Bien exécutées. – VII. Raisonnable. Servit de monture au Christ. – VIII. Chef de tribu. Dans le vent. – *IX. Ville de Serbie.* Nécessaire pour officier. – X. Utile pour faire des projets. Sépare la Normandie de la Picardie. – XI. Qui forment donc bloc.

VERTICALEMENT

1. Qui risque de nous renverser. – 2. Comme la table quand on repart. Un homme souvent sur le sable. – 3. Peuple de la Gaule. – 4. Son histoire inspira Montherlant. Pic des Pyrénées. Souci quotidien pour le guide. – 5. Un dialogue pas très courtois. Lentilles. – 6. Les grains peuvent les faire grossir. Qui vont très bien. – 7. Qui concerne un équidé. Très gras et salé. – 8. Est souvent *blanche le matin. Dans une* auberge espagnole. – 9. Utilisées pour la première fois.

Solution du problème n° 6467

Horizontalement

I. Avalanche. – II. Tirelire. – III. Tentacule. – IV. Rio. Co. En. – V. Il. Arlanc. – VI. Amiante. – VII. Trentin. – VIII. Diésées. – IX. EO. Ré. – X. Ta. Trémie. – XI. Entée. Uns.

Verticalement

1. Attristante. – 2. Vieil. An. – 3. Amo. Aède. – 4. Let. Amniote. – 5. Alacrité. Ré. – 6. Nicolaïsme. – 7. Cru. Anne. Mu. – 8. Hèlent. Erin. – 9. Encensées.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 4 JANVIER

TF 1

13.40 **Série : Bony.** La Ruée vers l'or, d'Henri Safran.
15.20 **Club Dorothée Noël.** Le Ranch de l'espoir ; Drôle de vie ; Harry et les Henderson ; Ricky ou la belle vie ; Arnold et Willy.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Le Bêtisier 1994.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Sport : Football.** Coupe de la Ligue, en direct du Parc des Princes : Paris Saint-Germain contre Auxerre.
22.40 **Magazine : 37 ° 5 le soir.** Les enfants hyper-actifs ; La maternologie ; La consultation du sourire.
0.10 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.**
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Peter Ströhm.**

FRANCE 2

13.50 **Chalu Maureen.** L'Equipée du Poney Express ; Chipangali ; Quoi de neuf docteur ? ; Des souris à la maison blanche ; Histoires fantastiques.
17.05 **Série : Seconde B.**
17.30 **Série : La Fête à la maison.**
18.15 **Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.45 **Studio Gabriel** (et à 19.20).
19.15 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal.** Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.55 **Téléfilm : L'Homme de la maison.** De Pierre Lary.
22.35 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Mon père n'est pas mon père.
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Le Cercle de Minuit : Portrait.**
0.20 **Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.** Le Groupe des Six.

FRANCE 3

13.05 **Téléfilm : Les Cavaliers de l'ombre.** D'Andrew McLaglen.
14.55 **Série : La croisière s'amuse.**
15.45 **Série : Magnum.**
16.40 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *La Lutte finale*, d'André Bercoff.
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.30 **Tout le sport.** A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.45 **INC.**
20.55 **Magazine : La Marche du siècle.** Autour du thème : la dernière fois. Invités : Nicole Garcia, réalisatrice ; Marie-Jeanne Dien, infirmière à l'Hôpital Paul-Brousse ; Jean Rouault, écrivain ; Marcel Donati, ancien sidérurgiste ; Roger Canac, guide de haute montagne. Document : la Dernière Moisson, d'Agnès Poirier.
22.30 **Météo et Journal.**
22.55 **▶ Documentaire : Un siècle d'écrivains.** Présenté par Bernard Rapp. Colette, de Jacques Tréfouel et Gérard Bonal.
23.45 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Erebus, volcan des glaces (rediff.).
0.45 **Série : Les Incorruptibles.**

M 6

13.25 **M 6 Kid.** Kidimot : école ; Kid découverte : le Japon. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Banyard Commando ; Rahan.
15.45 **Série : L'Etalon noir.**
16.10 **Magazine : Méga 6.**
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
17.00 **Magazine : Fax'O** (et à 0.40, 4.45). Présenté par Olivier Cachin et Laurence Romance. Le retour du punk-rock, Billy Ze Kick, Blackstreet.
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **▶ Série : Brisco County.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Présenté par Michel Cellier. De la lumière moins chère.
20.45 **Téléfilm : Double Victoire.** De Lodovico Gaspirini.
22.35 **Téléfilm : La Fée carabine.** D'Yves Boisset.
0.00 **Série : Emotions.**

CANAL +

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Documentaire : Les Allumés...**
15.00 **Le Journal du cinéma.**
15.05 **Téléfilm : Bari.** D'Arnaud Sélignac.
16.55 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
17.50 **▶ Canaille peluche.** Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Robocop 3.** □ Film américain de Fred Dekker (1992).
22.40 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Mr Wonderful.** □ Film américain d'Anthony Minghella (1993) (v.o.).
0.25 **Cinéma : Faites-le avec les doigts (The Groove Tube).** ■ Film américain de Ken Shapiro (1975) (v.o.).
1.35 **Cinéma : L'Honneur de la tribu.** ■ Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri (1992) (90 min).

LA CINQUIÈME

13.30 **Cinéma : Circonstances atténuantes.** ■ Film français de Jean Boyer (1939).
16.00 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Alphabet de l'image ; L'Amour en questions ; Rintintin : Raging River (v.o.) (rediff.).
17.30 **Magazine : Les Enfants de John.** Le Journal du temps.
18.00 **Jeux d'esprits.**
18.30 **Le Monde des animaux.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Slapstick.** Le film : Un hôtel du tonnerre (1927, rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** Les oubliés de la reprise. (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.25 **Documentaire : Amboseli, savane des éléphants.**
20.20 **Le Dessous des cartes.** Entretien avec Arno Peters (1re partie).
20.27 **▶ Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Les Mercredis de l'Histoire.** Présenté par Alexandre Adler. L'insurrection de l'île rouge, Madagascar 1947.
21.40 **Magazine : Musica.**
23.05 **Magazine : Musicarchive.** Vitaphone, de Christian Labrande.
23.45 **Magazine : Entretien.** Norman Mailer, entretien avec Jean Malaquais (60 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Clara Haskil (3).
20.30 **Antipodes.** Les écrivains franco-canadiens. Avec Daniel Poliquin, Ying Chen, Jean-Louis Rebitaille et Pierre Canavaggio.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Dhong Thu Huong : l'urgence d'écrire, l'urgence de vivre.
0.05 **Du jour au lendemain.** Michelle Grangaud (Jours le jour).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora, la France. 3. Pays basque.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné les 10 et 12 octobre au Victoria Hall de Genève) : Quarante-huit préludes et fugues pour clavier BWV 846 à 893, de Bach, par Andras Schiff, piano.
22.30 **Musique pluriel.** Etude pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Haberigani pour cor des Alpes, de Kennel, par Hans Kennel, cor ; Jubilate, de Tanguy, par l'Orchestre national d'Ile-de-France.
23.00 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violon et piano nº 1, de Bartok, par Gidon Kremer, violon, et Martha Argerich, piano ; Quatuor pour hautbois et cordes K 370, de Mozart, par l'Ensemble de chambre de l'Academy of Ancient Music.
0.05 **Jazz vivant.** Ornette Coleman, saxophoniste avec Geri Allen, Charnett Moffett et Denardo Coleman.

Les interventions à la radio

Radio Shalom, 18 h 30 : « Le grand débat », avec Charles Millon.

IMAGES

Fossiles

LA nouvelle propagande russe est belle à regarder. Elle a le visage grave des madones vénitiennes, la chevelure ondoyante des mannequins américains, des yeux de biche slave, elle porte ses bijoux sans ostentation et elle s'habille chez les meilleures petites mains de Moscou si l'on en juge par le classique tailleur gris qu'elle portait, mardi, en présentant le journal télévisé du Kremlin sous le regard coquin de France 2. Il manquait un sourire à cette angélique créature, mais le caractère martial de l'actualité se prêtait mal aux épanchements de joie.

Quand nous sommes tombés en extase devant cette trouvaille de l'archéologie néo-stalienne, elle était en train de lire avec une exemplaire sobriété le dernier communiqué de l'état-major résumant les combats de la veille à Grozny : *« L'opération de nettoyage de la ville se poursuit... Quelques dizaines de blindés ont été incendiés. Ce n'est pas l'œuvre des milices populaires tchétchènes, mais celle de véritables mercenaires professionnels... Les bandits tchétchènes ont même utilisé des armes chimiques qui auraient pu faire des ravages dans la population... »*. Défilaient à l'écran, sous son commentaire, les images des maisons de Grozny bombardées par les Russes.

C'était du beau travail. Il y aurait injustice à ne pas le récompenser à la prochaine remise des oscars du service public à l'ancienne. La seule émission qui puisse lui faire une relative concurrence est l'autre reportage clé en mains qui a été diffusé le même jour par la seconde chaîne d'Etat à propos des mêmes événements. On y apercevait, de loin, dans un paysage de neige, filmée de profil entre deux hommes qui tournaient le dos à la caméra, une vague silhouette de femme dont on nous a garanti qu'elle était tchétchène et honteuse d'avoir *« poussé le vice »* jusqu'à *« faire semblant d'être enceinte »* alors qu'elle *« camouflait des armes sous son manteau »* au moment où elle a été surprise en flagrant délit de banditisme.

Ces deux monuments d'objectivité édifieront beaucoup les futures générations russo-tchétchènes quand elles les découvriront dans leurs musées. Dans l'immédiat, il ne serait pas superflu d'en faire profiter La Cinquième ou Arte, qui commencent à bien se compléter pour les besoins de notre propre éducation. C'est ainsi que, grâce au magazine « Transit » d'Arte, nous avons retrouvé, mardi soir, cette femme énigmatique que nous avions, faute de mieux, baptisée Africa, l'autre jour, après avoir entrevu ses lèvres et le bout de son nez, sur La Cinquième, dans un dispensaire médical où, gravement malade, elle s'était obstinément refusée à dévoiler son visage et à s'exprimer devant la caméra. Cette immigrée clandestine a enfin consenti à nous préciser qu'elle ne sort de son trou, situé en Val-de-Marne, que lorsque la faim devient insupportable et qu'elle le fait en tremblant à la vue du moindre uniforme, parce qu'elle préfère mourir en France plutôt que d'être expulsée dans un pays où l'on a déjà assassiné son mari et ses deux enfants. Les musées de notre préhistoire contemporaine vaudront sûrement ceux de Tchétchénie.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 5 JANVIER

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 8.28).
6.30 **Journal** (et à 6.45, 7.00).
7.10 **A tout'spip.** Croc-Blanc ; Biker Mice ; Pif et Hercule.
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Série : Riviera.**
10.15 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Quatre pour un loyer.** L'union fait la force, de Georges Barrier, avec Laure Sabardin, François Boursier.
11.25 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.10 **Série : Superboy.**
16.30 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée Noël.** Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Le Bêtisier 1994.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Météo des neiges.**
20.50 **Série : Columbo.** Couronne mortuaire. Avec Peter Falk, James Read. *Enquête sur la mort d'un acteur célèbre.*
22.15 **Magazine : Sans aucun doute.** Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, Me Didier Berges.
23.35 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Obsession, d'Ernest Day, avec Patrick McNee, Joanna Lumley.
0.30 **Journal et Météo.**
0.45 **Série : Peter Ströhm.**
1.30 **TF 1 nuit** (et à 3.15, 3.55, 4.30).
1.40 **Programmes de nuit.** La Mafia III (dernier épisode) ; 3.25, Histoires naturelles ; 4.05, Côté cœur ; 4.40, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.**
8.30 **Les Films Lumière.** Charcuterie mécanique (et à 19.55, 0.55).
8.35 **Série : Secrets.**
9.00 **Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invitée : Michèle Bernier.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.50).
12.20 **Tout tout rire.**
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.55 **Loto, Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Un cas pour deux.**
15.50 **Tiercé.**
16.05 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.20). Les nouveaux rois de l'accordéon avec Georgette Lemaire.
16.50 **Des chiffres et des lettres.**
17.20 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.15 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
18.50 **Studio Gabriel** (et à 19.25).
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal.** Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.55 **▶ Magazine : Envoyé spécial.** Parole de juge, de Jean-Pierre Métivet, Pascal Pons et Emmanuel Maquaire ; Les Aventurières de Dieu, de Maryse Burgot et Eric Malzy.
22.35 **Cinéma : Les Amants du Pont-Neuf.** ■ ■ Film français de Léos Carax (1990). Avec Juliette Binoche, Denis Lavant.
1.00 **Journal et Météo.**
1.20 **Le Cercle de minuit : Portrait.**
1.25 **Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.** Alberto Giacometti.
2.25 **Programmes de nuit.** Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 2.40, Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 3.10, Bas les masques (rediff.) ; 4.20, 24 heures d'info ; 4.45, Dessin animé.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Koalous ; Pingu ; Oui-Oui ; Souris, souris ; Max dans la rue ; Les Aventures de Tintin : Le Crabe aux pinces d'or (3e épisode) ; Woof.
8.55 **Documentaire : La Transamazonienne.** De Bernard Giraudeau. 1. Le Rêve blanc.
9.50 **Série : Les Souvenirs de Sherlock Holmes.** Le Mystère de Shoscombe.
10.45 **Les Mystères de l'Ouest.**
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.**
11.55 **Flash d'informations.**
12.00 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Pierre Tchernia.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (4e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Dictionnaire de la mode au XXe siècle.*
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.10 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.** A 20.40, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.50 **Keno.**
20.55 **Cinéma : Un dimanche de flic.** ■ Film français de Michel Vianey (1982). Avec Victor Lanoux, Jean Rochefort, Barbara Sukowa.
22.40 **Météo et Journal.**
23.10 **Les Dossiers de l'Histoire.** L'Europe est loin, de Csaba Kardos et Martin Ledinsky. *Le soulèvement hongrois de 1956.*
0.05 **Magazine : L'Heure du golf.**
0.35 **Série : Les Incorruptibles.**
1.25 **Musique : Cadran lunaire.** *Notturno D 897*, de Schubert, par Régis Pasquier, violon ; Roland Pidoux, violoncelle ; Jean-Claude Pennetier, piano (15 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.55).
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 15.05, 0.55, 6.05).
10.45 **Magazine : Ecolo 6** (et à 11.50). Présenté par Michel Cellier.
11.00 **Série : L'Odyssée imaginaire.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Téléfilm : Nadia.** D'Alan Cooke, avec Leslie Weiner, Johann Carlo. *D'après l'histoire de la jeune gymnaste roumaine Nadia Comaneci.*
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **▶ Série : Brisco County.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. La révolution russe.
20.50 **Cinéma : Pour cent briques, t'as plus rien.** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1982). Avec Daniel Auteuil, Gérard Jugnot, Anémone.
22.15 **Téléfilm : Une étrange baby-sitter.** De Rick Berger, avec Kim Ayers, Brett Cullen. *Des parents font appel à une jeune fille pour garder leur enfant. Ils ignorent qu'elle souffre de schizophrénie.*
23.50 **Six minutes première heure.**
0.00 **Magazine : Fréquenstar** (et à 3.25). Présenté par Laurent Boyer. Carla Bruni.
2.00 **Rediffusions.** Rock express ; 2.30, Turquie, géants et merveilles ; 4.20, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 5.15, Culture pub ; 5.40, E = M 6.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.22, 0.14).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.
7.55 **Dessin animé : Les Simpson.**
8.15 **Surprises** (et à 10.37).
8.25 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
8.55 **Cinéma : Trahir.** ■ ■ Film franco-roumain de Radu Mihaileanu (1993). Avec Johan Leysen, Mireille Perrier, Alexandru Repan.
10.35 **Flash d'informations.**
10.55 **Téléfilm : Kazan.** D'Arnaud Sélignac, avec Jeff Fahey, Sophie Duez.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Philippe Vecchi et Alexandre Devoise.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish).** ■ Film américain de John Sayles (1992). Avec Mary McDonnell, Alfre Woodward, Leo Burmester.
15.45 **Magazine : L'Œil du cyclone** (rediff.).
16.15 **Cinéma : Latcho Drom.** ■ ■ Film français de Tony Gatlif (1992, v.o.).
17.55 **Le Journal du art** (rediff.).
18.00 **Canaille peluche.** Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Friends and Enemies.** ■ Film américain d'Andrew Frank (1992). Avec Roger Rignack, Steven Christopher Young, Robert Restaino.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Maman, j'ai encore raté l'avion.** □ Film américain de Chris Columbus (1992). Avec Macaulay Culkin, Joe Pesci, Daniel Stern (v.o.).
0.15 **Cinéma : Peau-d'Ane.** ■ Film français de Jacques Demy (1970). Avec Catherine Deneuve, Jacques Perrin, Jean Marais.
1.45 **Cinéma : Le Pigeon.** ■ ■ Film italien de Mario Monicelli (1958).

LA CINQUIÈME

6.15 **Opinions publiques.**
6.20 **Le Journal du temps.**
6.30 **Eurojournal** (et à 8.30). Présenté par Nicolas Don.
7.00 **Jeunesse.** Téléchat (rediff.) ; Animaux superstars : S comme serpent (rediff.) ; Crobs livres : la Rentrée des mamans ; La Vie devant moi : designer industriel (rediff.).
7.30 **Jeu : Ça déméninge** (et à 13.00).
8.00 **Magazine : Emploi** (et à 15.00).
9.00 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; la mémoire de la glace (4e partie) ; Ma souris bien-aimée : le design ; Cinq sur cinq ; La Preuve par cinq : la première guerre mondiale ; Langue : allemand, leçon nº 7 ; Au fil des jours (rediff.).
11.15 **Documentaire : Détours de France** (rediff.).
11.45 **Magazine : Qui vive** (et à 15.30). La maladie d'Alzheimer.
12.00 **Jeunesse.** Téléchat ; Animaux superstars : S comme serpent (rediff.) ; Jeu ; Le Journal du temps.
12.30 **Magazine : Atout savoir.** L'union libre.
13.30 **Magazine : Défi.** Je garde ma fille.
14.00 **Documentaire : Brassens, j'ai rendez-vous avec vous.**
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol, leçon nº 7 ; anglais, leçon nº 7 (rediff.).
17.30 **Magazine : Les Enfants de John.** Le Journal du temps.
18.00 **Les Grands Châteaux d'Europe.** Chenonceaux.
18.30 **Le Monde des animaux.** Isabelle et les orangs-outans.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Mister Boo fait de la télévision.** □ Film chinois (Hongkong) de Michael Hui (1978) (v.o., rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Danser pour vivre.** De Claudia Wilkes.
20.15 **Court métrage : L'Envol du cygne.** De Ngozi Onwurah.
20.27 **▶ Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : La Planète déchets.** Bilans, intérêts, solutions. Soirée proposée par Gerhard Vogel.
20.41 **Documentaire : Mo Edoga, l'homme de l'art.** D'Harald Zandor.
20.50 **Documentaire : Les Poubelles de l'Europe.** De Volker Koch.
21.25 **Documentaire : Souvenirs d'avant le grand gaspi.** De Beate Veldtrup et Peter Franz Steinbach.
21.55 **Documentaire : Une affaire en or.** De Volker Koch et Peter Franz Steinbach.
22.20 **Documentaire : Quelles solutions pour les déchets ?** De Volker Koch.
22.50 **Documentaire : Les Circuits du recyclage.** De Volker Persy.
23.35 **Téléfilm : Des ombres au paradis.** D'Aki Kaurismäki (80 min.).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Clara Haskil (4).
20.30 **Fiction.** La Caisse, de Pierre-Dominique Parent.
21.32 **Profils perdus.** Albert Pigasse (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les griots de Paris. Avec Diaba Koïta, Ismaël Maïga, Afiou Diabata, Soninkara, Ali Wague et Philippe Conrath.
0.05 **Du jour au lendemain.** Yves Charnet (Rien la vie).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora, la France. 4. La Provence.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 5 juin à Stockholm) : Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Schéhérazade, de Ravel ; Maeterlinck Gesangeop. 13, Anne Sofie von Otter, soprano ; Trois pièces pour orchestre op. 13, de Berg, par l'Orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. Esa-Pekka Salonen.
22.00 **Soliste.** Clara Haskil, piano. Concerto pour piano et orchestre nº 20, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Ferenc Fricsay.
22.30 **Musique pluriel.** Etude pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Tehilim, de Reich ; Saudades pour guitare, de Dyens.
23.05 **Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes op. 1, de Dohnanyi par Wolfgang Manz, piano, et le Quatuor Gabrieli ; Septuor pour trompette, piano et cordes op. 65, de Saint-Saëns, par Marc Bauer, trompette ; Minuetto pour quatuor à cordes, par le Quatuor Raphael.
0.00 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. Œuvres de Jevinen et Tachalaev.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

L'opinion des rues

C'ÉTAIT, sans aucun doute, la dernière catégorie sociale à y avoir échappé. Et elle ne fait plus exception. A l'initiative du mensuel *la Rue* et du quotidien *La Croix*, les SDF ont été sondés. Un échantillon national de 503 exclus, répartis par classe d'âge et par sexe et rencontrés dans une soixantaine de centres d'accueil, d'hébergement ou d'orientation, a ainsi répondu aux enquêteurs de l'institut CSA.

Cet échantillon représentatif d'une population évaluée à 400 000 sans abri, équitablement répartie sur le territoire d'un des pays les plus riches au monde, donne, quoique l'on en ait, le vertige. Nous en sommes donc là. Avec toute une frange de la nation suffisament installée dans la précarité, la misère et l'exclusion pour aujourd'hui représenter une opinion quantitativement « sondable».

En ce sens, ce sondage, publié mardi 3 janvier, est redoutable *qui dit, bien mieux* que de longs discours pré-électoraux, mieux que des tourments de conscience et de saison, l'état de notre société. Ce sondage nous juge autant qu'il nous informe. Il est, à l'envers du miroir et du décor, l'image renvoyée à la grande majorité silencieuse des simplement « normaux », logés, blanchis, nourris comme l'on dit.

Donner la parole aux exclus, *demander son avis à la rue, à* ceux que la vie a laissés sur les trottoirs comme abandonnés là par la crue, était une excellente idée. On ne parle évidemment pas là en termes commerciaux, mais en rapports sociaux. De manière un peu paradoxale, et non provocatrice, un sondage sur l'exclusion effectué auprès des exclus est manière de signifier l'inclusion de leurs opinions, de leurs idées dans la société, de tenir leurs expériences pour nécessaires à la recherche de solutions.

Donner la parole aux SDF n'est pas admettre la décadence d'un système social, comme un phénomène quantitatif. C'est dénoncer cette décadence, dire avec leurs mots ce scandale qui est notre scandale. C'est dépasser de beaucoup cette espèce de danse de la misère et de l'exclusion, cette transe gesticulatoire qui saisit ordinairement nos élites aux premiers froids de l'hiver, aux premiers chauds électifs.

Le vrai enseignement de ce sondage, au sens du plus fort, tient en cette réponse fortement majoritaire des SDF interrogés : ils gardent confiance en l'avenir *pour échapper à l'inhumaine* condition. Exclus ni par vocation, ni par on ne sait trop quelle perversion, ils ne doutent point de pouvoir avec un peu d'aide réintégrer une société jugée pourtant largement hostile à leur situation. En un mot, sauf les plus âgés, instruits par l'expérience ou résignés à leur sort, ils gardent l'espoir. Et notamment l'espoir de sortir du pire tourment qu'ils disent *subir. Ni le froid, ni la faim, ni le* chômage ou le dénuement. Mais cette infinie solitude dans la ville et la vie, symptôme d'une échec collectif...

Kurdes contre Kurdes

Dans le Kurdistan d'Irak, l'UPK et le PDK poursuivent leurs vieilles et meurtrières querelles

La situation demeurait très tendue, mardi 3 janvier, dans le Kurdistan d'Irak, où des combats opposent depuis le 25 décembre l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), de Jalal Talabani, et le parti démocratique du Kurdistan (PDK), de Massoud Barzani, les deux principales formations qui se partagent le pouvoir dans cette région quasi indépendante depuis le soulèvement contre le régime de Bagdad à la fin de la guerre de Golfe, en 1991. L'ONU, qui avait suspendu ses activités humanitaires dans la région pour des raisons de sécurité, a pu approvisionner, mardi, la ville d'Erbil.

Cette querelle fratricide est l'histoire d'un éternel recommencement. Au mois de mai 1994, une centaine de personnes avaient été tuées dans des affrontements entre l'UPK et le PDK. Les deux partis rivaux en avaient imputé la responsabilité principale aux « ennemis » des Kurdes : notamment le gouvernement de Bagdad et l'Iran. Ils avaient aussi dénoncé l'absence d'une véritable *« culture démocratique »* des *pechmergas* (combattants kurdes), plus habitués à la guerre qu'à la paix.

De rixes locales en heurts plus *ou moins rapidement circonscrits*, la situation a continué à se dégrader. Trois mois plus tard, en août, le conflit armé entre les deux parties reprenait de plus belle, l'UPK accusant le PDK d'être soutenu par les islamistes kurdes liés à l'Iran. Ce que le PDK démentait formellement, accusant le mouvement de M. Talabani de vouloir éviter des élections « législatives », parce qu'il a perdu de sa popularité, et de chercher à avoir accès *aux régions frontalières de* l'Iran et de la Turquie, *« parce que cela rapporte plus d'argent »*.

L'étincelle qui avait alors mis le feu aux poudres fut une dispute à propos de la propriété d'un lopin de terre. Les affrontements avaient fait des dizaines de victimes. Un accord, signé le 24 novembre par les chefs des deux formations et annonçant la fin *« définitive »* des hostilités, décrétait *« impie »* toute récidive, qualifiée de *« crime national majeur, dont seraient tenus responsables les deux signataires »*. L'accord prévoyait aussi la formation d'un « gouvernement » plus représentatif de l'éventail politique kurde que l'actuel « cabinet » – formé en juin 1992 – et au sein duquel l'UPK et le PDK, disposant d'un nombre égal de sièges, se neutralisent.

Les droits de douane comme prétexte

Le 25 décembre, c'est une affaire de droits de douane qui a déclenché les hostilités entre les deux formations. L'agence INA, dépendant du régime irakien, fait état de plus de 400 morts, l'agence iranienne IRNA d'une centaine, alors que de source de l'UPK on indique que le nombre des tués varie entre 30 et 50 morts.

Depuis le mois de mai, affirme l'UPK, le PDK de M. Barzani, qui contrôle le poste frontalier de Habour, à la frontière de la Turquie, n'a pas remis au « gouvernement » kurde la recette douanière, principale source de revenus de l'administration kurde. Cette recette a considérablement augmenté depuis que la Turquie a rouvert, en septembre, le poste de Habour, officiellement fermé – en dépit de nombreuses infractions – lors de la guerre du Golfe en 1991. Depuis le 1er octobre, explique Ahmad Bamarni, ancien *« député » kurde, membre de* l'UPK, ce sont 1 000 à 1 500 camions qui arrivent chaque jour de Turquie, transportant des produits autorisés par l'ONU et qui repartent chargés parfois de 20 000 à 30 000 litres de carburant, au moins dix fois moins cher en Irak qu'en Turquie.

Ce « troc » se fait à Mossoul, dans la partie du Kurdistan toujours contrôlée par le gouvernement de Bagdad, mais les Kurdes prélèvent des droits de douane et de passage dans le Kurdistan « libéré ». *« Cela se chiffrerait entre 100 000 et 150 000 dollars par jour »*, ajoute M. Bamarni. Destinée à renflouer les caisses du « gouvernement », cette recette aurait dû améliorer les conditions de vie au Kurdistan, ou à créer des emplois. Lors de l'accord du 24 novembre, M. Barzani se serait engagé à transférer cette recette au « gouvernement ». Mais à ce jour, toujours selon l'UPK, il n'en a rien été.

Quelques jours avant le déclenchement des hostilités, un porte-parole du PDK à Londres assurait *au quotidien arabe El Hayat que* l'affaire des droits de douane n'entraînerait pas de conflit armé entre les deux mouvements – ce qui est une manière de confirmer que cette affaire fait effectivement problème. En revanche, Mohamad Maarouf affirmait que l'UPK ferait bien de balayer devant sa propre porte, puisqu'en mai, selon lui, le parti de M. Talabani a fait main basse sur les avoirs des institutions « gouvernementales » et sur les réserves de la banque centrale.

« La loi du coup pour coup »

Quelle que soit la pertinence de ces accusations et contre-accusations, une chose est sûre : la rivalité historique entre les deux formations *a la priorité sur* les intérêts du Kurdistan, voire sur ceux de l'opposition irakienne dans son ensemble. Avec l'Assemblée suprême de la révolution irakienne – chiite, basée en Iran –, l'UPK et le PDK sont en effet les formations les plus structurées de cette opposition. Leurs luttes intestines affaiblit donc considérablement cette dernière. Qui plus est, le Congrès national irakien (CNI), une coalition de plusieurs partis de l'opposition – dont les Kurdes –, a décidé d'établir ses principales institutions dans le Kurdistan, désormais livré aux conflits fratricides.

« Rien ne dit que demain, dans quelques semaines ou quelques mois, si l'on parvient à un énième cessez-le feu aujourd'hui, admet Ahmad Bamarni, *les deux parties ne feront pas une fois de plus parler les armes pour une raison quelconque. » « Ce qui était à la rigueur tolérable il y a un an, parce que l'expérience était toute neuve, ne l'est plus aujourd'hui. Les conséquences en sont graves à l'intérieur du Kurdistan et au niveau international »*, ajoute-t-il. Emanant d'un responsable, cet aveu est aussi désarmant que consternant.

Selon lui, une trêve, instaurée à la fin de la semaine dernière, n'est plus vraiment respectée. Ahmad Jalabi, président du CNI, et une diplomate de l'ambassade des Etats-Unis en Turquie, qui s'est rendue samedi dans le Kurdistan, avaient largement contribué à l'apaisement. *« Depuis deux jours, cependant, c'est la loi du coup pour coup »*, ajoute M. Bamarani.

Cette dégradation de la situation intervient au moment où le Parlement turc vient de donner son accord à la reconduction pour six mois de la présence en Turquie de la force multinationale de protection des Kurdes d'Irak contre le régime irakien. Basée à Incirlik, dans le sud de la Turquie, cette force a pour mission de surveiller la zone d'exclusion imposée à l'aviation irakienne au nord du 36e parallèle et les mouvements des troupes de Bagdad en direction de la partie du Kurdistan qui échappe à leur contrôle. Mais cette force n'a pas pour mission de *protéger les Kurdes contre eux-mêmes !*

MOUNA NAIM

L'ESSENTIEL

DÉBATS

L'avenir de la France : « La démocratie du citoyen », par François Fillon ; « Egalité ou équité ? », par Alain Minc *(page 2)*.

COMMUNICATION

LCI sera diffusée par Canalsatellite

TF 1 et Canal Plus ont signé, mardi 3 janvier, un accord prévoyant la commercialisation de La Chaîne info (LCI) par Canal Plus dans l'offre de programmes de Canalsatellite (Eurosport, Canal J, Planète, etc.), filiale à 70 % de la chaîne cryptée. Canal Plus proposera, pour 75 francs, une option particulière comprenant LCI et Monte-Carlo (TMC). Les abonnés au service de base de Canalsatellite devront, eux, payer 25 francs supplémentaires pour recevoir LCI et TMC *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Strasbourg choisit EDF pour traiter ses déchets

La communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a décidé de confier le traitement des ordures ménagères à un groupement conduit par EDF, se séparant ainsi de la Lyonnaise des eaux. Altrim, la société concessionnaire de l'usine d'incinération des ordures ménagères (dont le capital est détenu à 96 % par la Lyonnaise des eaux), était contestée pour sa gestion et l'ampleur de la facture présentée pour des travaux de rénovation. Quoi qu'en disent les responsables locaux, les affaires de corruption qui ont marqué l'actualité récente n'ont pu qu'avantager EDF *(page 18)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Rencontre avec deux écrivains canadiens de langue anglaise, Timothy Findley et Margaret Atwood. Venue aussi d'outre-Atlantique, *Ursula Le Guin* a dressé le portrait ethnologique d'un peuple inventé de toutes pièces, les Kesh. Pierre Lepape consacre son feuilleton à un singulier roman de cette rentrée d'hiver, *la Mer des mamelles*, d'Alain Ferry, livre tonique et aventureux. Enfin, le deuxième volet de la série sur l'édition européenne : la Grande-Bretagne.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 4 janvier 1995 a été tiré à 463 661 exemplaires

Un nouveau « Monde de l'éducation »

En ce mois de janvier, *le Monde de l'éducation* prend une forme nouvelle. Le format est plus petit, le contenu plus rythmé, les actualités de l'éducation en France et à l'étranger plus nombreuses, le guide culturel plus étoffé. Il s'agit de rapprocher ce mensuel de l'univers des magazines d'actualité, tout en conservant les caractéristiques qui ont fait son succès : l'enquête de ce mois-ci donne les clés du nouveau bac, explique les enjeux de la réforme et offre des conseils pratiques pour la préparation des nouvelles épreuves. S'y ajoute un supplément publiant, comme chaque année, les résultats de tous les lycées de France au baccalauréat 1994.

Le Monde de l'éducation reste ainsi fidèle à sa double mission. D'une part, apporter aux professionnels de l'éducation une information précise, experte et analytique, sur les réalités de la formation des jeunes (complétée par la parution hebdomadaire de *la Lettre du Monde de l'éducation)*.

D'autre part, apporter aux parents des conseils et des pistes pour l'éducation de leurs enfants, non seulement sur le plan scolaire, en les aidant à choisir et à s'orienter dans les dédales du système, mais également sur le plan de la culture, des loisirs et de la formation de la personnalité.

▶ **En vente chez tous les marchands de journaux : 25 francs.**

L'instruction du dossier Carignon

Guy Nevache entendu comme témoin par le juge Courroye

Guy Nevache, troisième adjoint à la mairie de Grenoble, chargé des grands projets, mis en examen le 23 décembre 1994 pour « corruption passive » et « complicité d'abus de biens sociaux » par Christian Blaes, juge d'instruction à Grenoble et détenu depuis à la prison de Varces (Isère) *(le Monde* daté 25-26 décembre 1994), a été transféré, mardi 3 janvier, au palais de justice de Lyon. Le juge Philippe Courroye souhaitait en effet entendre comme témoin dans le dossier Carignon-*Dauphiné News*, le vice-président du Syndicat intercommunal de l'agglomération grenobloise (SIEPARG), qui fut le rappòrteur du dossier de la privatisation du service de l'eau devant le conseil municipal de Grenoble, en juillet 1989.

Si le juge lyonnais avait de bonnes raisons d'entendre l'un des hommes-clés de la privatisation de l'eau – qui aurait fait l'objet d'un *« pacte de corruption »* et semble avoir valu à Alain Carignon des contreparties estimées à plus de 20 millions de francs, *via* la holding de presse Dauphiné News et la SA WHIP notamment –, ce n'est sûrement pas sur cette seule question qu'a porté une audition qui s'est prolongée pendant plus de trois heures.

Comme, par ailleurs, l'affaire des travaux exécutés par une entreprise de BTP dans la résidence d'une amie de Guy Nevache à Meylan (Isère) – à l'origine des poursuites engagées contre l'adjoint – ne paraît pas devoir interférer avec le dossier lyonnais, c'est plus vraisemblablement sur l'« environnement » politico-financier grenoblois, indissociable de certains délits supposés, qu'a pu se porter la curiosité du juge Courroye. Un domaine que M. Nevache, âgé de *soixante ans, connaît à la perfection*.

Celui qui fut le suppléant de Pierre Mendès France, candidat aux élections législatives de 1967 et de 1968, avant de travailler dans le sillage direct d'Hubert Dubedout, ancien maire (PS) de Grenoble, et d'être élu conseiller général (PS) du 5e canton de Grenoble, aurait intégré, dès le milieu des années 80, l'entourage politique d'Alain Carignon (RPR), « tombeur » surprise de M. Dubedout en 1983, auquel il se rallia officiellement lors des élections municipales de 1989. Spécialiste des finances et de l'équipement – il est le directeur de Grenoble Isère développement, société d'économie mixte essentiellement financée par le conseil général –, M. Nevache a joué un rôle de première importance dans la gestion des grands dossiers d'aménagement.

ROBERT BELLERET

POLOGNE : le Sénat approuve le budget de 1995. – Le Sénat polonais a approuvé, mardi 3 janvier, le budget de 1995 présenté par la coalition de gauche au pouvoir, qui avait déjà été adopté par la Diète la semaine dernière. Pour entrer en vigueur, ce budget, qui table sur une croissance de 5 % et une inflation de 17 %, doit encore recevoir le feu vert du président Lech Walesa, qui avait critiqué le projet de loi – *(AP.)*

YÉMEN : le président en visite à Paris le 16 janvier. – Le chef de l'Etat yéménite, Ali Abdallah Saleh, effectuera une visite officielle de moins de quarante-huit heures en France les 16 et 17 janvier. Le président François Mitterrand s'était rendu en visite officielle à Sanaa en octobre 1993.

ROUTE : le chauffeur du « camion fou » d'Andorre remis en liberté. – Jean-Francis Pasini, trente-quatre ans, le chauffeur du poids lourd qui avait provoqué la mort de neuf personnes, le 6 décembre dans la principauté d'Andorre, a été remis en liberté mardi 3 janvier par le juge d'instruction. Le conducteur, qui avait perdu le contrôle de son camion, était placé en détention provisoire depuis le 15 décembre à la prison d'Andorre.

Allégeant les charges de 235 millions de francs sur trois ans

Les salariés d'Air France vont prendre près de 5 % du capital de l'entreprise

Plus de 12 000 salariés d'Air France ont décidé de devenir actionnaires de leur entreprise, sur environ 34 000 personnes concernées par cette opération. *« Il s'agit là d'un témoignage important de confiance pour l'avenir »*, a estimé la direction générale d'Air France dans un communiqué à usage interne en date du 3 janvier.

« Cette adhésion de près de 36 % des personnels concernés conforte le projet pour l'entreprise, puisque, en contrepartie des actions acquises, l'effort consenti par les personnels correspond à un allégement immédiat des charges de près de 80 millions de francs par an, soit environ 235 millions sur trois ans », poursuit la direction générale. Air France avait ouvert 20 % de son capital aux salariés contre des réductions de salaires comprises entre 100 francs et 12 600 francs. L'opération a pris fin le 31 décembre, et a nécessité au préalable une loi spéciale *autorisant l'Etat à céder gratuitement* des actions de la compagnie aux salariés ayant consenti une réduction de leurs salaires pour une durée de trois ans.

Un engagement important

Si Air France peut se prévaloir d'une bonne participation, les efforts financiers restent relativement modestes. Au total, les sacrifices salariaux *s'élèvent* à environ 60 millions de francs par an, soit une baisse de 414 francs par mois en moyenne pour les personnels concernés. Les salariés deviennent ainsi actionnaires de moins de 5 % du capital de leur entreprise, alors que l'opération portait sur 20 %. Il s'agissait toutefois d'une limite légale tout en sachant que, compte tenu des sacrifices déjà consentis par les salariés, ce plafond avait peu de chances d'être atteint. Les salaires sont en fait bloqués depuis 1993 et jusqu'à la fin de 1996. Ce blocage sur quatre ans correspondrait environ à une *perte du pouvoir d'achat de* l'ordre de 10 %.

Par aileurs, investir dans une compagnie dans une situation financière catastrophique comme Air France représente un engagement important pour un titre *« avec une visibilité très réduite »*, note un observateur.

MARTINE LARONCHE

Selon l'OMS

Un million de cas de sida sont officiellement recensés dans le monde

Le nombre cumulé de cas de sida officiellement recensés dans le monde atteignait 1 025 073 au 31 décembre dernier, soit une progression de 20 % en un an, a annoncé, mardi 3 janvier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Par-delà ces statistiques officielles, l'OMS estime que le nombre de personnes frappées par la maladie serait, en réalité, de plus de 4,5 millions. Il y aurait en outre environ 18 millions d'adultes et 1,5 million d'enfants séropositifs

Les responsables du programme conjoint des Nations unies de lutte contre le sida s'inquiètent de *« l'augmentation accélérée des infections »* et évaluent à près de 2 millions le nombre de personnes nouvellement infectées au cours du dernier semestre. Sur le million de cas officiellement recensés, les Etats-Unis en comptent 401 000, l'Afrique 345 000 et l'Europe 128 000 – dont 32 722 en France.

